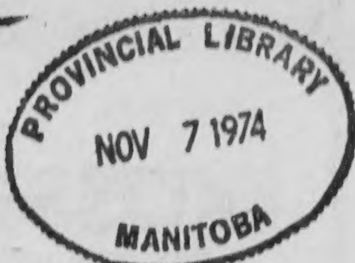


LA LIBERTÉ



15¢ Vol. 62 No 32 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 6 NOVEMBRE 1974

LE GLISSEMENT PROGRESSIF DU POUVOIR D'ACHAT

Le point sur les prix des produits alimentaires

Les prix à la consommation grimpent en flèche, si c'est le propre d'une flèche de grimper, l'indexation salariale est souvent difficile à obtenir, et le tonnerre de la crise économique gronde avec de plus en plus de véhémence. Dans le domaine de l'alimentation, les prix n'ont pas échappé à ces augmentations parfois démentielles, si l'on considère que dans l'élevage, par exemple, les producteurs obtiennent de moins en moins pour leurs produits.

A qui vont les bénéfices? Aux intermédiaires, bien sûr. Mais qui sont-ils, ces profiteurs et ces organisateurs de pénuries? Personne, jusqu'à date, ne s'est attaqué directement à eux. Sauf peut-être M. Ouellet, ministre de la consommation, qui annonçait récemment la création d'une Agence pour acheter le sucre afin de veiller à ce que les raffineries réduisent leurs profits excessifs. Mais cela ne constitue qu'une mesure timide en comparaison avec l'ampleur de la crise.

La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires faisait récemment le point sur les prix alimentaires.

LE BOEUF

Les prix du boeuf canadien qui avaient fait preuve d'une certaine modération durant la première moitié de l'année ont commencé à grimper à tous les niveaux du circuit commercial en juillet dernier. Les éleveurs de bovins bénéficient de prix plus élevés, mais les augmentations de prix sont surtout imputables à la grève des conditionneurs de viande de l'Alberta. Cette grève a diminué les quantités disponibles de boeuf apprêté et les autres régions ont dû étirer leurs stocks pour répondre à la demande des marchés habituellement desservis par les conditionneurs albertains. Les prix actuels demeurent élevés en raison des difficultés d'approvisionnement en ce qui a trait au boeuf apprêté.

En 1973, la consommation totale de boeuf s'élevait à 2,03 milliards de livres. Ce chiffre représente 44,5 pour cent de toute la viande consommée au Canada, soit à peu près le même chiffre qu'en 1972. Toutefois, la consommation de boeuf par tête a diminué, de 92,5 livres en 1972 à 91,8 livres en 1973. Ce déclin est attribuable surtout aux prix accrus du boeuf à la fin de 1973, qui ont enrayé la tendance à la hausse que la consommation de boeuf a toujours connue.

A court terme, les consommateurs peuvent s'attendre à ce que les prix du boeuf se maintiennent à leur niveau actuel jusqu'à l'automne où l'on prévoit de nouveaux arrivages sur le marché. Il convient de signaler qu'une bête de 1000 livres ne donne qu'une carcasse apprêtée de 570 livres. Il se produit une nouvelle diminution du poids au niveau du détail, pour donner environ 430 livres de viande comestible. Si les producteurs obtiennent environ 55 cents la livre du poids vif pour du boeuf de qualité supérieure (catégories A1 et A2), le coût moyen du boeuf comestible pour le détaillant est d'environ $1,20 la livre. La valeur des sous-produits de l'abattage couvre à peu près les frais de conditionnement. Les consommateurs ne doivent pas oublier que le prix des différentes coupes de boeuf au niveau du détail dépend de la demande et des approvisionnements. Par exemple, le bifteck de gros et de petit filet ne constitue qu'environ 2,2% d'une carcasse de boeuf. Etant donné que cette coupe est plus demandée que la plupart des autres, surtout pendant l'été, le prix sera par conséquent plus élevé. Inversement, le boeuf à bouillir et le rôti de fin de palette coûteront moins cher.

LE SUCRE

Le prix du sucre continue à être instable au Canada à cause des très grandes fluctuations de prix sur le marché mondial. Le Canada importe sous forme de sucre de canne brut 88 pour cent de tout le sucre qu'il consomme; les prix au niveau de la vente en gros et au détail sont donc étroitement liés aux fluctuations de prix sur le marché mondial. Plus de 90 pour cent du sucre de canne brut importé provient d'Australie, de la République d'Afrique du Sud, des îles Fidji, des îles Maurice et du Swaziland. La production canadienne de betterave sucrière, qui provient surtout des Prairies, remplit 12 pour cent de nos besoins en sucre.

La consommation annuelle de sucre au Canada s'élève à environ 102 livres par personne. Les achats de sucre raffiné par les consommateurs et par les institutions représentent environ 40 pour cent de toute la consommation; le reste est utilisé dans des préparations alimentaires. Par exemple, l'industrie des boissons non alcooliques utilise environ 15 pour cent de tous les approvisionnements en sucre; les autres industries productrices de produits de boulangerie, de confitures et de gelées, de crème glacée, de bonbons, etc., font aussi un grand usage de sucre. Le prix de ces produits dépend donc du prix du sucre.

Sensible aux prix mondiaux, le prix de gros du sucre blanc raffiné à Montréal a atteint une moyenne d'environ 38 cents la livre en août 1974, alors qu'il n'était vendu en moyenne que 13 cents la livre durant toute la première moitié de l'année dernière. Le prix au détail subit des variations directement proportionnelles au prix du gros; il lui est généralement supérieur de 3 cents la livre.

L'étude de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires indique que les facteurs suivants ont contribué à causer la hausse du prix du sucre qui dure depuis le mois de décembre 1973:

– La consommation mondiale de sucre est supérieure depuis 1971 à la production mondiale. Les stocks mondiaux ont donc diminué, ce qui a fait monter les prix.

– 28 pour cent de la production mondiale de sucre seulement, soit 22 millions de tonnes, est exporté par les pays producteurs; 60 pour cent de ce sucre est vendu en vertu d'accords bilatéraux entre pays exportateurs et pays importateurs. Le reste, soit 9 millions de tonnes, est vendu sur le marché international "libre" où le Canada achète du sucre. A cause de cette politique d'achat d'approvisionnements, le sucre a souvent été moins cher au Canada, ces dix dernières années, que dans les pays qui l'achètent à des prix négociés au sein d'accords bilatéraux. En 1968, 50 pays ont signé un Accord International sur le sucre, pour stabiliser le marché et pour relever le niveau des prix, qui était alors très bas, afin d'aider les pays en voie de développement exportateurs de sucre. L'accord a pris fin au mois de décembre 1973. Les prix ont alors commencé à augmenter rapidement à cause du caractère limité des approvisionnements et de l'augmentation de la demande mondiale.

– Les taux de fret maritime ont triplé durant l'année dernière à cause de l'augmentation de prix du carburant et de la rareté des navires.

– L'instabilité des devises internationales les unes par rapport aux autres, jointe à l'inflation mondiale, a fait du sucre une denrée susceptible de spéculation.

Malgré le désespoir des consommateurs, le prix du sucre restera élevé pour le reste de 1974 et la première moitié de 1975. Aussitôt que les nouvelles récoltes de sucre arrivent sur le marché, les prix varient et on ne prévoit pas, pour le moment, une diminution des prix parce que l'approvisionnement mondial est limité et la demande s'accroît plus vite que la production mondiale.

LE PORC

Après s'être stabilisés quelque peu au cours de la première moitié de l'année, les prix du porc au Canada ont recommencé à monter à tous les niveaux du circuit de distribution en juillet 1974. Toutefois, les prix de détail sont encore bien au-dessus des sommets atteints en septembre 1973, et on ne s'attend pas à ce qu'ils subissent de fortes hausses à court terme.

– En général le prix de détail de la viande de porc est fonction du niveau des prix du porc vivant, qui dé-

suite à la page 5



Le sucre, aliment essentiel, se payait $5.09 les dix livres chez l'épicier du coin la semaine dernière. Depuis lundi, une nouvelle hausse est entrée en vigueur. Et ce n'est pas fini. Pendant que les "petits noirs" cueillent la canne à sucre pour un salaire misérable, les raffineries de sucre du Canada et des Etats-Unis augmentent leurs profits par des moyens de plus en plus raffinés. Car, pour toute entreprise capitaliste, l'objectif à atteindre est l'accroissement du taux de profit.

N.B.

Les bureaux de La Liberté seront fermés le lundi 11 novembre prochain.

La date limite pour les annonces sera donc le jeudi 7 novembre, à 17h00; et pour les textes, le vendredi 8 novembre à midi.

brasse & cuit

par Daniel CADET

Mercredi dernier, le 30 octobre, les onze chefs de gouvernement du pays sortaient de leur "conférence-dîner-sommet" au 24 Sussex à Ottawa, domicile de M. Trudeau, en se félicitant d'avoir eu la bonne idée de se rencontrer pour se féliciter. Car, entre chefs de gouvernement, lorsqu'on parle d'économie au Canada, que peut-on affirmer d'autre que la situation économique est fort saine? "Une rencontre très utile", commentait Robert Bourassa du Québec, qui a été "très constructive" déclarait William Davis de l'Ontario. Et leurs collègues des huit autres provinces, dont M. Schreyer, ont tous exprimé leur satisfaction à l'issue de la rencontre, notamment parce qu'ils ont pu approuver sans difficulté l'orientation générale des politiques économiques d'Ottawa, exposée par le premier ministre Trudeau et son ministre des Finances John Turner. En somme, ce "déjeuner-causerie-économique", s'est déroulé dans un climat très amical, certainement préparé à l'avance par les savants stratèges du fédéral puisqu'en cette période où la conjoncture internationale en matière d'économie est plus que "troublée", il fallait bien mettre un terme à l'affolement causé par l'inflation et trouver quelque chose pour "rassurer le peuple". A chacun sa manière, M. Ford, lui, préfère réprimander son peuple pour son trop grand gaspillage.

L'ancien président Nixon vacille entre la vie et la mort depuis plus d'une semaine. S'il récupère, il risque l'incarcération, s'il meurt, la consécration. Il n'y a donc pas à hésiter.

On s'attend à ce que M. Ford fasse de légers changements au sein de son cabinet, après les élections de mardi. Des changements presque certains sont attendus à la tête des départements du Travail (Peter Brennan), de la Santé, de l'Education et de l'Aide sociale (Gaspar Weinberger), et des Transports (Claude Brinegar). Par ailleurs, MM. Kissinger, secrétaire d'Etat, Rogers Morton, secrétaire à l'Intérieur, et William "Bill" Simon, secrétaire au Trésor, sont par contre virtuellement assurés de conserver leur poste,. indiquait dernièrement le journal New York Times, selon des sources proches du chef de l'exécutif et de la Maison Blanche.

M. Ed Broadbent, leader néo-démocrate à la Chambre des communes à Ottawa, accusait récemment le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, d'être responsable de la crise dans l'industrie de l'élevage qui avait conduit des éleveurs du Québec à abattre leurs veaux, au grand scandale des parlementaires fédéraux. "La responsabilité principale de cette crise", de lancer M. Broadbent, "doit être imputée au ministre de l'Agriculture, dont les activités ont établi qu'il était un faux ami des éleveurs de boeufs du pays".

Imperturbable devant une opposition tumultueuse, M. Eugene Whelan s'est engagé, vendredi aux Communes, à ouvrir une enquête sur l'industrie du boeuf. Le ministre a par la suite déclaré qu'il n'avait pas encore pris connaissance du plus récent rapport de la Commission de surveillance des prix alimentaires mais qu'il croyait savoir que celle-ci, après une étude approfondie de la question, ne recommandait pas d'enquête sur l'industrie du boeuf. "Nous procéderons quand même en ouvrant une autre sorte d'enquête qui portera sur l'ensemble de l'industrie, sur tous ses aspects, depuis l'étape de la naissance du veau jusqu'au moment où il atteint l'assiette du consommateur", ajouta le ministre. Mme Plumtre, présidente de la Commission, estime quant à elle que "le boeuf n'est pas cher aux prix actuels". Elle a qualifié "d'insensées" les plaintes selon lesquelles les prix de détail du boeuf sont trop élevés. Les éleveurs doivent vendre leurs produits moins cher et les consommateurs paient plus cher. Où sont les coupables?

Ah que la neige a Neigé!



A peine un soupçon de neige tombé sur notre province, et déjà les maniaques de moto-neige, de ski et de pêche sous la glace formulent des plans, vérifient leur équipement et/ou le renouvellent.

La popularité accrue de la motoneige a donné au développement de pistes de motoneige dans les parcs provinciaux du Manitoba. De plus, le département des parcs a établi des pistes dans plusieurs régions plus sauvages et retirées. Ces pistes sont indiquées clairement et patrouillées régulièrement par les employés du département. Les chances d'être pris en panne à cause d'une défectuosité quelconque sont donc minimes. A date, on compte plus de 1,000 milles de piste répandues à travers la province. Le département a l'intention de mettre sur pied des facilités qui permettraient aux gens de passer toute une fin de semaine sur les pistes de motoneige.

Mais attention! Selon le ministre Peter Burtniak, 4 Manitobains ont perdu la vie et 90 furent blessés l'hiver dernier dans des accidents de motoneige. Les 4 accidents fatals furent causés par une infraction à la loi interdisant l'usage des motoneiges sur les grand-routes.

Récemment, l'Honorable René-E. Toupin, ministre du Tourisme et des Affaires culturelles annonçait l'ouverture d'un terrain de ski sur le côté est du canal de dérivation de la rivière Rouge, au sud du chemin 59. On a construit une montagne artificielle d'une hauteur de 60 pieds au-dessus de la berge du canal ce qui donne une hauteur totale verticale de 130 pieds.

Les motoneiges ont contribué à populariser la pêche sous glace, permettant la découverte de lacs jusque là inaccessibles aux intéressés à la pêche d'hiver. Même si cela peut paraître invraisemblable, il se prend généralement plus de poissons en hiver qu'en été.

Mais le ski de fond c'est tellement moins compliqué, à condition de ne pas se faire écraser par une motoneige ou de tomber dans le trou d'un pêcheur d'hiver!

Les adeptes du ski de pente ont du chemin à faire avant de trouver des montagnes, mais il existe quand même quelques accidents de terrain où ces gens peuvent pratiquer leurs glissades. Les trois plus considérables sont au Mont Agassiz au Parc National Riding Mountain, à Larivière et au Lac Falcon. C'est au Mont Agassiz qu'on trouve des pentes allant à 4,600 pieds, les plus hautes de la province.

NOUVEAU RECTEUR AU COLLÈGE ST-BONIFACE



Le Conseil d'Administration du Collège annonce la nomination de Monsieur Roland-J.A. CLOUTIER actuellement doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, au poste de Recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Monsieur CLOUTIER entrera en fonction le 1er juillet 1975.

Natif de Sherbrooke, Québec, Monsieur Roland CLOUTIER est âgé de cinquante et un ans, marié à Gemma FISET, et père de cinq enfants.

Après avoir reçu son éducation primaire à Québec et secondaire au Collège de Lévis, Monsieur CLOUTIER fit son service militaire en Angleterre de 1942 à 1945.

Il obtint son B.Sc.A. de l'Université Laval en 1951 pour ensuite se mériter une maîtrise ès Sciences (Biophysique) de l'Université McGill en 1953 et compléter son doctorat (physique) en 1955 à la même université.

Monsieur Roland CLOUTIER est riche d'une vaste expérience dans le monde universitaire.

C'est à l'Université d'Ottawa qu'il a débuté en 1951 pour y demeurer jusqu'en 1965 exception faite de 2 périodes d'absence (stage d'études à McGill 1952-1955 et stage au Ministère de la Santé et du Bien-être National, Ottawa 1956-62). Il y fut d'abord chargé de cours en physique en même temps qu'Officier de recherche I (C.R.D.).

Après un stage à McGill pour compléter sa maîtrise en biophysique et son doctorat en physique il revenait à l'Université d'Ottawa à titre de professeur adjoint de Physique à la Faculté des Sciences; Chargé de cours en mathématiques à la Faculté des Arts; et Chargé de cours en Biophysique à la Faculté de Médecine.

En 1956, Roland Cloutier était nommé directeur de la Section de Biophysique au Directoire des aliments et des drogues du Ministère de la Santé et du Bien-être National à Ottawa.

En 1962 il revenait à l'Université d'Ottawa à titre de professeur en sciences générales à la Faculté des Arts et associé de recherches en Biophysique à la Faculté des Sciences.

En 1965 Monsieur Roland CLOUTIER quittait l'Université d'Ottawa pour l'Université Laurentienne de Sudbury en Ontario, à titre de Doyen de la Faculté des Arts et des Sciences.

Promu au poste de vice-recteur académique et vice-recteur aux affaires étudiantes en 1967 il y demeurera jusqu'en 1972.

En 1970 il devient Recteur intérimaire de cette université, poste qu'il occupera jusqu'en 1972.

C'est cette même année que Monsieur CLOUTIER quitte l'Université Laurentienne de Sudbury pour entrer au service de l'Université de Moncton à titre de Doyen de la Faculté des sciences. C'est le poste qu'il occupe à l'heure actuelle et y demeurera jusqu'à la fin de juin 1975.

C'est donc le 1er juillet 1975 que Monsieur Roland CLOUTIER deviendra le Recteur du Collège de St-Boniface au Manitoba; le seul campus universitaire français à l'ouest des Grands Lacs.

Si l'expérience de Monsieur CLOUTIER dans le monde universitaire est riche et vaste, son activité professionnelle n'est pas moins impressionnante.

Il est l'auteur de 32 publications scientifiques, Membre de l'A.C.F.O. (1965-72).

Vice-président du Comité d'enquête culturelle franco-ontarien (1968-69); directeur de SACU (1969-71): membre fondateur du Conseil des Gouverneurs du Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie (1969-71); Gouverneur de l'Ontario Geriatrics Research Society (1970-72); Directeur de l'A.C.E.L.F. (1969-72); membre du Conseil d'administration du C.C.C.I. (1973-); membre de l'A.C.F.A.S.; membre du Comité central de l'A.P.I.C.S.; directeur du laboratoire de biologie marine Huntsman (1972-); et Président du Comité provincial des sciences de la santé du Nouveau-Brunswick (1973-).

Monsieur Roland Cloutier a déjà été choisi comme représentant canadien à deux conférences internationales en Europe; il s'est mérité la médaille du centenaire du Canada; et a été Premier fellowship de l'Institut national du Cancer du Canada.

Cette nomination n'affecte en rien la fonction de l'abbé Georges-L. Damphousse qui est actuellement recteur intérimaire du Collège universitaire de Saint-Boniface et qui le demeurera jusqu'au 30 juin 1975.

Les mécanismes de l'éducation française au Manitoba

(2) LA MISE SUR PIED

S'il était nécessaire d'analyser le contexte socio-économique du Manitoba français avant d'entreprendre la réalisation pratique de certains objectifs, qui d'ailleurs s'imposaient d'eux-mêmes, l'élaboration de programmes d'études adéquats constitue la deuxième phase du travail de la Section Française, maintenant appelée Bureau de l'Education Française.

Dans son rapport présenté au Dr Lionel Orlikow, au mois de juin 1973, Olivier Tremblay, alors consultant à la Section Française, proposait la réalisation d'un programme de recherche dont l'objectif principal serait de "connaître et d'analyser les véritables besoins socio-économiques, culturels et linguistiques de la population francophone" (1) du Manitoba.

M. Tremblay est actuellement coordonnateur des différentes activités du B.E.F. Et c'est le programme de développement de l'éducation en français, mis sur pied par le Bureau, que nous allons maintenant tenter de résumer.

D'abord et avant tout, il convient de décrire les quatre projets distincts qu'incluait la réalisation du programme de recherche initialement présent. 1 - Une recherche pour mesurer le succès académique des étudiants inscrits dans un programme d'études françaises; 2 - une recherche auprès des parents, des maîtres des étudiants et de diverses associations concernées par l'enseignement en français, afin de connaître OBJECTIVEMENT leurs attitudes, leurs opinions et leurs commentaires à ce sujet; 3 - une recherche auprès des maîtres pour connaître leurs propres besoins de perfectionnement dans la maîtrise de la langue française et dans la connaissance de la culture française; 4 - un inventaire des problèmes sur le plan administratif comme sur le plan de l'ensemble de l'organisation du système scolaire.

PRIORITÉS

Le système scolaire du Manitoba, étant donné l'évolution historique du statut légal de la langue d'enseignement, a été élaboré et implanté pour dispenser un programme d'études anglaises. Depuis l'avènement de la Loi 113 le système scolaire de la province peut offrir des services permettant également le développement de l'éducation française. Nécessairement, ces services doivent être disponibles aux étudiants ou à la population qui les désirent. Et le programme d'études françaises, pour ne pas être boudé par la population, doit offrir un enseignement au moins d'aussi bonne qualité que le programme anglais. Il ressort de la responsabilité directe du Bureau de l'Education Française d'assurer l'élaboration de ce programme et de faire en sorte que celui-ci réponde aux besoins de la communauté francophone. Ainsi, il est essentiel que la communauté francophone se sente impliquée par l'application de la Loi 113, qui permet l'implantation de ce programme, puisque sans elle, le B.E.F. ne pourra pas agir.

Pour l'année qui vient, il s'agit d'abord d'élaborer les programmes déjà en cours. Les comités de programmes, qui ont été formés dès 1971, continueront leur travail d'élaboration. Ensuite, il faut évidemment adapter ces programmes aux conditions particulières de chaque région. Les projets spéciaux, qui sont une extension - au monde extra-scolaire - des programmes scolaires comme tels, ont aussi leur importance car ils permettent de "sortir" le français des murs de l'école afin qu'il puisse vivre et s'épanouir. Et tout ce qui va de pair avec les trois objectifs déjà énoncés, soit le perfectionnement des maîtres, la documentation, les projets pilotes, etc., fait aussi partie des priorités d'action du Bureau.

LES PROGRAMMES

L'élaboration des programmes d'études est indispensable pour donner à l'ensemble des écoles un cadre commun de travail. Elle consiste en particulier à déterminer les priorités d'enseignement, à choisir et renouveler les manuels et les ouvrages appropriés, bref à fournir les outils de travail les plus susceptibles de convenir aux besoins immédiats des étudiants comme des professeurs. Ce sont messieurs Gagnon, Delaquis, Rosset et Létourneau qui ont principalement la responsabilité de ce secteur du Bureau, appelé programmes d'études. Ils s'occupent aussi d'organiser des journées de recyclage et des rencontres d'études. Ces rencontres, qui regroupent des enseignants de tous les coins de la province, donnent l'occasion aux professeurs de communiquer entre eux, de mettre en commun leur connaissance du milieu et de constituer un lien direct entre le Ministère (dont le B.E.F. fait partie) et le corps professoral. De cette façon, les politiques mises de l'avant par le Ministère ont plus de chances de répondre aux besoins réels des écoles.

Mais la plus grosse partie de l'élaboration des programmes est maintenant chose faite, dans toutes les matières jusqu'en neuvième année. Il reste donc la 10e, la 11e et la 12e années dont les programmes d'études n'ont pas encore été préparés formellement. Cependant, cette élaboration, faite globalement, au niveau provincial, doit maintenant pouvoir s'adapter aux besoins locaux. En effet, étant donné que la population francophone se trouve souvent isolée en milieu anglophone et répartie sur un grand territoire, les écoles qui offrent le programme d'études françaises n'ont pas toutes les mêmes besoins ni les mêmes préoccupations immédiates. Il convient alors d'ajuster les cours aux situations spécifiques: cas particulier de telle ou telle école, problèmes qui se rattachent à une catégorie spéciale d'élèves plus qu'à d'autres, etc. Ces ajustements dans la réalité du programme d'études sont confiés au comité d'adaptation des programmes. Ce sont surtout MM. Rosset, pour le français, et Létourneau, pour les sciences et les mathématiques, qui s'occupent de l'adaptation.

Lorsqu'on parle de projets spéciaux, au Bureau de l'Education Française, on pense surtout à une extension, "hors des murs de l'école", de l'enseignement en français. On croit, et avec raison, que le simple fait de suivre des cours en français ne suffit pas à créer les conditions nécessaires qui permettront à la culture française de s'épanouir. Les programmes sont essentiels mais ne sont pas efficaces s'ils ne s'ouvrent pas sur le monde extra-scolaire: les loisirs, les activités culturelles, le travail, etc. L'équipe des projets spéciaux, Jeannette Arcand et Gérard Gagnon, s'intéressent plus particulièrement à tout projet susceptible d'aider au développement intellectuel des élèves et à stimuler l'éclosion de la culture française.

PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES

Un des objectifs majeurs du Bureau de l'Education Française est d'améliorer le niveau de qualification des maîtres voués à l'enseignement en langue française. A cette fin, le Bureau prévoit mettre sur pied des programmes de formation et de perfectionnement dont plusieurs sont déjà en cours. L'été dernier, le programme de cours réalisé avec l'Institut Pédagogique s'est avéré un franc succès. Des journées ou des sessions pédagogiques seront encore organisées dans le but de diffuser l'information nécessaire sur les nouveaux programmes, nouveaux manuels, nouvelles méthodes, etc.

Il est essentiel en effet que les professeurs se tiennent au courant des nouvelles méthodes d'enseignement; qu'ils connaissent aussi, et non seulement de manière empirique, les besoins réels de leurs étudiants. La plupart des professeurs qui enseignent actuellement en français dans les écoles ont été formés dans des écoles anglaises de formation des maîtres, à cause évidemment de la conjoncture politique alors existante en matière d'éducation. C'est sans doute ce qui a contribué pour une large part au bas niveau de la qualité de l'enseignement en français, si souvent déploré. Mais dorénavant, avec tous les stages de perfectionnement mis sur pied par le B.E.F., et avec l'acquisition d'un Institut Pédagogique bien doté en moyens et personnel, l'argument de l'infériorité du programme d'études françaises ne tiendra plus.

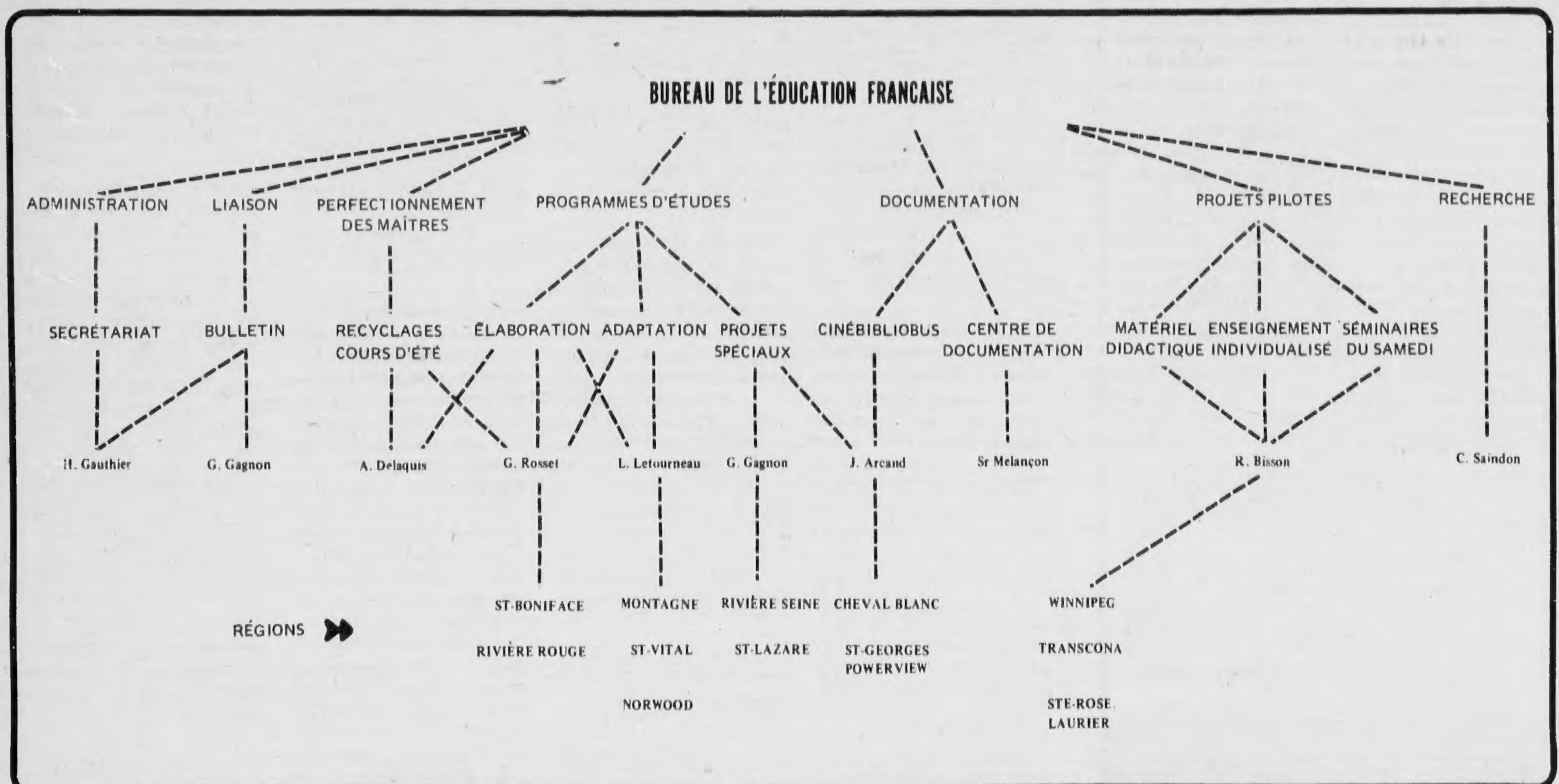
En ce qui concerne la documentation, Soeur Melançon continue de servir toute la province en matériels pédagogiques et didactiques de toutes sortes. En outre, un cinébibliobus, offert par la France, sera bientôt à la disposition du Bureau et il servira de centre de documentation ambulant.

LES RÔLES

Toutes ces mises sur pied de programmes et de moyens, qui assureront désormais la bonne marche de l'éducation en français au Manitoba, sont effectuées par le Bureau qui agit surtout au niveau technique. Il est en quelque sorte le grand coordonnateur de l'enseignement. Cependant, il n'a aucune force au niveau des décisions prises par le ministre. Il n'existe que pour veiller à ce que la politique du ministère de l'Education soit appliquée dans la réalité. C'est pourquoi, si les mécanismes qu'il s'efforce présentement de mettre en place sont négligés de la population, il devra nécessairement les retirer. Le B.E.F. n'a été constitué que pour répondre aux désirs de la population francophone et pour que la Loi 113 soit appliquée intégralement.

Sur le plan politique, les francophones bénéficient d'un organisme censé les représenter sur la question de l'enseignement. Il s'agit du Comité Consultatif de la Langue Française, formé selon les termes de la Loi 113. C'est lui qui devra agir auprès du ministre. Et c'est de concert avec lui que E.F.M., S.F.M. et A.C.E.L.F. devront travailler afin que la population francophone ait son mot à dire au ministère de l'Education. Le C.C.L.F. a sur ses épaules la grande responsabilité du leadership politique et c'est en grande partie de la façon avec laquelle il s'acquittera de sa tâche que dépend tout l'avenir de l'éducation en français dans cette province.

Daniel Cadet



ÉDITORIAL

LIBRE CHOIX

La jeune mais pourtant déjà célèbre loi 22 n'a pas fini d'en choquer plusieurs. Et pour diverses raisons, parfois même diamétralement opposées. Les anglophones du pays, surtout ceux qui sont de souche "orangiste", n'ont certes pas raté l'occasion de rappeler à M. Trudeau sa supposée politique de bilinguisme. L'estomac capricieux, ils ne l'ont pas encore digérée celle-là.

"Après avoir dépensé des centaines de millions de dollars pour le bilinguisme, nous voyons aujourd'hui neuf provinces qui acceptent le bilinguisme et une qui le refuse", disait le député conservateur Otto Jelinek.

Et John Diefenbaker de surenchérir: "Partout au Canada la doctrine du bilinguisme a été acceptée. C'est maintenant le Québec qui tourne le dos au reste du Canada et qui lui dit: le bilinguisme peut s'appliquer ailleurs mais pas chez nous."

Ces paroles nous apparaissent totalement gratuites et mesquines. Le bill 22, créé pour protéger une majorité menacée par l'assimilation, n'enlève aucun des droits fondamentaux d'une minorité linguistique au Canada:

Au deuxième paragraphe de l'article 10 nous pouvons lire que "Toute personne a le droit de s'adresser à l'administration publique en français ou en anglais, à son choix". De même, au deuxième paragraphe de l'article 40, la loi stipule: "Les commissions scolaires, les commissions scolaires régionales et les corporations de syndics continuent de donner l'enseignement en langue anglaise."

Et ce ne sont là que deux exemples qui illustrent bien la volonté de la loi de protéger la minorité anglophone du Québec. Ce que, par ailleurs, interdit la loi, est l'implantation de nouvelles écoles de langue anglaise sans l'approbation du ministre. Comme au Manitoba pour la loi 113, la création de nouvelles écoles, sur la demande d'un assez grand nombre de parents, est confiée à la discrétion du ministre de l'Education.

Aux anglophones de tout le Canada qui s'attaquent avec acharnement à la loi 22 parce qu'ils se sentent lésés dans leurs droits, M. Trudeau a fermement rappelé que les francophones à l'extérieur du Québec sont bien plus maltraités que les anglais, jusqu'alors privilégiés, du Québec. Mais le problème avec eux c'est qu'ils raisonnent en majorité, bien qu'ils soient très inférieurs en nombre (environ 18 p.c. de la population), alors que les québécois francophones ont jusqu'à il n'y a pas tellement longtemps raisonné en minorité.

Peut-être que le gouvernement du Québec, s'il n'était pas si timide, n'hésiterait pas à poursuivre les autres provinces unilingues anglaises devant la cour suprême pour anticonstitutionnalité? Mais la cause serait perdue à l'avance puisque le British North America Act stipule en effet que seul le Québec doit être bilingue.

Si l'on se risque à comparer les deux lois 22 et 113, on en arrive à des constatations qui devraient faire taire les protestants (ceux qui protestent). Tout comme la loi 22, la loi 113 laisse aux parents le libre choix de la langue d'enseignement dans les écoles du Manitoba. Dans la réalité cependant, bien peu d'écoles ont pu jusqu'à maintenant offrir des cours en français qui soient de qualité acceptable. D'innombrables difficultés surgissent au moment d'appliquer la loi lorsqu'il s'agit du droit des francophones à l'enseignement dans leur langue. Par contre, les anglo-québécois n'ont pas à se donner la peine d'ouvrir des écoles anglaises puisqu'ils les ont déjà depuis longtemps.

Avec la précédente loi 63 sur l'éducation au Québec, le français périssait à vue d'oeil. On fermait de nombreuses écoles chaque année et la minorité assimilait lentement mais sûrement la majorité d'expression française. Il fallait agir à tout prix, sinon risquer que les francophones deviennent une minorité non seulement par leur raisonnement mais au titre du pourcentage.

Mais si l'on peut estimer qu'à maints égards la loi 22 constitue un progrès réel pour la sauvegarde du français au Québec, elle n'en demeure pas moins une législation malhabile. Pour des raisons naturellement opposées, les francophones et les anglophones tombent d'accord pour dénoncer sa nature arbitraire. Le pouvoir discrétionnaire du ministre de l'Education a soulevé des tollés de protestations des deux côtés d'une opposition résolument divisée. En effet, dans certains cas, tout dépend du ministre et non de la loi.

En dernière analyse, il convient de se demander si cette loi, et les sentiments d'outrage qu'elle a suscités chez les anglophones de tout le Canada, n'aura pas d'influence néfaste sur les décisions qu'auront à prendre les différents ministres de l'Education, dont M. Ben Hanuschak, au sujet de l'enseignement en français dans les autres provinces. Le français dans les écoles du Manitoba a fait de sensibles progrès depuis quelques années et il faudrait souhaiter que la loi controversée du Québec n'incitera pas notre ministre de l'Education à prendre des décisions obtuses.

Daniel Cadet

lettres

Ste-Rose-du-Lac, Man.
le 27 octobre 1974

M. le Rédacteur,

Comme lecteur de La Liberté et membre de la S.F.M. depuis sa formation, il me semble inconcevable que le président de notre organisme se serve de notre journal pour exposer publiquement le heurt de personnalité qu'il semble y avoir entre lui et le député de Saint-Boniface.

Il ne faut pas oublier que si M. Marion, M. Schreyer ou d'autres se servent de telle situation pour en faire du foin politique, il ne faut pas les blâmer, ils sont enfin politiciens. Lorsqu'il en vient du président de la S.F.M., son devoir est de travailler pour la cause canadienne-française.

Il me semble qu'étant président de la S.F.M., un homme devrait oublier ses tendances politiques et travailler avec quiconque est au pouvoir. Il ne faut certainement pas se laisser éblouir ou dominer par une seule étoile qui semble être pour lui le ministre d'éducation, ou du moins ce qui semblerait par la terminaison de sa lettre, en majuscules S.V.P. Je cite, "Il est essentiel que tous travaillent sous le leadership et avec l'appui du ministre de l'éducation".

Sommes-nous tenus comme la S.F.M. de se guider sous un seul homme? Devons-nous se soumettre sans revendication à toutes les décisions de Monsieur le ministre? Sommes-nous des enfants ou sommes-nous adultes? Ne devrions-nous pas étudier les situations et faire nos décisions en conséquence?

M. le ministre, je n'ai aucun doute, fait de son mieux pour satisfaire aux besoins et aux exigences des Manitobains. La S.F.M. ne devrait-elle pas faire de son mieux pour satisfaire aux nécessités de 15% des Manitobains qui sont des francophones?

M. Jubinville semble oublier ses responsabilités lorsqu'il dit dans la deuxième colonne de sa lettre que (encore je cite) "Les participants doivent militer pour une cause qui saura bénéficier à la majorité plutôt qu'à un groupe restreint". S'il pense toujours à la majorité, il n'aura jamais à se décharner ni même à bouger car chaque situation doit être prise individuellement. Si nos héros du passé avaient pensé comme notre président, j'ai bien peur que notre cause française serait depuis longtemps oubliée.

J'espère M. le Rédacteur que M. Jubinville saura mettre sa position au clair à l'occasion de l'assemblée annuelle de la S.F.M. S'il veut se servir de notre organisation comme bras droit du gouvernement, c'est grand temps que l'on coupe ce bras. S'il veut au contraire être sincère à notre cause qu'il n'oublie pas que les octrois qui nous tiennent à fonctionner viennent d'Ottawa et que M. le député de St-Boniface a plus de pouvoir à Ottawa que son président.

Ensemble nous survivrons, séparés nous périrons.

Paul Maguet

Winnipeg, le 1 nov. 1974

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec intérêt votre éditorial intitulé: "Nécessité d'un regroupement des forces". Dans cet article vous considérez la dénonciation de toute intervention dans la juridiction de la commission par M. Camille Le Gal "mal inspirée et même extrêmement dangereuse".

Nous vivons dans un pays qui est fier de sa démocratie. Cette démocratie à tous les niveaux de gouvernement est sauvegardée par le système électoral où le peuple élit ses représentants qui conduiront ses affaires. Ces représentants doivent agir aux désirs du peuple, et ceci inclut les commissaires d'école. Quand ces commissaires n'écoutent pas le peuple, d'autres représentants seront élus. C'est pourquoi il faut qu'il y ait une liaison proche entre les commissaires d'école et les électeurs. Aucune organisation ou association et ceci inclut la S.F.M. peut prendre la place du commissaire comme représentant du peuple. Ces organisations peuvent aviser, commenter, mais jamais intervenir. La S.F.M. peut parler seulement pour ses propres membres mais elle ne peut pas parler pour les parents des enfants à l'école Taché ou d'autres écoles.

Il y a beaucoup de citoyens, moi inclus, dont la langue native n'est pas Française, mais qui sont très sympathiques aux Français qui veulent garder leur langue, leur culture et leurs droits. Aux dernières élections vous n'avez fait aucun effort d'interviewer tous les candidats afin de découvrir qui sont vos amis.

Votre présente façon d'agir ne peut qu'aliéner vos compatriotes Français ainsi que beaucoup d'autres Canadiens sincères qui ne sont ni bigots, ni adversaires, mais qui veulent faire de St-Boniface un exemple de coopération et de démocratie. Avec votre aide ceci pourrait être accompli.

Albert van der Meulen

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNÉ, directeur; DANIEL CADET, rédacteur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 — (Téléphone: 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTÉ — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 0477.

LE CHOC DES CULTURES

Les Amérindiens trouvaient les Français inférieurs et malheureux en tout, lors des premiers contacts, et qu'ils leur apportaient la misère, la maladie et le malheur, à l'inverse de ce que des générations ont appris, à savoir que les premiers étaient inférieurs et misérables et que les Européens venaient leur apporter civilisation. Voilà, ce qu'ont pu retenir les quelque 125 personnes qui ont eu le privilège d'entendre le professeur Jaenen à la réunion de la Société historique tenue au Centre culturel le 25 octobre.

L'histoire généralement consignée, dépendant entièrement du point de vue européen, des valeurs européennes, prend pour acquis la supériorité de cette civilisation, l'admiration de la part des indigènes et leur désir de s'élever à son niveau, expliqua le conférencier. C'est seulement vers le milieu du 19e siècle qu'on a commencé à douter de cette interprétation. Parmi les tout premiers chroniqueurs, toutefois, Sagard et Lescarbot avaient déjà critiqué discrètement leurs compatriotes. Maximilien Bibaud a été le premier Canadien français à reconnaître l'échec des Français face aux cultures indiennes.

M. Jaenen cite trois novateurs dans leur mise en valeur: Jacques Rousseau, Léopold Desrosiers, André Vachon.

La raison, par la négative, de nos vues unilatérales est évidemment le manque de co-documents écrits du côté autochtone. Tout nous est parvenu par la plume d'Européens, même la parole sortant de la bouche de l'indigène.

Cependant, même dans les écrits des missionnaires, qui ont laissé les sources les plus abondantes, on peut constater ici et là ce que M. Jaenen appelle le choc des cultures, et l'impuissance des Français à faire assimiler la leur, sinon sous ses formes les plus nocives, comme le troc de pacotille ou d'eau-de-vie contre les pelleteries, troc engendrant la surenchère, la dépendance et la décadence.

L'ancien professeur du United College de Winnipeg est un chercheur d'une exigence exemplaire, et il a étoffé son étude de citations choisies dans la documentation de première main. Avec une rigueur et une patience qui finissent par être accablantes pour les blancs que nous sommes fiers d'être par rapport aux sauvages que nous avons dépossédés, il a illustré le choc des cultures, l'incompréhension radicale, sous toutes sortes d'aspects, allant jusqu'aux moindres détails de la vie quotidienne.

Dans leur religion animiste et sans ministre, les Indiens ont été amenés à croire que la liturgie et des objets pieux leur étaient néfastes et porteurs de calamités; que le baptême d'enfants malades apportait la mort. Leur moralité, leur interprétation des choses étaient étrangères aux Français. Ils ne pouvaient comprendre ce que venaient faire des soeurs hospitalières au Canada. Ils n'ont jamais pu s'adapter à l'école, institution française qui sépare les enfants de leurs parents. Ils trouvaient d'ailleurs que les Français manquaient d'amour pour leurs enfants. La langue française était sans attrait pour eux, et c'est récemment, d'autre part, que les linguistes ont découvert les subtilités et les richesses de certaines langues indiennes.

Ils admiraient les constructions en pierre et en bois mais préféraient leurs cabanes mobiles, et n'ayant pas de code de propriété, ils se trouvaient partout chez eux.

Les sauvages qui allèrent en France s'étonnèrent de la disparité entre riches et pauvres, et de la présence de mendiants. Ils trouvaient que les Français manquaient de charité.

Même au chapitre de l'hygiène ils l'emportaient sur les Européens du 17e siècle. Ils se baignaient souvent.

Ils trouvaient les premiers chétifs et maladroits, entraînés qu'ils étaient à vivre proches de la nature et aux expéditions de chasse et de guerre. Comparaisons similaires pour la nourriture; les observations sur le pain et le vin citées par M. Jaenen ont peu de chance de figurer dans la littérature des blancs!

Finalement, on en vient à se poser la question qu'un orateur indien posait à son conquérant: lequel des deux est le plus sage et le plus heureux...?

Aussi, le métissage, rêvé par Champlain, était aussi mal vu des Indiens que des Européens. (Il s'agit toujours des premiers contacts, ici.)

Impossible en quelques lignes de donner justice à l'étude de M. Jaenen et aux observations que sa recherche lui permet d'énoncer. "Moi, j'ai appris l'histoire du Canada, mais ils nous ont jamais dit ces choses-là", s'exclamait une jeune femme à la sortie. Le président de la Société historique, M. Lagacé, s'exprima dans le même sens dans son mot de remerciement. L'historiographie, de souligner M. Jaenen en conclusion, n'a pas assez appuyé sur le choc des cultures, et un rajustement de nos optiques nous aiderait à mieux comprendre les problèmes des Indiens actuels.

Il y a eu réciproquement une acculturation. Les Amérindiens ont singé nos ancêtres et ceux-ci ont reçu d'eux. L'équation ne tient pas cependant.

Le type français colonial le plus proche de l'Indien est le coureur de bois. Il est bien accueilli partout chez les Indiens. Mais les Indiens qui ont tâté du mode de vie des blancs ont échoué. Impossible de faire d'un Indien un cultivateur, ou même un pensionnaire des jésuites. C'est le gâchis total.

M. Jaenen a évoqué en passant le drame des quelques Indiens amenés, promenés en France. On sait que plusieurs de ceux qui revinrent vivants sont devenus incapables ou fous, ou bien plus fortement indiens qu'avant.

Il ne faut pas tomber dans un piège cependant et parler de choc et d'incompréhension seulement à propos des Français. Et encore, s'il n'y avait eu que cela! M. Jaenen doit savoir mieux que tout autre que parmi les peuples colonisateurs d'Amérique, ce sont les Français qui ont montré les dispositions les plus humaines envers les indigènes, en général. En fait de rouerie, d'exploitation et de cruauté, les Anglais et les Espagnols ont un dossier plus accusateur que la France, soit dit sans chauvinisme.

A cause de cela, et de la surprise créée chez ses auditeurs, il aurait fallu que ceux-ci puissent interroger le conférencier, et arriver en quelque sorte à une mise au point. Nous suggérons qu'une autre soirée de la Société historique soit consacrée à cette question du choc des cultures, dans une vue générale entre les blancs et les Amérindiens. M. Jaenen s'y prêterait sûrement, et cette fois il faudrait un micro pour que ses paroles soient entendues de tous, dans cette salle de théâtre qui convient mal à une conférence.

Pour novembre, la Société organise une Sainte-Catherine à St-Pierre; en décembre on aura une conférence de son vice-président, Robert Painchaud.

Le secrétaire, Gilbert Comeault, qui avait présenté M. Jaenen, a parlé des demandes de subventions qui ont nécessité beaucoup de travail tout l'été, et de quelques projets en suspens.

Le directeur des Gais Manitobains, Lucien Loiselle, a annoncé incidemment que le groupe a l'intention d'étudier les danses indiennes.

---

suite de la page 1

pend lui-même de la demande du consommateur et des stocks disponibles. Les prix du porc doivent être replacés dans le contexte nord-américain, car le commerce des porcs vivants et des carcasses entre le Canada et les Etats-Unis maintient des prix semblables dans les deux pays. Comme le marché américain est le plus important, il joue un rôle prépondérant dans l'établissement des prix du porc. En 1973 la production de porcs aux Etats-Unis a baissé de 8.5 pour cent, par rapport à l'année précédente, et la production canadienne de 3 pour cent. S'ajoutant à une demande plus forte des consommateurs à la suite de la hausse considérable des prix du boeuf et de la volaille, la diminution des stocks a fait monter les prix du porc, ce qui a produit une augmentation des prix de détail du porc frais et transformé.

– Le caractère saisonnier de la production de porcs entraîne à court terme des fluctuations des prix du porc. Au cours des mois d'été, le nombre de porcs abattus tombe bien au-dessous de la moyenne. L'abattage est à son plus fort en mars-avril et octobre-novembre. Les prix des porcs vivants et des carcasses suivent une courbe contraire à celle de l'approvisionnement et atteignent leur sommet annuel au cours de l'été pour retomber à leur plus bas niveau en mars et avril. Outre les facteurs saisonniers, le "cycle de production du porc" influe sur les prix à long terme des porcs vivants et des carcasses. Ce cycle traduit la réaction des éleveurs aux fluctuations des prix et de la rentabilité et ses répercussions sur la production de porcs. Les éleveurs ont tendance à réduire la production de porcs lorsque les prix sont à la baisse; comme la demande demeure forte, les stocks diminuent, ce qui fait monter les prix et incite les éleveurs à augmenter leur production. Après un certain temps, l'augmentation des stocks fait baisser les prix et le cycle se répète. Il semble que 1974 soit une période d'approvisionnements abondants, les prix sont donc généralement plus bas qu'en 1973. Les prix se maintiennent toutefois à un niveau plus élevé qu'avant 1973, parce que la demande des consommateurs demeure forte ce qui est au moins en partie attribuable aux prix élevés du boeuf. La hausse du prix des grains de provendes, s'ajoutant à la baisse des prix du porc au cours de la première moitié de 1974, s'est traduite par des pertes pour bon nombre de producteurs. Il y a encore beaucoup d'incertitude dans le marché des grains de provende.

On peut donc s'attendre à ce que les prix de détail du porc demeurent assez stables pour le reste de l'année 1974. Les prix devraient se maintenir à des niveaux plus bas que pour toute autre période de l'année précédente. Toutefois, on s'attend à une majoration des prix au détail pour le début de 1975, à cause de la baisse des stocks par suite de la hausse du prix des grains de provende. Les gouvernements provinciaux et fédéral ont initié des plans de stabilisation dans le but d'assurer des stocks de porc pour le futur. Il est cependant trop tôt pour apprécier les effets de ce programme.

LE BEURRE

Le prix au détail du beurre de fabrique (ou laitier) a augmenté d'environ 20 pour cent au Canada depuis 18 mois. En général, Terre-Neuve et les provinces de l'Ouest connaissent les prix les plus élevés. Les plus fortes hausses se sont également produites dans ces régions. On s'attend à ce que les prix continuent à grimper à la suite des récentes augmentations annoncées par le gouvernement fédéral pour les prix à la production du lait industriel.

La consommation de beurre de fabrique au Canada dépasse la production intérieure depuis 1971. Le déficit a d'abord été comblé en puisant dans les stocks de beurre des entrepôts frigorifiques, mais en 1972, les stocks étant dégarnis, le Canada a commencé à importer du beurre pour équilibrer l'offre, la demande et les stocks. En 1973, les importations canadiennes se sont élevées à 62.64 millions de livres.

La consommation de beurre de fabrique a été de 13.28 livres par habitant en 1973. La consommation baisse régulièrement depuis au moins dix ans et on s'attend à une nouvelle diminution en 1974. Ce phénomène semble traduire une tendance à long terme des consommateurs à abandonner les graisses animales au profit de succédanés végétaux.

– Depuis un an l'augmentation des coûts de main-d'oeuvre, d'emballage et d'énergie au niveau du fabricant a également contribué à faire grimper le prix du beurre.

LA MARGARINE

Les augmentations du prix de la margarine se sont situées entre 50 et 100 pour cent depuis janvier 1973, les margarines bon marché ayant subi les augmentations les plus marquées. Etant donné qu'un grand nombre de margarines diverses sont apparues sur le marché et que ce sont les règlements provinciaux qui régissent leur fabrication et leur vente, des différences de prix importantes se sont produites à travers le pays.

– Une pénurie mondiale de toutes les sortes d'huiles comestibles a fait monter le prix des réserves disponibles. Par exemple, le prix des huiles de soya et de colza, qui sont toutes deux énormément utilisées dans la plupart des margarines, a plus que triplé durant l'année dernière. Le prix de l'huile de maïs, autre produit de base d'une margarine connue, a plus que doublé. Les huiles de poisson et les huiles animales de coût inférieur, servant à former des mélanges, ont aussi doublé de prix durant la même période. Comme le contenu en poids de matières grasses de l'huile comestible utilisée dans les margarines est d'environ 80 pour cent, les augmentations importantes du coût des matières premières se répercutent presque directement sur le prix à l'usine et à la consommation.

La margarine est faite d'huiles végétales comestibles, d'huiles de poisson et d'huile animales. La consommation totale de margarine semble s'accroître lentement, au même rythme que la population et aussi parce que plus de gens acceptent la margarine comme substitut au beurre. La consommation canadienne était en 1973 d'environ 10 livres par personne.



LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

ATTENTION

Si vous croyez pouvoir eméliorer la page de Saint-Pierre, s'il vous plaît ne vous gênez pas. On apprécierait ce geste de votre part. Peu importe le sujet: baptême, mariage, visite de la parenté, sports, activités sociales ou autres qui intéresseraient certaines gens de la place. Contactez-nous. On ferait un effort pour vous approcher et écrire à ce propos. S'il y a lieu, on accepte et prend même une photo. Sans votre coopération on est restreint à écrire sur seulement quelques sujets. Merci.

Denis

Parents-Professeurs

ÉLÈVES

Le jeudi 24 octobre, en l'auditorium de l'école secondaire de St-Pierre, se réunissaient plus de 100 parents d'élèves avec le personnel enseignant.

Le but de cette rencontre était de permettre aux parents de rencontrer les maîtres et d'échanger certaines idées sur l'éducation des élèves. Tous étaient les bienvenus, cependant, certains parents avaient reçu par la poste une invitation spéciale. Ceux-là on voulait les rencontrer et discuter avec eux. Il est regrettable, que, parfois, on ne peut parvenir à une entente en ce qui concerne le comportement de certains élèves. On ne peut accomplir dans une soirée ce qui a été négligé depuis trop longtemps.

L'atmosphère, comme d'habitude, était très amicale et tous, on nous a dit, furent satisfaits de cette rencontre. Un autre but de cette rencontre était de créer un rapport favorable entre parents, professeurs et élèves. On constate souvent à ces réunions que l'éducation des enfants n'est pas toujours facile. Elever une famille a ses joies, ses problèmes et aussi ses maux de tête. Qu'importe, ce qui est important c'est qu'on fasse un effort sincère et continuel, et ordinairement les résultats en valent bien la peine.

L'agriculture, une industrie !

Pour un trop grand nombre de personnes encore, le terme "agriculture" évoque la paix et la tranquilité de la campagne, les espaces verts et l'air pur. Un poème bucolique, quoi !

Comment pourrait-il en être autrement alors que les super-marchés nous ont habitués à trouver de tout, en abondance et au moindre désir. Et parce que nous ne comprenons pas toujours le cheminement suivi par les produits que nous consommons, nous préférons conserver une notion naïve et archaïque de l'agriculture et de tout ce qui l'entoure.

D'ailleurs, de tout temps, le terme agricole n'a-t-il pas été opposé à industriel ?

Comme tout cela peut être faux et dépassé.

Aujourd'hui, l'opposition entre l'agriculture et l'industrie n'est plus; et même plus, l'agriculture est devenue une véritable industrie. Seuls ceux qui sont en mesure de s'adapter aux exigences industrielles peuvent survivre. Les autres sont impitoyablement rayés de la carte.

L'indifférence des citadins à l'égard des problèmes et des questions agricoles est proverbiale. Celui qui trouve qu'il paie toujours trop cher son pain, sa viande ou ses oeufs pense trop facilement que la raison de ces hausses constantes est due à l'intransigeance des producteurs agricoles, lesquels, cela est bien connu, ne sont jamais satisfaits. Et pourtant, comme cela est loin de la vérité.

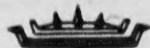
C'est même plutôt le contraire puisque celui-là même qui doit encourir tous les risques de production (l'assurance-récolte ou animal n'étant qu'une bouée de sauvetage en fait) est souvent celui qui est soumis aux lois inexorables de l'offre et de la demande.

Pour produire plus et meilleur, il faut de bonnes terres, un équipement lourd et dispendieux, et personnel de plus en plus qualifié et aussi de plus en plus rare... tout cela sans savoir ou même pouvoir estimer de façon précise quels seront les résultats obtenus.

Les producteurs agricoles sont plus que jamais un des piliers des l'économie de notre province et ils ont droit d'être entendus par les autres citoyens,

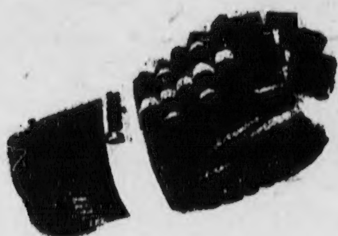




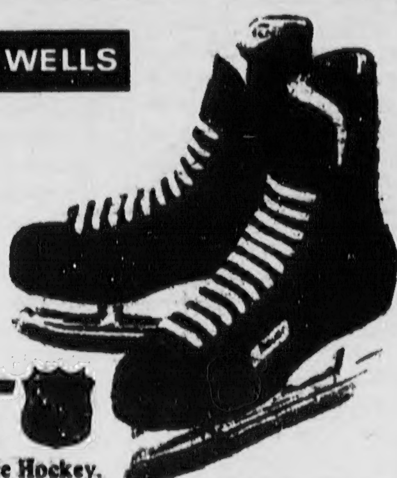


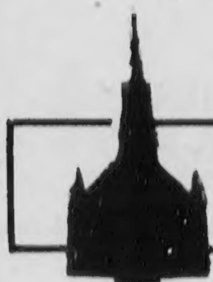












L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE
Yvonne Lagassé — 422-5722
Alma Perreault — 422-8868

NOUVEAU MAIRE DE STE-ANNE

Le 6 novembre, le nouveau maire André Chaput est entré en fonction, remplaçant Roger Smith qui a démissionné en même temps que deux conseillers — Lucien Desrosiers et Gérald Gobeil.

André est un jeune homme de trente ans, marié à Thérèse Lajoie et père de trois petites filles. Employé dans les services bancaires depuis plusieurs années, il est présentement administrateur de bureau à la Caisse Populaire de Saint-Boniface tout en résidant à Ste-Anne.

Voici quelques idées exprimées par Son Honneur lors d'une courte entrevue.

— D'abord, pas d'illusions sur "l'honneur". André prévoit une position qui demandera beaucoup de travail. Probablement qu'il lui faudra laisser tomber d'autres tâches qui lui plaisaient...

— il désire fortement un échange plus libre entre le Conseil et le public; l'un exprimant plus fréquemment ses opinions et l'autre s'efforçant d'informer davantage le public de ses activités et décisions.

— si l'occasion le demande et pour le bien commun, une plus grande coopération entre le village et la municipalité. Le fait que son père est préfet de la municipalité (est-ce un cas unique?) pourrait créer des situations intéressantes...

— avec l'aide du Conseil actuel (qui consiste de: Clément Charrière, Wilfrid Grouette, Bernard Vermette et Emile Mondor) il s'efforcera de continuer le bon travail commencé par les conseils antérieurs. Ici il rappela les rêves devenus réalités à Ste-Anne, le Centre Médical Seine, le Nursing, la Villa Youville, les rues pavées, les égouts d'urgence, la glace artificielle, le Curling, etc.

— tout en déplorant le fait qu'il n'y eut pas d'élection, donc pas de chiffre précis sur le nombre de personnes qui l'appuient, André compte beaucoup sur la bonne volonté et la coopération de TOUS. Saurons-nous lui faire confiance et, à l'occasion l'assurer de notre support?

Alma Perreault



LA HALLOWE'EN 1974

Enfin nous avons joui d'une "HALLOWE'EN" sans pluie, et sans neige, et les lutins se sont promenés de porte en porte sans se bousiller les pieds et sans salir les parquets. Les mamans sont aussi contentes que les enfants. Les petits, les moyens et les grands lutins ont eu beaucoup de plaisir à parcourir les rues en quête de friandises. Ce vieillard se fit un plaisir d'offrir à chacun le bonbon demandé.

Dans "son temps", il se masquait pour aller de maison en maison dans le "Rang St-David" de sa paroisse dans la vieille province, en compagnie de ses frères et quelques copains. Personne ne leur donnait de bonbons, mais les gens essayaient de deviner qui ils étaient, et parfois on tentait de les démasquer. Si quelqu'un parvenait à deviner juste, le lutin en question devait chanter une chanson ou exécuter une gigue. Le tout finissait par une veillée dans le voisinage. Sans doute ses copains se souviennent eux aussi des mêmes escapades de "Mardi Gras", car, à cette époque, on ne connaissait pas la Hallowe'en.

Yvonne Lagassé

Élections Municipales

A la suite des élections municipales du 23 octobre on put constater que l'intérêt aux affaires municipales ravivait sensiblement si on peut en juger par le nombre d'électeurs aux pôles électoraux.

DANS LE QUARTIER NO 1 (Giroux) JOHN A. TURNER fut élu conseiller l'emportant sur Charles Cyr par 67 votes. (57% des électeurs votèrent ici.)

DANS LE QUARTIER NO 3 (Richer) Philias GAUTHIER dut s'incliner devant NORMAN MAIN qui recueillit 155 des 235 votes. (60%)

QUARTIER NO 4 (La Coulée et sud au Parc Tourist) GUY HUTLET fut élu avec 111 votes contre les 104 de son "adversaire" Oram PROULX. (67%)

QUARTIER NO 6 (attenant le village de Ste-Anne) Alcide MICHAUD réélu par 93 voix contre Norman DAY qui en recueillit 49. (68%)

Au Conseil Municipal siégeront donc:
Préfet de la Municipalité: CAMILLE CHAPUT

Conseillers: Alcide Michaud, Guy Hutlet, John-R. Penner, Norman Main, Fred Joyce et Abe Unger, ces deux derniers élus par acclamation. Nous offrons au Conseil nos meilleurs voeux de succès dans ses entreprises au cours des trois années qui viennent.

AU CENTRE CULTUREL

Les mercredis à 2 heures, cours de tricotage et de bricolage donnés par Mme Brisebois.

Les mardis et jeudis (de 2 à 5 heures) sont réservés aux personnes (hommes et femmes) qui aimeraient se rencontrer pour causer, jouer aux cartes, etc.

Les intéressés sont priés de se rendre tout simplement au Centre à l'heure indiquée pour un après-midi divertissant.

Alma Perreault

VILLAGE DE SAINTE-ANNE

vente de terrain pour arrérages de taxes

Selon une ordonnance émise par le MAIRE du Village de Ste-Anne en la Province du Manitoba, sous sa main et le sceau du Village de Ste-Anne adressée à moi-même et portant la date du 1er jour de novembre 1974, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur la parcelle de terrain ci-dessous mentionnée pour arrérages de taxes et les frais, je donne avis par les présentes, qu'à moins que les arrérages de taxes et les frais ne soient payés au préalable, je vendrai par encan public, le 10 décembre 1974, dans la chambre du Conseil du Village de Ste-Anne, Manitoba, à 8:00 heures de l'après-midi le terrain sousmentionné pour arrérages de taxes et les frais.

Description:
Part of Lot 90, Plan 3627 which lies between two lines drawn at right angles to East limit of said Lot from points in same distant S 1260F and 1320F resp. as described in C.T. A60372.

Arrérages $427.20 coût $2.00 Total .... $429.20.

Le Village se réserve le droit d'exercer ses droits d'acheter ledit terrain même si un autre personnage offre un prix plus élevé que les arrérages de taxes sur le terrain.

Daté à Ste-Anne Manitoba ce 1er jour de novembre 1974.

Arthur J. Fiola
Secrétaire du Village
de Ste-Anne.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

ste-agathe

Le samedi 19 octobre avait lieu une cueillette de bouteilles à Ste-Agathe et Aubigny pour amasser des fonds pour la future arène. Etudiants et parents ont tous participé à cette campagne du ramassage de bouteilles et du chargement dans les camions.

Nous aimerions remercier tous ceux qui ont donné des bouteilles, ainsi que les étudiants qui ont travaillé volontairement durant cette journée. Un merci spécial à Mlle Noëlla Gauthier, Mme Rita St-Hilaire, Claude Dorge, Marius Lemoine, Adrien Dumesnil pour avoir fourni et conduit les camions.

Sincères condoléances à Mme Lucille Courcelles à l'occasion du décès de son bien-aimé père, M. Henri Gousseau, survenu à LaSalle, à l'âge de 69 ans.

Bon voyage à M. et Mme Gérard Bilodeau qui partaient par train pour des vacances de trois semaines en Colombie-Britannique.

Un groupe de parents et amis se rendaient chez M. et Mme Hubert Pinsonneault pour une soirée surprise à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Un joli gâteau et plusieurs cadeaux leur ont été offerts.

Félicitations à M. Emmanuel Lemoine qui a été élu conseiller dans le quartier no 3 pour un autre terme.

transcona

GAGNANTS AU SOUPER PAROISSIAL DU 20 OCT.

Le souper paroissial du 20 octobre fut un véritable succès. Pendant trois heures c'était une activité sans pareille dans le nouveau Centre Culturel l'Assomption. Quelque 700 personnes sont venues déguster un bon repas à la dinde. Merci à tous, surtout ceux de l'extérieur qui sont venus assister à cet événement de l'année centenaire du grand Winnipeg. Merci spécial aux marchands de la localité qui nous ont encouragés par des dons généreux. Outre les gagnants des prix d'entrée voici ceux du tirage: $25.00 Marie Guimond, 456, Victor, Winnipeg; $10.00 Mlle D. Carter, 381, l'Arche, Transcona; $5.00 Céline Aquin, 369, rue Gagnon, St-Charles.

C'est le samedi, 16 novembre, à 8h p.m. qu'aura lieu la danse "Hard Times" organisée par les Scouts de la paroisse de l'Assomption à Transcona.

Le meilleur costume pour l'occasion se méritera un prix, alors pourquoi ne pas tenter votre chance?

notre-dame

Le Club de 4-H de Notre-Dame-de-Lourdes tint sa première réunion le 22 octobre.

Membres élus de l'exécutif sont : Gisèle Deroche présidente, Gisèle Muller vice-présidente, Lucille Bosc secrétaire, Gisèle Lesage trésorière, Lilliane Lesage, reporteur.

Les membres du comite de communication (téléphone) sont: Muriel Girouard et Rose-Marie Meyer.

Les deux exécutives de notre club sont Rosanne Fouasse et Gérald Le Moullec.

La prochaine réunion aura lieu le 4 novembre.

Lilliane Lesage

somerset

NOUVEAU MAIRE

M. Roland Lafrenière fut élu maire de Somerset lors des récentes élections municipales. Il succède à M. Rémi De Pape qui occupait cette position depuis douze ans. Les conseillers élus furent M. le docteur Georges Mabon, MM. Paul-G. Thévenot, Paul-H. Labossière et Paul-R. Labossière. M. Adrien Doyon fut réélu préfet de la municipalité de Lorne.

FÉLICITATIONS

Félicitations à Mme Lorraine Girouard, coordonnatrice des festivals de la division scolaire de la Montagne, qui fut élue à l'exécutif provincial de l'Association des festivals du Manitoba lors de l'assemblée annuelle le 19 octobre dernier, en la salle du Centenaire de Winnipeg.

Cette Association groupe vingt-cinq festivals disséminés à travers la province et dont le nombre total des participants en 1974 se chiffrait à 71,000.

BINGO

Les membres de l'Auxiliaire du Manoir responsables de l'organisation des parties de Bingo pour les personnes retirées de Somerset et des environs sont Mmes Aldéa Weicker, Irène Lussier, Alice Van Deynze et Anita Poiron. Les parties de Bingo ont lieu tous les lundis après-midi au Manoir.

RAPPEL

Le Comité culturel vous rappelle les cours de danses donnés par M. Denis Connelly des Gais Manitobains, tous les mardis soir à 8h, en la salle communautaire.

Un cours de leadership donné par M. Marcel Lécuyer sera offert les 15, 16 et 17 novembre, en l'école secondaire de Somerset à 8h p.m. Le coût de l'inscription est de $4.00.

Le film "Souris tu m'inquiètes", suivi d'une discussion, sera présenté le dimanche 10 novembre à 2h en l'école secondaire. Bienvenue à toutes les dames.

ATELIER DE DANSES

Neuf étudiants de l'école secondaire ont participé à l'atelier provincial de danses folkloriques, organisé à St-Boniface par les Gais Manitobains récemment. Ils ont bien joui de leur fin de semaine et remercient le Comité culturel de Somerset qui défraya le coût de leur inscription. Ces jeunes sont: Marilyn Labossière, Gertrude Magne, Murielle Rheault, Ginia Ostrowski, Georgette Messner, Thérésa Thévenot, Martial Hébert, Jean Poiron et Richard Raine.

ste-anne

Je comprends que ce plan d'expansion rendra la communauté plus économiquement viable mais ceci aussi viendra avec le temps. Ce n'est pas nécessaire de presser le développement de Ste-Anne. Ca viendra.

Je ne demande pas qu'on arrête le progrès et le plan d'expansion de Ste-Anne, car demander ça de notre société d'aujourd'hui est demander l'impossible alors je suggère tout simplement qu'on se modère dans nos ambitions commerciales et politiques pour regarder un peu le bord esthétique de la vie, qui comprend un sens de fraternité, de culture et de tranquillité, qu'un petit village engendre mais qu'une ville détruit.

Apprécions ce que nous avons tandis qu'on l'a.

Robert Freynet

st-claude

Le dimanche, 13 octobre, avait lieu à St-Claude, un tournoi de fer à cheval dont voici la liste des gagnants:

1er tournoi, 1ère compétition: M. Chaboyer et M. Chartrand de St-Laurent ont battu Joe Rey et Léo Bergeron de St-Claude; 2e compétition: MM. Habeck et Leroux de St-Claude ont vaincu Paul Landreville et Denis Dion également de St-Claude.

2e tournoi, 1ère compétition: MM. Chabot et Chartrand de St-Laurent ont fait mordre la poussière à MM. Tourand et Conan; 2e compétition: MM. Carrière et Pelletier de St-Boniface ont battu Ronald Burgouyne et Gilles Chappelat de Saint-Claude.

Un merci à tous les participants et félicitations aux gagnants. Des remerciements spéciaux à Michel Corps de la Mission Culturelle et Française qui à l'aide du Cinébibliobus a su nous faire apprécier les beaux côtés de notre belle langue française.

letellier

PROFESSION PERPETUELLE A LETELLIER

"Je veux partager ma découverte" était le thème de la célébration de profession religieuse de Soeur Anita Douville, S.G.M., en l'église de Letellier, le 12 octobre. Le Père Victor Bilodeau, curé, présida la célébration eucharistique. Dans son homélie, il expliqua le thème choisi par la professe; phrase tirée du livre "Jonathon Livingston Seagull". Ce dernier pendant sa vie a toujours cherché une plus grande liberté de son être. Tout en parlant de la vie religieuse, le Père souhaita à Soeur Anita fidélité à Celui auquel elle se consacre pour la vie – le Christ.

Soeur Bernadette Poirier, supérieure provinciale, reçut les engagements de la nouvelle professe. A l'offertoire, les père et mère d'Anita l'accompagnèrent pour présenter au Seigneur les offrandes, tandis qu'un petit groupe de Soeurs chantaient "All that I am I give to You". La chorale de Letellier termina la célébration avec le chant "Je m'en vais".

La fête se continua en la salle de Letellier avec la famille Douville et tous les amis d'Anita. Quelques courts chants composés pour l'occasion ajoutèrent du piquant à la soirée.

Sont venus pour l'occasion: les parents de Soeur Anita, M. et Mme Ovide Douville de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Roméo Privé de Ponteix, M. Hervé Douville de Swift Current, Mme Yvonne Jokner de Mouse Jaw, M. et Mme Jean-Noël Douville de Winnipeg.

On se rappelle aussi que le 29 janvier dernier l'on fêtait le grand homme de notre paroisse, le Père Victor Bilodeau, qui célébrait alors son 25e anniversaire de sacerdoce. Ce fut une fête magnifique et un événement très cher à notre paroisse. Toute la fête rayonnait la joie et la gratitude du jubilaire dont ceux qui étaient présents se rappellent encore avec une vive émotion.

Nous manquons la présence de la famille Urbain Lemay qui nous ont quittés à la mi-août pour faire de Morris sa nouvelle demeure.

Nous nous réjouissons avec la famille Léo Leclair qui a accueilli dans son foyer à la fin d'août, une petite fille, Suzanne, âgé de 2 mois.

Le lundi 21 octobre, au Morris Lodge, est décédé M. Victor Robert âgé de 77 ans. Le service eut lieu mercredi en l'église de Letellier. L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse.

Nous souhaitons bonne chance à Mme Léona Dansereau qui a quitté la paroisse. Soit assurée Léona que tu seras toujours reçue les bras ouverts.

powerview

La semaine du 26-27 octobre, l'école de Powerview se voyait envahie par un groupe d'environ 80 "Mélo-Manistes", dont 40 venaient de différentes régions de la Province: St-Boniface, St-Laurent, St-Claude, Ste-Anne, La Broquerie et St-Georges.

Nous avons eu deux jours bien remplis de pratiques de chants folklores, "Negro-Spirituals", chants semi-classiques et chants contemporains dirigés par le Père Martial Caron, Marcien Ferland et Guy Bouillanne avec Mme Pauline Durant au piano. Le tout finit par un concert dans la salle paroissiale, dimanche soir. Mme Marie Fournier était "maître de cérémonies" – L'applaudissement enthousiaste des 250 personnes indiquait l'appréciation de l'auditoire pour le beau chant interprété par les différents groupes et leurs chefs. – Souvent nous nous étions demandés si un "Mélo-Mani" réussirait dans notre région; le succès de celui-ci nous donne la réponse. Nous remercions les membres du Comité du Centre Culturel St-Georges-Powerview de leur initiative!

Samedi, le 26 octobre M. et Mme Paul Alarie se rendaient à l'Université du Manitoba pour assister à la graduation de leur gendre, Harry Skenequi recevait son diplôme en comptabilité. La remise des diplômes fut suivie d'un banquet et soirée dansante à Masonic Hotel. En revenant le dimanche ils visitèrent leur fille Soeur Pauline, à St-Vital.

Samedi le 26, Mme Armand Désilets a assisté au mariage de sa nièce Suzanne Dupont et Marcel Makar. Le mariage eut lieu en l'église Catholique Ukrainienne St-Pierre et Paul. Le souper et la réception eurent lieu à la demeure de la mariée. Les jeunes époux partirent par avion, le lundi suivant, pour Vancouver où ils doivent probablement demeurer.

M. Arthur Bruce avait dernièrement la visite de deux frères: Tony de St-Vital, accompagné de son épouse et Jean de Vancouver.

A l'hôpital de Pine Falls, vendredi le 25 octobre, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Philippe Bouthillier, née Olive Lafertè. Après une longue maladie endurée avec courage et résignation, elle s'éteignit doucement, vendredi après-midi, entourée de sa famille. Les prières furent récitées en l'église de Notre-Dame-du-Laus dimanche soir. La messe des funérailles fut chantée lundi matin et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de Pine Falls.

Nous manquerons Mme Bouthillier qui fut toujours très active dans toutes les organisations paroissiales où elle n'a jamais refusé son temps et son aide donnés avec un sourire. Nos sympathies les plus sincères à la famille éprouvée.

Mme Armand Désilets

lorette

RESULTATS DES ELECTIONS

Comme maire de la Municipalité Rurale de Taché – Marcel Roch (élu avec 713 votes); Denis Dorge (573 votes). Comme conseiller du Quartier no 2 – Archie Piette (élu avec 62 votes); David Kauenhofen (59 votes); Frank Schultz (46 votes). Quartier no 3 – Richard Pirt (élu avec 144 votes); Eddie Oczkus (110 votes); Quartier no 4 – William Danyichuk (élu avec 208 votes); Laurent Johnson (123 votes); Quartier no 6 – Albert GAYET (élu avec 161 votes); Ernest Desrosiers (121 votes); Ronald Martens (20 votes).

Fut élu comme commissaire de la Division Scolaire Seine: Léo Dubois avec 433 votes; Gilles Manaigre (145 votes).

Nous remercions tous les candidats qui ont bien voulu poser leur candidature, les nombreuses personnes qui se sont rendues aux urnes le 23 octobre, les sortant de charge qui se sont dévoués pour le plus grand bien de tous, et bon succès aux nouveaux élus.

Le restaurant "Twin Lantern" a évé vendu à M. et Mme Roland Fiola. Il a ouvert ses portes le lundi 30 septembre. Tous leur souhaitent de réussir dans leur nouvelle entreprise.

Le restaurant "Rollie's Grill", quoique d'espace plutôt restreint, a rendu bien service aux employés qui s'occupent de refaire la rue principale depuis le 6 août 1974. Il leur a servi des repas chauds et bien apprêtés. Félicitations aux entrepreneurs qui font un beau travail. La belle température leur permettra de terminer la première couche d'asphalt cet automne.

Le dimanche 20 octobre, M. Marius Lacasse représentait la paroisse de Lorette à la réunion de Développement et Paix tenue au centre de Pastorale à St-Boniface. Il a trouvé que la présentation de vues animées et les discussions en ateliers étaient de bons moyens de renseigner les gens sur la pauvreté et les souffrances qu'endurent les personnes résidant dans les pays sous-développés. Ce qui l'a le plus frappé de cette réunion furent ces paroles: "Les biens spirituels nous sont donnés par Dieu et les biens matériels nous sont prêtés par Dieu."

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, qui eut lieu le 10 octobre, fut très intéressante. Le but principal était l'organisation du souper du 13 octobre. La Société contre l'arthrite nous a envoyé des nappes individuelles pour le souper paroissial, et en retour nous lui avons fait parvenir la somme de $40.00, revenu du vestiaire. Il fut aussi question de la Ligue pour la Vie – rue Marion – qui demande un don pour lui venir en aide. Ceci fut accepté par les membres.

Mme Laurette Durand nous donna ensuite un rapport du congrès tenu les 1er, 2 et 3 octobre à Saskatoon et organisé par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises afin de connaître davantage cette organisation qui célèbre ses 60 années d'existence et désire ainsi regrouper les dames francophones de l'Ouest. Mme Durand fut émerveillée de ces trois jours d'étude.

Puis Mme Annie Marcoux donna un bon résumé du congrès de la L.F.C., tenu à Aubigny au mois de septembre.

Sinceres condoléances aux familles Bohémier et René Raynaud de Lorette à l'occasion du décès de M. Alexandre Bohémier, survenu à Montréal le vendredi 25 octobre.

Les Mini-Francophones ont recommencé leurs rencontres depuis le 2 octobre. Leur groupe se compose de 11 mamans et 19 enfants qui se réunissent les mercredis après-midi au presbytère. Il va s'en dire que les petits aiment y revenir toutes les semaines pour rencontrer leurs amis, jouer, chanter, écouter des histoires, fouiller dans la boîte de surprises, faire de la gymnastique, bricoler et prendre aussi le petit goûter.

Si vous avez des jouets, vieux catalogues, ciseaux d'enfants, etc., qui pourraient nous être utiles, ils seront très appréciés. Nous sommes aussi à la recherche d'un costume du Père Noël et d'un volontaire pour passer les cadeaux aux enfants le 18 décembre. S.V.P. contacter Jeannine au 878-2221. Un gros merci à M. le Curé pour nous permettre de se rencontrer au presbytère.

Le dimanche 20 octobre, Miles Colette Dubois, Mona Gauthier, Mmes Blanche Bohémier et Jeannine Porteous se rendirent au CCFM comme représentantes de la région.

Il semble qu'un Mini-Rallye local s'organise pour le dimanche 17 novembre. En grande ligne, il y aura quatre ateliers divers, du chant, du théâtre, âge d'or, agriculture, économie. Que les parents amènent leurs enfants car il y aura une garderie jusqu'à l'heure du souper. On espère souper ensemble. Il y aura chant, saynète, danse. Si l'on est chanceux l'on aura les Gais Manitobains. Venez tous et amenez vos amis.

Nous tenons à avertir tous les intéressés qu'il y a un bingo à tous les mercredis, à 8 heures du soir, au Foyer Notre-Dame de Lorette. Venez nombreux divertir et rencontrer les personnes âgées tout en gagnant de beaux prix.

Le Comité Culturel de Lorette organise un cours de bricolage, qui aura lieu à tous les mercredis, à 9 heures du soir, à l'école secondaire. Il sera sous la direction de Janine Tougas. Tous les intéressés sont invités à s'y inscrire en composant 878-2745.

Le Club de Curling de Lorette, qui maintenant jouit de l'installation de la glace artificielle, commencera ses activités plus tôt cette année. Les intéressés doivent composer 878-2228 ou 878-2214.

Les Chevaliers de Colomb tiendront leur bingo à la salle paroissiale tous les dimanche à 8 heures du soir. Bienvenue à tous.

On demande à tous de se rendre à la salle paroissiale le jeudi 7 novembre 1974 à 8h30 du soir, pour entendre Sr Frances Molaro parler de Développement et Paix. Jeunes et moins jeunes sont invités.

Lorette, Man.
Le 26 octobre 1974

Je voudrais débuter par remercier ma femme, ma fille et gendre, et mes deux fils pour leur support moral et ensuite je désire remercier les électeurs qui ont cru bon de me supporter lors de l'élection la semaine dernière.

C'est avec peine que j'ai constaté qu'on a mélangé la politique au niveau municipal.

Il en est de même aussi pour se laisser acheter avec une levée de coude. (quel principe).

Encore une fois un grand merci du fond du coeur à mes supporteurs.

Denis DORGE
de la Municipalité de Taché

LA VERITE

Ayant les regards sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi, qui, en vue de la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu. (Epître aux Hébreux, ch. 12, v. 2).

Qu'est-ce que L.C.L.?

st-eustache

UN 60e ANNIVERSAIRE BIEN SOULIGNE

Le 10 août dernier, M. et Mme Amédée Beaudin, demeurant au 326, rue La Vérendrye, à St-Boniface, ont célébré leur 60e anniversaire de mariage. Les enfants avaient tenu à devancer la fête à l'été afin de mieux accommoder le plus de gens possible. Il y eut messe, célébrée par le Père Gérard Ouellette, au Centre Culturel franco-manitobain, suivie d'une fraternelle et chaleureuse réception. On y remarquait quelque 325 invités.

C'est en effet, le lundi 23 novembre 1914, que M. et Mme Amédée Beaudin ont uni leur destinée en l'église de St-Eustache. Cette union devait donner naissance à neuf enfants: tous sont encore vivants. A l'exception d'Ida qui est entrée en religion chez les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie en 1939, tous leurs enfants se sont mariés. Et ils le leur ont donné 42 petits-enfants et 39 arrière-petits-enfants.

Le jubilaire est né le 24 mai 1889, à St-Eustache, Man. A l'âge de 15 ans, il a commencé sa vie de travail au salaire de $15.00 par mois. Il a rencontré Claire Desjardins, née à St-François-Xavier, Man., le 4 juillet 1893, d'une famille de 10 enfants. Elle a travaillé sur la ferme de ses parents jusqu'à son mariage. M. et Mme Amédée Beaudin ont toujours demeuré à St-Eustache jusqu'à leur retraite en 1957 lorsque M. Beaudin a cédé le bureau de poste à un de ses fils, Léon. (Son père lui a vendu le magasin général en 1947).

M. Amédée Beaudin est heureux en compagnie de sa bien-aimée, Claire. Les enfants disent que leur père et leur mère ont été pour eux un couple idéal. Il est vrai qu'ils ont quitté Saint-Eustache. Nous devinons qu'il leur en a coûté et qu'ils ne l'ont pas fait de gaieté de coeur. Comme maître de poste, au service du public, M. Beaudin l'a été de 1925 à 1958, c'est-à-dire pendant 33 ans et on peut dire avec fidélité. Le courrier provenant d'Elie, c'est sur un chemin de terre et bien souvent en bravant les intempéries qu'il allait le quérir du lundi au samedi. Soulignons également qu'il a été commissaire d'école pendant 35 ans. Aussi, était-il propriétaire du magasin général. Que d'heures passées derrière le comptoir à servir et la plupart du temps debout! Le soir, il fermait quand le dernier client était parti. Il ne s'est jamais accordé une semaine de vacances. Il va sans dire que pour M. Beaudin St-Eustache, aujourd'hui, c'est encore sa vie. Comme marchand général de 1914 à 1947, il est à son honneur de dire qu'il n'a jamais étrangié personne. Quant à son épouse, Claire, déjà à 16 ans, au temps de M. le curé Télesphore Campeau, elle s'est classée première candidate à un bazar, remettant une rondelette somme de $300.00. Elle a continué de se dévouer aux oeuvres paroissiales pendant 40 ans. A l'église, c'est elle qui était organiste. Elle a bien aidé les indigents de la paroisse, leur donnant du linge, de la nourriture, les invitant même à prendre une tasse de thé à sa table.



Photographie prise lors du mariage de M. et Mme Amédée Beaudin en 1914.

La grande fête familiale d'août dernier, composée des enfants et petits-enfants, autres parents et amis, a permis de se ressouvenir du passé. Nos jubilaires, âgés respectivement de 85 et 81 ans, ont causé une bien agréable surprise. On connaissait leur talent pour le chant. M. Beaudin sait 5 Credo et il peut encore les chanter. Tous deux, interprétèrent une chanson de leur répertoire et s'accompagnèrent eux-mêmes au piano. Quelle joie de part et d'autre!

Ce jubilé du 60e anniversaire s'inscrit dans le livre des souvenirs inoubliables du centenaire de la paroisse de St-Eustache. Le 23 novembre prochain, joignons-nous d'esprit et de coeur à ce couple si méritant de chez nous, toujours présent à nous qui les aimons tant. Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux vous accompagnent M. et Mme Amédée Beaudin. Longue vie!

st-boniface

TROIS PAROISSES DE ST-BONIFACE ORGANISENT UN SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

Le 9 octobre dernier, des représentants des paroisses de la Cathédrale, des SS Martyrs-Canadiens et du Précieux-Sang ont formé un comité permanent de service de préparation au mariage avec bureau à la Cathédrale de Saint-Boniface. Ce service est à la disposition de tous les jeunes adultes francophones de la ville et du diocèse de St-Boniface. Il a été établi à la suite de longs pourparlers entre des représentants des trois paroisses et des laiques intéressés aux besoins des jeunes fiancés. Le comité de direction est formé de prêtres et de couples mariés, avec comme secrétaire animatrice, Soeur Cécile Granger des soeurs de Notre-Dame des Missions.

Soeur Granger s'occupe en particulier:

- d'animer la pastorale de la préparation au mariage;
- d'exercer un leadership éclairé auprès des personnes engagées;
- de coordonner les activités propres à ce service;
- de maintenir des contacts assidus avec les personnes de ressources et les animateurs qui aident aux rencontres des fiancés;
- de découvrir de nouvelles personnes capables d'aider au programme;
- de promouvoir auprès des média d'information le rôle et le travail du service de préparation au mariage dans la société;
- de faire connaître le service auprès des paroisses, des écoles et d'autres organismes;
- de documenter le service en livres, publications et moyens audio-visuels:
- de recueillir les réactions des fiancés et des prêtres sur les sessions et apporter des suggestions susceptibles d'améliorer le programme;
- de maintenir les liens avec les services nationaux de préparation au mariage;
- de proposer des projets à longs termes en ce qui concerne la pastorale du projet mariage;

Ce service pastoral vise à orienter le jeune couple vers un mariage chrétien et à l'amener à communiquer à l'intérieur de lui-même par rapport au projet de son mariage. A cette fin le S.P.M. (Service de Préparation au Mariage) donne depuis le 29 septembre une série de huit rencontres traitant de la vie à deux. La méthode de présentation des rencontres est variée: on utilise des films, chants, dialogue avec des couples ressources, questionnaire, discussion en tête-à-tête ou en équipe et échanges. Une trentaine de couples se sont inscrits à cette session d'automne. Ils sont originaires de St-Boniface, Norwood, Parc Windsor, St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, Letellier, Lorette, Otterburne, Ile-des-Chênes, St-Malo et St-Laurent.

Un sondage effectué auprès des couples lors de la mi-session a révélé que les jeunes sont satisfaits de la façon dont les rencontres sont conduites.

La présente session se terminera le 1er décembre. Le comité S.P.M. projette une session d'hiver et une session pour le début de l'été. Les dates en seront publiées sous peu.

Pour tous renseignements on peut s'adresser au Secrétariat de S.P.M. Soeur Cécile Granger, 190, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface R2H 0H7 (téléphone: 247-3063).

Nouveau directeur du Club La Vérendrye

L'assemblée annuelle du Club a eu lieu mardi le 29 octobre et les membres suivants ont été élus directeurs pour un terme de deux ans:

Raymond Dheilly, Premier Vice-Président
Gilbert D'Eschambault, Second Vice-Président,
Guy Savoie, Trésorier,
Maurice Laberge, Directeur,
Michel Monnin, Directeur.

Les personnes suivantes ont encore un an à servir comme Directeurs:

Roland Senez, Président,
Maurice Lévêque, Secrétaire
Fernand Morier, Directeur,
Paul Mousseau, Directeur,
Roland Bazinet, Directeur.

Les membres sortant de charge furent :

Charles Lacroix, Premier Vice-Président,
Marcel Champagne, Second Vice-Président
Roland Bertrand, Trésorier,
Denis Beaudry, Directeur.

Au cours de l'assemblée du 29 octobre, le Président a dit que les affaires allaient de mieux en mieux au Club, grâce au support des membres et a demandé que l'on continue.
Il a aussi offert ses remerciements aux directeurs sortant de charge.

Il y a trois points à noter concernant le Club:

1 – Les membres qui désirent un veston avec les couleurs et l'écusson du Club sont priés d'examiner l'échantillon et de laisser leur nom à la secrétaire.

2 – Il y aura encore cette année une soirée la veille du jour de l'An. Lucille Emond et son orchestre feront les frais de la musique ce soir là et il y aura un repas chaud de servi. Veuillez surveiller le tableau d'information au Club pour le prix des billets, etc.

3 – Vous pourrez bientôt renouveller votre carte de membre pour 1975.

LE CLUB LA VÉRENDRYE
614, rue Des Meurons
St-Boniface, Man.





Directeurs du Club La Vérendrye 1974-1975

De gauche à droite:
première rangée: Maurice Lévêque, Secrétaire, Raymond Dheilly, premier vice-président, Roland Senez, Président, Gilbert D'Eschambault, second vice-président, Guy Savoie, Trésorier.
Deuxième rangée: Maurice Laberge, Fernand Morier, Michel Monnin, Paul Mousseau, Roland Bazinet, tous directeurs.

Festival de poésie et d'art dramatique

C'est le joli petit village de St-Alphonse qui sera l'hôte du douzième festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire de La Montagne les 11, 12 et 13 février prochain. Comme par les années passées, les participants à ce festival pourront réciter en français ou en anglais des poèmes de leurs propres compositions ou d'auteurs connus, en groupe ou individuellement, suivant les nombreuses catégories. Les concurrents présenteront également des pièces de théâtre inédites ou d'auteurs connus, en français ou en anglais.

Les adultes sont aussi invités à participer au festival, soit dans la catégorie de poèmes inédits ou celle des pièces de théâtre, dans la langue de leur choix.

Les juges seront Mlle Léonie Guyot de St-Boniface, et le professeur Brian Bendor-Samuel de Winnipeg, ainsi qu'un membre du Cercle Molière, à être annoncé.

Les formules de participation doivent être envoyées à Mme Shirley Conrad, d'Indian Springs, avant le 6 décembre prochain.

Les membres de l'exécutif qui travaillent à la préparation de ce festival depuis plusieurs mois déjà sont: présidente sortant de charge, Mme Mathilde Fifi, de Bruxelles; présidente, Mme Evelyn Van de Walle, de St-Alphonse; 1ère vice-présidente, Mme Rachel Rey, de St-Claude; 2e vice-présidente, Mme Marilyn Plaitin, de Swan Lake; secrétaires, Mmes Angéline Pouteau et Imelda Delorme, de St-Alphonse; trésorière, Mme Yvonne Delichte; responsable du prospectus, Mme Shirley Conrad; responsable des règlements, Mme Diane Stevens; responsable des trophées, Mme Yvonne Cnudde; officière de liaison, Soeur Simone Parent, de Notre-Dame-de-Lourdes; reporter, Mme Odile Ostrowski, de Somerset.

Soulignons que la division scolaire de La Montagne compte deux festivals annuels: celui de poésie et d'art dramatique et le festival de musique, chant et danse. Ce dernier aura lieu à Somerset au début de mai 1975. Notons également que ces festivals sont affiliés à l'Association des festivals du Manitoba et à la Fédération canadienne des festivals de musique.

Remise de bourses au Précieux-Sang

C'est à l'occasion d'une réception offerte par le comité du Fonds Scolaire Saint-Vincent que, le mardi 22 octobre, sept étudiants méritants de la paroisse du Précieux-Sang recevaient des bourses pour une valeur totale de $2,300.

Au nom des membres du comité de sélection, M. A. Corriveau fit l'historique du Fonds et expliqua les données qui rentrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'octroyer ces bourses.

C'est en 1965 que le Club Saint-Vincent, qui avait déjà financé et construit une école paroissiale de 24 classes, plaçait à quasi perpétuité $50,000, somme qui serait destinée par l'entremise des intérêts qui en découleraient à encourager les étudiants à poursuivre leurs études françaises et post-scolaires. Aujourd'hui ce fonds comprend environ $60,000 placés à terme. Ce fonds fut placé en fiducie sous la gérance d'un comité de cinq membres, tous résidant en dehors de la paroisse. Les membres actuels appartiennent aux catégories stipulées par les règlements d'incorporation. Ce sont: M. le Juge A. Monnin, président, M. A. Goebel, assistant-directeur de la division scolaire St. James, Assiniboia, M. A. Corriveau, éducateur au niveau provincial, M. G. d'Eschambault, homme d'affaires, secrétaire-trésorier, et M. le docteur J.-C. Lavoie.

Lorsqu'il fait sa demande de bourse, le candidat doit être paroissien du Précieux-Sang depuis au moins un an. Il doit avoir complété sa douzième année et avoir pris le cours Français 300 ou son équivalent près. Il doit être inscrit dans un cours post-scolaire d'une durée d'au moins une année. La bourse n'est attribuée que pour l'année d'études qui suit la douzième année et ne se répète pas.

Les autres critères qui modifient l'octroi sont: le montant requis pour frais de scolarité pour l'année d'études que le candidat entreprend; les besoins financiers en autant qu'il est possible de l'établir; les bourses qui auraient été octroyées au préalable et l'excellence des résultats scolaires obtenus.

Jusqu'à date, $25,915 ont été remis en forme de bourses. Ce montant, qui fut distribué à 91 boursiers, représente une moyenne de $285 par bourse.

Les récipiendaires des bourses étaient: Bergeron, Jacques, Arts; Lamoureux, Gilles, Arts; Lauzé, Guy, Administration des Affaires; McCarthy, Estelle, Sciences; Michon, Robert, Sciences; Nault, Nicole, Nursing; Ratté, Patrick, Administration des Affaires.

M. Corriveau exhorta les jeunes à continuer, à persévérer, à percer. "Nous vous applaudirons tout au long du chemin, dit-il, nous avons besoin de vous!"

Au nom des boursiers, Mlle Nicole Nault remercia leurs parents, les membres du Club Saint-Vincent et du Fonds Scolaire qui se sont dépensés dans l'intérêt des jeunes.

Les convives dégustèrent alors un délicieux goûter-buffet.



Par Enrique Borjas

CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

Au mois de juin de 1800, Napoléon a gagné aux Autrichiens la bataille de Marengo, et son cuisinier M. Dunand a fait sur le champ de bataille le dîner pour le premier Consul, avec le peu d'éléments qu'il avait en main.

Le plat original était un poulet, mais l'ensemble de la recette transportée en France et servie à la table des Tuileries a été adaptée à plusieurs viandes entre autres le veau.

VEAU MARENGO

(pour 4 personnes)

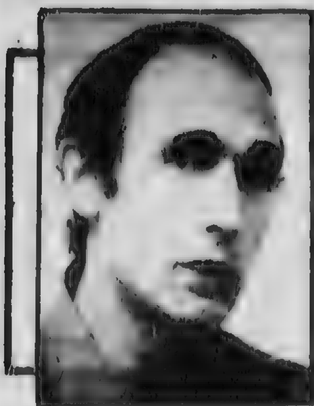
Ingrédients:

- 2 lb poitrine de veau
- 12 petits oignons glacés au beurre et au sucre
- 3/4 tasse de champignons frais sautés à l'huile
- 6 c. à table de vin blanc
- 1 1/2 tasse de bouillon
- 1/2 tasse de sauce de tomate
- 2 oignons hachés
- 1 gousse d'ail écrasée
- 6 c. à table de persil haché
- sel, poivre et croûtons.

Détailler le morceau de veau en tronçons de la grosseur d'un gros oeuf, les faire revenir à l'huile dans une cocotte.

A mi-cuisson, ajouter les oignons hachés et l'ail écrasé, déglacer au vin blanc, mouiller avec le bouillon et la sauce de tomate, ajouter le bouquet garni, saler, poivrer. Couvrir la cocotte et faire cuire sur feu doux 1h30. Egoutter les morceaux, les mettre dans une sauteuse avec les petits oignons et les champignons, verser dessus la sauce réduite et passée, faire mijoter 15 minutes.

Dresser les morceaux de veau en timbale avec leur sauce et ses agréments. Saupoudrer de persil haché et garnir de croûtons frits au beurre.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Le Canada mécontente son grand frère

A la récente audience publique à Washington, les partis impliqués ont virtuellement déclaré une guerre ouverte aux mesures restrictives sur les importations américaines.

C'est par des mesures de représailles que les Etats-Unis feront, s'il le faut entendre, raison à leur petit frère qui a osé prendre de pareilles décisions.

L'American National Cattleman Association va jusqu'à dire que les mesures prises par le Canada violent les ententes internationales et que les éleveurs ne supporteront pas, quel que soit le problème canadien, qu'on les prive d'exporter leurs productions, les privant ainsi d'un revenu possible de plusieurs millions de dollars.

En effet, n'eut été l'imposition d'un contingentement par le gouvernement canadien, plus de 334 mille boeufs auraient été vendus au Canada.

Il est pourtant important de préciser que ce nombre ne représente que 3 jours et demi d'abattage pour les Etats-Unis, mais équivaut à six semaines d'approvisionnement pour les abattoirs canadiens.

Il est donc évident que l'ouverture de nos frontières aurait fait décliner le prix du boeuf canadien sans améliorer le moins du monde le prix du boeuf américain.

Considérant que l'industrie de l'élevage est dix fois plus grosse aux Etats-Unis qu'au Canada, il est important que notre gouvernement envisage la réalité et protège nos éleveurs.

TOUJOURS LA RENTABILITÉ

Le principal problème qui a hanté l'agriculture de l'Amérique du Nord et celle de l'Europe au cours des 40 dernières années a été la possibilité constante de constituer très vite des excédents de n'importe lesquels des principaux produits agricoles.

Ce problème s'est posé sous diverses formes. Pour y apporter solution, les gouvernements ont été amenés à octroyer des subventions et à mettre sur pied des programmes de soutien des prix qui ont donné lieu à une accumulation d'excédents considérables toutes les fois que les prix consentis assuraient la rentabilité de la production. D'autre part, ce problème a été à la source d'un exode rural important vers les villes qui se sont rapidement congestionnées. C'est ainsi qu'au Canada, la population agricole est passée de plus de 3 millions de producteurs qu'elle était à la fin des années 1930, soit plus de 27% de la population totale, à moins de 1,5 million en 1971, soit moins de 7% de la population totale. Enfin, ce problème a poussé les agriculteurs à se livrer à une forte concurrence en vue d'obtenir des rendements et une productivité accrus. Grâce à cette concurrence, la productivité a augmenté plus rapidement en agriculture que dans tous les autres secteurs de l'économie nationale.

Toutefois, l'accroissement des rendements et de la productivité n'a permis d'assurer la rentabilité financière des agriculteurs en cause que pendant quelques années tout au plus. Aussitôt après l'entrée en jeu d'autres agriculteurs — et ils devaient faire face à la musique pour assurer la survie de leur entreprise — ce sont les consommateurs qui ont profité de la situation.

Les producteurs et les dirigeants agricoles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe ont tenté de faire face à cette situation en mettant à l'essai tous les systèmes que vous pouvez imaginer.

Toutefois, la situation n'est plus aujourd'hui la même. Nous n'avons plus à faire face, du moins actuellement, à un problème d'excédents, mais à un problème de pénurie d'aliments à l'échelle mondiale.

Si nous abordons la situation sous ce jour et si nous considérons que le Canada dispose de presque chacune des ressources permettant d'accroître la production alimentaire, tels d'excellents agriculteurs, une abondance de terre et d'eau douce, ainsi que des ressources énergétiques plus importantes que la plupart des autres nations en vue de produire des engrais et produits antiparasitaires et de faire fonctionner les machines agricoles, l'avenir de l'agriculture au Canada nous paraît des plus prometteurs. Toutefois, il nous faut considérer l'envers de la médaille: le manque de fonds permettant à nos agriculteurs d'accroître leur production, les demandes constantes formulées par d'autres secteurs du circuit alimentaire en vue d'accroître leur part de l'assiette économique, la surabondance de contrôles bureaucratiques exercés sur tout ce qui relève de près ou de loin de l'agriculture, la pénurie de main-d'oeuvre affectée à nos productions végétales ou animales, les hausses sensibles du coût de production attribuables au fait que les autres secteurs de notre économie et de notre société disposent de sommes plus importantes pour l'achat de terres, d'énergie, d'acier et même d'argent que les agriculteurs.

Il n'y a pas de doute que les agriculteurs ont tenté de leur mieux d'accroître la production. Dans le passé, ils ont subi des échecs et c'est pourquoi ils sont aujourd'hui prudents quand il s'agit d'investir les sommes considérables à cette fin. Les statistiques indiquent que les agriculteurs canadiens ont commencé à ouvrir le robinet de la production. Ils ont acheté et répandu l'an dernier plus d'engrais et d'herbicides que jamais, en dépit de la forte hausse des prix. Ils ont commandé un nombre si élevé de machines agricoles que certaines d'entre elles ne pourront être livrées avant deux ans. Ils ont demandé à la Société du crédit agricole de doubler largement les sommes qu'elle leur avait versées sous forme de prêts l'année précédente; et ce sont les jeunes agriculteurs qui revendiquent la plus forte hausse de prêts que la Société a consentis.

Le gouvernement fédéral a adopté des mesures destinées à stimuler la production agricole. Il a supprimé l'impôt sur les grains de capitaux visant les exploitations cédées de père à fils. D'autres modifications fiscales ont incité les producteurs à accroître leurs troupeaux et à investir leurs bénéfices dans l'amélioration de leur ferme. La Société du crédit agricole a accru les fonds destinés aux producteurs et tout particulièrement aux jeunes agriculteurs.

Le gouvernement fédéral applique de nouvelles politiques qui touchent le domaine de la stabilisation des prix agricoles, le secteur laitier, le secteur des céréales fourragères (grains de provende), les paiements anticipés en espèces ainsi que l'entreposage et la manutention des productions végétales. Toutes ces politiques tiennent compte du fait que l'agriculture est aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle ère.

LA SEMAINE EN REVUE A TORONTO

Les boeufs et les taures de bonne qualité se sont vendus à plus haut prix en raison de la demande.

Les animaux difficiles à classer se vendaient cette semaine avantageusement.

Les prix des taureaux et des vaches restaient stables. Les animaux d'élevage étaient en demande et se vendaient à la hausse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 51 à 53$, ventes jusqu'à 54$40. Taures cat. A 1-2, 47$ à 49$, ventes à 50$50.

Vaches cat. D 1-2, 22$ à 25$.

Taureaux — Bons — 27$ à 29$, ventes à 31$.

Les prix des agneaux restaient stables et ceux du porc étaient à la baisse, variant de 52$50 à 53$90, clôturant à 52$50.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

En résumé: les prix des animaux de boucherie ont varié de 2$ à la baisse à 1$ à 1$50 à la hausse.

Un plus grand nombre de veaux ont été envoyés à l'abattoir, ces derniers offrant environ 4$ plus cher que le prix d'élevage.

Les boeufs et les taures de bonne qualité étaient en demande et les prix montaient de 1$ à 1$50 pour la semaine. Les vaches voyaient leurs prix décliner au niveau de la semaine précédente pour clôturer 2$ à la baisse.

Les taureaux étaient en demande et se vendaient de 1$ à 1$50 plus cher.

Le prix du porc a varié de 48$50 à 49$95, clôturant à 49$05.

REÇU CETTE SEMAINE

7,100 animaux de boucherie comparativement à 5,300 l'année dernière. 1,500 veaux comparé à 2,350 l'année précédente. 15,400 porcs contre 16,500, ainsi que 200 moutons et agneaux contre 400 l'an dernier.

85 bêtes à cornes, ainsi que 1,145 porcs ont été exportés et les animaux d'élevage ont été repartis comme suit:

1,240 au Manitoba, 130 en Alberta, et 1,450 en Ontario.

LES CONTRATS A TERME A LA BOURSE DE CHICAGO

Ventres de porc en février 1974	64$45	moins	4$35
Porcs sur pied en février 1975	43$10	moins	2$00
Boeufs sur pied en février 1975	41$15	moins	2$20

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

Semaine du
9 au 15 novembre 1974

cbwft 3
CÂBLE 10



Felix Leclerc
aux Beaux Dimanches

André Dassary
et vedettes en direct

Les Beaux Dimanches
le 10, 19 h 30

En récital... Félix Leclerc

Depuis quelques années, les téléspectateurs n'ont pas souvent l'occasion de voir et d'entendre au petit écran Félix Leclerc. Aussi, **les Beaux Dimanches** de la télévision de Radio-Canada, revêtiront-ils un cachet bien spécial, le dimanche 10 novembre, alors qu'ils présenteront, en première partie, soit à 19 h 30, *En récital... Félix Leclerc.*

Le célèbre chansonnier et poète canadien interprétera alors pas moins de 26 de ses compositions. Parmi ces dernières, on retrouvera *Notre sentier* qui a été interprétée pour la première fois, il y a déjà 40 ans. Peu de compositions peuvent se vanter d'avoir si farouchement su résister à la barrière du temps. L'explication, cependant, paraît simple puisqu'elle sous-tend tout le phénomène Leclerc. En effet, le chansonnier qui habite maintenant l'île d'Orléans a toujours puisé son inspiration dans des valeurs aussi universelles que la nature, la famille, l'amour, la vie... Qui plus est, la façon dont lui seul sait si bien nous dire ces choses est elle-même impérissable. La poésie n'a jamais eu et n'aura probablement jamais d'âge. À croire que pour un interprète, le meilleur moyen de se mettre à l'abri du temps c'est de s'attaquer à des éléments fondamentaux.

C'est ainsi que dans cette réalisation de Pierre Desjardins, on retrouvera le Félix Leclerc qui a toujours su se montrer si attachant, celui-là même qui par sa simplicité a conquis les cœurs des gens de son pays et d'outre-mer. C'est ainsi qu'on le reverra dans sa pose classique: le pied droit appuyé à un tabouret, la guitare serrée contre lui, un micro sur trépied comme seul apparat, et des yeux songeurs et évasifs qui, fixant l'au-delà, semblent renouer contact avec la nature.

C'est donc ce même Félix Leclerc avec peut-être des cheveux un peu plus grisonnants, des sourcils épais qui confirment son petit côté sévère, et cette voix toujours grave et en trémolo qui interprétera ses plus grands succès dont: *Moi, mes souliers, Francis, l'Hymne au printemps, la Mort de l'ours, la Mouche à feu, Litanies du petit homme, Grand-pâpa Pan Pan, la Vie, l'amour, la mort, la Gaspésie, Contumace, l'Ancêtre, la Veuve, le Roi et le laboureur, J'ai deux montagnes à traverser, Ailleurs* et, bien sûr, *le Petit Bonheur.*

De plus, Denise Chartier viendra interpréter avec Leclerc, sur la scène du studio 42, *la Fille de l'île* et *Dialogue des amoureux*. Ensemble, ils se sont donné la main pour attribuer à ces deux compositions un nouveau souffle.

Même s'il demeure le même, le personnage de Félix Leclerc se découvrira de nouvelles dimensions, grâce entre autres aux décors de Guy Rajote qui ont su habilement symboliser l'univers du compositeur. Mentionnons aussi que sous la direction musicale de François Dompierre, les chansons de Leclerc seront secondées par une harpe, une flûte, des ondes Martenot, une basse et un clavecin.

Les téléspectateurs de Radio-Canada pourront apprendre à connaître, pendant cette heure, ce qu'il pourrait être convenu d'appeler le « Nouveau Félix Leclerc ». Un Félix Leclerc dont le message est plus engagé mais qui demeure toujours aussi poétique. C'est ainsi que nous pourrons entendre *En attendant l'enfant*, une chanson que Leclerc a composée dans la loge de Bobino, à Paris, durant les événements de mai 68; *Soir de février*, qui souligne les problèmes du Canada français. De plus, certaines de ces compositions nous porteront à réfléchir d'avantage sur plusieurs facettes de notre monde d'aujourd'hui: *l'Alouette en colère, Sors-moi donc, Albert, les 100,000 Façons de tuer un homme* et *les Poteaux.*

Parmi les membres de l'équipe qui ont entouré Pierre Desjardins pour cette réalisation, mentionnons: Philippe Lamarche (direction technique), André Riopel (prise de son), Jean-Marie Vincelette (éclairage), Claude Côté (assistant) et Andrée Pelletier (script-assistante).

En récital... Félix Leclerc, certes un événement à la télévision mais surtout un spectacle à ne pas manquer.

Raymond Guay

jeudi 14 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Le Souper de Francolin ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Le Film de Picot ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Abdomen ». Où s'arrête la progression dans la condition physique? Participation de Lise.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Michel Rivard, Raymond Plante, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Thèmes: « Ma petite étoile du soir ». Alain et Suzanne: « Le Prix ». « On peut toujours compter sur Boulier ». « Flash - moustache » : « Affiche 1 ». Chanson: « Les Pieds ». Futaie: « Le Blé d'Inde ». « Roméo et Juliette ». Réal.: Jean Picard

10h15 FABLIO, LE MAGICIEN
« Le Chat, la belette et le petit lapin ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Visite chez M. et Mme Cardinal, de Saint-Hilaire. Juliette leur présente un flan de pommes aux calvados et un jambon.
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
« Les Musiciens ». « Le Colleur de papier-peint ». « Un chauffeur de taxi malchanceux ». « Le Pâtissier ».
12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« Le Comportement animal ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invitées: Lise Bergeron et Marylène. Réal.: Gary Plaxton.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Nicole Aubry.
14h30 CINÉMA
Voyage autour d'une cellule. (« Portrait de l'univers »). Documentaire scientifique réalisé par Jean Lailier, avec Monique Tosello et le professeur Marcel Bessis. L'architecture d'une cellule (Fr.).
16h00 BOBINO
16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. Réal.: Jean-Pierre Senécal. « Le Piano à queue ».
17h00 TARZAN
« Course contre la mort ». Jai a été piqué par une araignée vénéneuse. Seul un vaccin préparé à partir du sang d'une victime peut le sauver.
18h00 ACTUALITES 24

19h00 TEMPOREL
Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil McCarthy. Réal.: Quentin Lawrence. « À cheval sur mon balai ».

19h30 LES GRANDS FILMS
Boulevard du Rhum. Comédie policière réalisée par Robert Enrico, avec Lino Ventura, Brigitte Bardot, Bill Travers et Clive Revill. Le commandant d'un cargo fait la contrebande de l'alcool au temps de la prohibition aux États-Unis. Au cinéma, il s'éprend de la vedette d'un film qu'il retrouve par hasard à Cuba. Une idylle orageuse s'engage entre ces deux personnes disparates. Elle le quitte bientôt pour épouser un lord anglais. Celui-ci, jaloux, provoque le trafiquant en duel (Fr.-it.esp. 71). Présentateur: Jacques Houde.
21h30 DESTINATION: MONDE
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances touristiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: Jean Duceppe. Réal.: Lise Chayer. « L'Allemagne » (1re).
22h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « L'Apprentissage relié à l'enfance exceptionnelle ». Invités: les docteurs Denis Lazure et Jacques MacKay; M. Fernand Durocher et Mme Claude Millette, de l'hôpital de Rivière-des-Prairies. — « Appareil S-183 (Skylab) ». Cet appareil français est composé d'une caméra et d'un spectrophotomètre; il constitue le seul équipement non américain à bord du vaisseau spatial Skylab. Utilisé pour l'étude des étoiles dans la gamme des longueurs d'ondes correspondant aux rayons ultra-violets, S-183 devrait permettre de déterminer la structure de notre galaxie et son évolution. Invités: MM. Georges Courtès, directeur du projet; Alain Magnan, ingénieur, et André Vuillemin, attaché de recherches, CNRS. Recherchiste: Bernard Houde. Réal.: Jean Martinet.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 LES ESPIONS



En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. « Fin de film ». Un producteur de cinéma a profité de son métier pour mener ses activités subversives.

vendredi 15 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« La Chambre parfumée ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Le Voleur détective ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Quel est l'âge de votre condition physique? Participation d'Armande.
10h00 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. « C'était un joli champignon ».
10h15 CLAK
Modules: « Les Touffus », « Coco-Soleil », « La Psychomotricité » et « Les Liens ». Avec Louise Portal, André Cartier, Robert Toupin et Vanessa Solioz. Textes: Pierrette Beaudoin, Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Madeleine Bennett. Réal.: Guy Comeau. Thème: « Devant-derrière-à côté ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette donne à Réal Béland quelques suggestions pour apprêter des restes de dinde et de pommes de terre.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Narrateurs: André Hébert et Bertrand Gagnon. « Au pays du chevreuil mulet ». La faune du Colorado photographiée par Bob Davidson.
12h00 MINI-FÉE
« Danny et le gorille ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Marthe Fleurant, Luc Lafrance et Jacques Blanchet. Réal.: Alex Page.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: René Verne.

15h00 "Napoléon Bonaparte" Documentaire historique de J. Tedesco, évoquant la vie du grand empereur des Français. Destiné aux étudiants de 7e et 8e années.

16h00 BOBINO
16h30 PICOLO
En vedette: Paul Buissonneau. « La Grève des pommes ».

17h00 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo.

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 POUR TOUS



L'Enfance nue. Drame réalisé par Maurice Pialat, avec Michel Tarrazon, René Thierry et Marie-Louise Thierry. François, enfant de dix ans que sa mère a momentanément abandonné, est placé dans un foyer nourricier qui doit bientôt le remettre à l'Assistance publique à cause de son caractère difficile. Il est alors confié à un vieux ménage, et malgré les efforts et la tendresse de ces braves gens, l'enfant reste inadapté. Après un mauvais coup particulièrement grave, il est conduit dans une institution spécialisée (Fr. 67).
20h30 HORS SÉRIE
La Légende des Strauss. Réal.: David Giles, Peter Potter et David Reid. Avec Stuart Wilson, Margaret Whiting, Tony Anholt, Georgina Hale, Cheryl Kennedy, Laurence Carter, David Carson et Lynn Farleigh.
21h30 DOSSIERS
« Les Pays-Bas, surpeuplés mais heureux ». Enquête faite en Hollande sur la surpopulation, à l'occasion de l'Année mondiale de la population (1re de 2). Réal.: Pierre Charlebois.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA ●
Les Amants. Drame psychologique réalisé par Louis Malle, avec Jeanne Moreau, Jean-Marc Bory et Alain Cuny. Une jeune femme négligée par son mari, insatisfaite de son amant, n'est pas heureuse. Un jour, elle tombe en panne sur la route et est ramenée chez elle par un inconnu. Le mari invite l'étranger à passer la nuit chez lui (Fr. 58).

Vedettes en direct
mardi 12, 20 h 30

Les plus beaux refrains d'André Dassary

André Dassary sera l'artiste invité de **Vedettes en direct**, le mardi 12 novembre à 20 h 30, à la télévision de Radio-Canada.

Le célèbre chanteur basque a fait ses débuts en 1937. Assez curieusement, c'est à titre de joueur de football que Dassary fit son premier voyage à Paris où il venait disputer un championnat avec l'équipe de son pays. Comme il aimait chanter, il eut l'idée de passer une audition devant un certain M. Bravard qui dirigeait alors les Gaietés lyriques de la Ville-Lumière. Bravard fit engager Dassary dans l'orchestre, alors célèbre, de Ray Ventura, avec qui il tourna les films *Tourbillon* et *Feux de joie*. La guerre devait briser cette belle collaboration, et en 45, André Dassary dut sonner aux portes de tous les imprésarios de Paris. Non sans succès d'ailleurs, puisqu'il devint rapidement l'idole des boîtes de nuit de la capitale française. Ce fut pour André Dassary le début d'une nouvelle carrière fulgurante. De cabaret en cabaret, il passa au music-hall où il pouvait faire entendre sa voix à pleine capacité. Dassary n'était pas fait pour chanter exclusivement de la chansonnette. Aussi un imprésario lui offrit un rôle dans l'opérette *l'Auberge qui chante*. À compter de ce moment, André Dassary devint « le ténor à la voix d'or ». La consécration totale vint ensuite avec le triomphe de l'opérette *Valse de France* qui garda l'affiche pendant treize mois. Puis il y eut plusieurs autres opérettes et des tas de succès dans tous les endroits chics de Paris où on invitait André Dassary à chanter.

André Dassary a fait plusieurs tournées au Québec dont les plus célèbres sont celle de 1947 avec *Chanson gitane* et celle de 1968 où il interpréta ses plus grands succès à la Comédie-Canadienne.

À **Vedettes en direct** le 12 novembre, André Dassary chantera *Cet anneau d'or; Mon Dieu; les Cloches des Pyrénées; Ramuncho; Ma femme, mon amour, ma vie; Les plus beaux yeux du monde; Ferme tes jolis yeux*, et *Prière pour Noël*.

Cette émission de **Vedettes en direct** est réalisée par Aurèle Lacoste, assisté de Gisèle Légaré. L'orchestre est sous la direction de Léon Bernier. Les décors sont signés Francine Dion.

André Dassary



Conseillers du quartier 3, Municipalité Ritchot

Pour la première fois en 58 ans, il y a eu élection dans le quartier 3 de la municipalité Ritchot. Emmanuel Lemoine a retenu le siège qu'il occupait depuis 1966, année où il avait d'abord été élu par acclamation.

Voici la liste des conseillers qui ont servi dans le quartier 3 depuis 1916 alors que l'officier rapporteur avait eu à voter afin d'annuler l'égalité des votes :

1916-1917: Arthur Gratton;
1918-1919: Arthur Lemoine;
1920-1921: Josaphat Dorge;
1922-1923: Félix Lemoine;
1924-1931: Théobald Joyal;
1932-1947: Adolphe Lemoine;
1948-1953: Clovis Beaudry;
1954-1965: Arthur Péloquin;
1966-1974: Emmanuel Lemoine;

M. Emmanuel Lemoine est bien connu dans sa municipalité et dans les régions avoisinantes, surtout pour son travail en industrie laitière et pour ses fonctions en qualité de juge aux expositions agricoles.

mardi 12 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Couac au téléphone ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Un réveillon bizarre ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Poitrine ». Les effets de l'activité et de l'inactivité sur le cœur. Participation de Lise.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Thèmes: « Brindille »: « Les Petits à l'école ». « Le plus petit géant du monde ». Futaie: « Le Foin ». Comptine de Babiole: « Bonbons ». « Le Laveur de vitres ». « L'Étoile du shérif ». Automate: « Le Professeur ». Chanson: « Au magasin de bonbons ». Textes: Jean-Pierre Plante. Serge Thériault, Michel Rivard, Danièle Simpson, Francine Ruel et Daniel Cadet. Musique: Mario Bruneau. Réal.: Renault Gariépy.
10h15 SATURNIN
« Saturnin, caissier ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE



Animatrice: **Claudette Lambert.** Réal. à Trois-Rivières: Pauline Voisard.
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Michèle Tisseyre prépare un agneau déguisé en chevreuil.
11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
« Le Revenant ». Pete et Dougall prétendent avoir vu l'Indien qui accompagnait Franck William le jour de sa disparition.
12h00 LE PRINCE SAPHIR
« Les Assassins ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Annie Jacques, Gabriel Charbonneau et Martine Lorraine. Réal.: Jean Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Michel Mercier, de Québec.
14h30 CINÉMA ●
Ressac des passions. Drame réalisé par Abner Biberman, avec George Nader, Cornell Borchers et Michael Ray. Un homme est arrêté pour meurtre sur le seul témoignage d'un infirme de dix ans, fils unique d'une veuve. Un ami de l'inculpé a tôt fait de découvrir que l'enfant, aigri par la maladie, est devenu une sorte de psychopathe jaloux de toute présence masculine (USA 57).
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
« Nic et Pic et le portrait magique ». Réal.: Hélène Roberge.
17h00 DANIEL BOONE
« Oeil pour œil ».
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 PRINCE NOIR
« La Sorcière ».
19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Yvon Dufour, Olivette Thibault, Louise Portal et Jean Besré. Participation d'Amulette Garneau et de Gilles Renaud. Sous prétexte d'une vente spéciale à l'occasion de l'ouverture d'un magasin, Ginette se rend à son cours de violon. Sa voisine, ne connaissant pas la raison de ses sorties, la soupçonne d'avoir une certaine liaison... Réal.: Claude Désorcy.
20h00 SPRINT
Animateur: Normand Harvey. Scripteur et recherchiste: Pierre Duceppe. Réal.: Thérèse Patry. « Jeux d'hiver — 1928 ».
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: André Dassary. Au programme: « Cet anneau d'or », « Mon Dieu », « Les Cloches de Pyrénées », « Ramuncho », « Ma femme, mon amour, ma vie », « Les plus beaux yeux du monde », « Ferme tes yeux » et « Prière pour un Noël ». Orch. dir.: Léon Bernier. Réal.: Aurèle Lacoste.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Huguette Oligny, Jean Scheller, Louise Deschâtelets, Hubert Loiselle, Yvon Leroux, Reine France, Philippe Robert, Manon Bernard, Serge Turgeon et Hubert Noël. Le capitaine Bérubé entreprend des démarches pour demeurer chez les Jarry. À la suite du départ de Doudou du garage Boutin, celui-ci ne tient plus en place. En soirée, il se rend chez elle et lui annonce sa décision. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur: Pierre Nadeau. Reporters interviewers: Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste: Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
Je t'aime, je t'aime. Drame de science-fiction réalisé par Alain Resnais, avec Claude Rich, Olga Georges-Picot et Anouk Feriac. Alors qu'il sort de la clinique où il a été soigné après une tentative de suicide, un homme est abordé par des inconnus. Ceux-ci l'amènent à un centre de recherches scientifiques où l'on expérimente une machine à voyager dans le temps. Il accepte de tenter l'aventure et doit se retrouver, pendant une minute, un an en arrière (Fr. 68).

mercredi 13 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« La Fête de Citrouille ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Le Rêve de Picot ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Il n'est pas utile de faire un effort maximal. Participation de Catherine.
10h00 YOU-HOU
Invitation aux tout-petits à découvrir leur corps par différentes formes de jeux. Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. « L'Entraide ».
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
De petits animaux habitant les bords d'une rivière explorent le le monde « La Mouffette ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare pour Jacques Fauteux une poule au riz.
11h30 TANG



En vedette: **Valéry Inkijinoff**, Xavier Gélin, **Annie Kerina** et Jacques Galipeau. Textes: Jacques Faurie. « Le 327 ». Tang a réussi à s'emparer de l'arme absolue, le « 327 ». Réal.: André Michel.
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Une mission de paix ». Malgré le pacte de paix liant les Cinq Nations aux Français, Haaskouan attaque sans cesse le fort Frontenac. Trois hommes s'échappent du fort pour aller chercher du renfort à Montréal. En cours de route, les fugitifs tuent trois Iroquois de la tribu du chef Oréhaoué. D'Iberville demande à de La Barre de lui donner l'autorisation de faire une campagne contre les Iroquois.
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Lucie Vallée, Charles Linton, Paolo Noël et Odette Olivier. Réal.: Aurèle Lacoste.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yvette Pard.
14h30 CINÉMA
Le Soleil noir. Drame réalisé par Denys de La Patellière, avec Michèle Mercier, Daniel Gélin, Louis Seigner et Michel de Ré. Sur le point de mourir, un industriel fait venir à son chevet sa fille, qu'il charge de retrouver son fils aîné, exilé en Afrique. La jeune fille se rend à Tombor, petite ville qui sert de refuge aux proscrits. Elle y retrouve son frère, devenu une véritable loque humaine (Fr.-it. 66).
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam, Michel Dumont, Hubert Gagnon, Guy L'Ecuyer et François Tassé. « Au chant du roitelet ». Un jour, un joueur de flûte accompagné de son oiseau en cage arrive au jardin de Picotine. Il y laisse son oiseau pour aller lui chercher un peu d'eau. Picotine l'aperçoit et le libère. Réal.: Michel Gréco.
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« La Course au marché (2e).
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 CINÉMA ●
"Major Dundee", western de Samuel Peckinpah, avec Charlton Heston, Richard Harris, Jim Hurtun, James Coburn. (Am. 64)
21h30 ACTUALITES-MAGAZINE
Interview avec M. Marcel Ollivier, Consul de France à Winnipeg. Réal.: Marie Benoist-Martin.
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Aujourd'hui: « Le Stockage ». Comment s'effectue le stockage et quelles en sont les conséquences? Avec Jacques Parizeau et François Dagenais, économistes; Marcel Lecompte, conseiller en spéculation. Rencontre avec les Chevrier, de Valleyfield, une famille de huit enfants qui, depuis quelque temps, pour mieux faire face à la hausse dans l'alimentation, fait du stockage. Animateur: Simon Durivage. Interviewer: André Ménard. Recherches: André Gascon et Francine Le Marbre. Réal.: Robert Séguin.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
Ce soir: Danièle Darrieux.
24h00 CINÉMA ●
Les Horaces et les Curiaces. Film d'aventures réalisé par Terence Young, avec Alan Ladd, Franca Bettoja et Jacques Sernas. Pendant un combat entre les villes de Rome et d'Albe, l'aîné de la famille des Horaces est fait prisonnier. Pour mettre fin à la lutte entre les deux villes, les rois acceptent que l'issue en soit réglée par un combat entre les membres de deux familles, les Horaces et les Curiaces (It. 61).

ACTUALITÉS-MAGAZINE
ce soir, 21h30
Daniel Poulin
interviewe
M. Marcel OLLIVIER
Consul de France
à Winnipeg
réal.: Marie Benoist-Martin

Les Beaux Dimanches
le 10, 21 h 30

Tout le romantisme de la valse

C'est avec sans doute beaucoup de nostalgie que les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada regarderont *la Valse*, émission mise en scène et réalisée par Peter Symcox pour **les Beaux Dimanches** du 10 novembre à 21 h 30.

Qui dit valse dit tourbillons, grands soirs, lustres étincelants, habits de soirée et robes virevoltantes, de la gaieté, de l'entrain, du romantisme aussi. C'est toute cette atmosphère et une époque où la vie n'était pas aussi exigeante qu'aujourd'hui que le réalisateur a voulu recréer en présentant une sorte d'anthologie ou plutôt un éventail des valses écrites par différents compositeurs. La valse rappelle, bien sûr, avant tout, l'époque des Strauss dont, soulignons-le, la « Légende » nous est d'ailleurs contée en ce moment à l'émission *Hors série*. Mais cette élégante, aimable et parfois relativement passionnée forme musicale a aussi été incorporée dans nombre d'opérettes et opéras-comiques et a trouvé place dans l'œuvre de maîtres tels que Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Chopin.

Le programme de *la Valse* aux **Beaux Dimanches** s'ouvrira par un pot-pourri d'œuvres de Strauss, orchestration de Neil Chotem. Pour interpréter *le Danube bleu*, *les Légendes de la forêt viennoise* et *Voix du printemps*, on trouvera le brillant soprano Roberta Peters qui célébrera bientôt son 25e anniversaire au Metropolitan.

On entendra ensuite le mezzo Paule Verschelden dans *la Lettre*, extrait de *la Périchole* d'Offenbach. Puis, le pianiste Marek Jablonski jouera les *Valses nos 1, 2, et 6* de Chopin.

La soirée se poursuivra par un autre enchantement, celui de la *Valse et pas de deux*, tirée du *Lac des Cygnes* de Tchaïkovski. Entourés de huit danseurs, les solistes seront Sonia Vartenian des Ballets Bolshoï et Lorne Toumine des Grands Ballets Canadiens. Suivra une valse 1900, *Fascination*, qui sera interprétée par le soprano Cécile Vallée et les danseurs Michel et Barbara Boudot.

Enfin, le spectacle se terminera par la présentation d'un extrait du deuxième acte de *la Chauve-souris* de Johann Strauss. Roberta Peters sera Arlette; Paule Verschelden, Orlofsky; Louise LeCavelier, Caroline; le ténor Paul Trépanier, Gaillardin; le baryton Bruno Laplante, Duparquet, et le ténor Robert Peters, Tourbillon. Les solistes seront entourés de vingt danseurs et de trente choristes.

La présentation des pièces au programme, fort originale et s'y intégrant, est faite par Gérard Poirier, sur un texte de Paule Sainte-Marie. Vladimir Jelinek dirige l'orchestre et Marcel Laurencelle est le chef des chœurs. La chorégraphie est signée Michel Boudot.

Marek Jablonski



samedi 9 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
« Pépinot et Juliette » (2e de 4).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés

10h00 L'ODYSSEE
Feuilleton d'après le poème d'Homère, mis en scène par Franco Rossi. 6e: Ayant quitté les Enfers, Ulysse reprend sa longue errance sur la mer et rencontre des sirènes. Apres avoir écarté ce danger, il doit éviter l'île où paissent les vaches sacrées du dieu Soleil. Le dieu en colère déchaine une terrible tempête. Avec Bekim Fehmiu, Ivica Paier, Kira Bester, Michelle Breton, Renaud Verley et Irène Papas.

11h00 POLY EN TUNISIE
Avec Christophe Grimbert. Textes: Cécile Aubry. Réal.: Claude Boissol. On a retrouvé l'hélicoptère mais pas M. Fleur. Les bandits essaient de faire parler ce dernier en attirant Victor et Mustapha dans un piège. Ceux-ci veulent prévenir Kérim à Tunis. Ils partent avec Poly (10e).

11h30 LASSIE
« L'Aveugle ». Lassie vient en aide à une jeune aveugle. Lassie et le garde lui enseignent que malgré sa cécité, elle peut jouir du monde merveilleux qui l'entoure.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
« Volleyball ». Rencontre entre les équipes féminines de volleyball, catégorie Bantam, du collège de L'Assomption et de la polyvalente Jeanne-Mance. Animateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Rivet. Réal.: Henri Parizeau.

13h00 SPORTHEQUE
« Football américain ». Les faits saillants des parties qui ont été disputées au cours de la fin de semaine précédente. Commentateur: Raymond Lebrun. Texte: Jean Séguin. Version française de « This Week in Pro Football » (4e de 12 émissions). Réal.: Louise B.-Tardif.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Une grande dame du théâtre au Canada français! » Entrevue avec Sita Riddez, comédienne, professeur au Conservatoire d'art dramatique de la province de Québec. Andromaque, Phèdre, Bérénice, les grands rôles féminins du théâtre classique, Sita Riddez les a tous joués. Son nom est lié à l'histoire du théâtre au Québec et la présence de Sita Riddez n'est pas moins grande aujourd'hui mais c'est dans l'enseignement qu'elle se manifeste. Texte: France L'Abbé. Réal.: Fernand Choquette.

15h00 ATOME ET GALAXIES
« Le Monde parallèle de la mer »: « Les Oasis sous-marines ». Le DSRV (Deep Submergence Rescue Vehicle), sous-marin conçu pour le sauvetage en eaux profondes et construit par la Lockheed Missile and Space, San Francisco; les laboratoires sous-marins peuvant évoluer à des profondeurs inaccessibles aux submersibles nucléaires: le sous-marin Ben Franklin, de Grumman Aircraft, et la branchie artificielle des laboratoires de General Electric, qui permet d'entrevoir la création d'oasis où l'homme pourra vivre en osmose avec le milieu sous-marin.

15h30 CINÉMA-JEUNESSE
L'Histoire du petit Muck. Un bossu est harcelé par des enfants. Il réussit à les retenir captifs dans une grande salle et leur raconte l'histoire de son enfance. Réal.: Wolfgang Staudte

17h30 BAGATELLE
Dessins animés. « Caliméro et les mauvais garçons », « Pouf et Rigui »: « Il faut qu'on fonce » et « Le sous-marin sournois surgit », « Linotte et Finaud »: « La Trahison », « L'Agent Sans-secret », « La Fourmi atomique », « Bugs Bunny », « Bolek et Lolek »: « Les Indiens », « Le Parapluie ».

18h00 DÉCLIC
Spectacle de mime. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Ben Benison. « Les Lignes ».

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Canucks de Vancouver rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Michel Quidoz, Jacques Viau et Gaston Laporte.

21h30 ARSÈNE LUPIN
« La Dame au chapeau à plumes ». Après un exploit au Casino, Lupin est victime d'un accident qui le rend amnésique. Seul, le souvenir tenace d'un petit chapeau à plumes le rallie au passé.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Le Massacre d'Hudson River. Western réalisé par Amando de Ossorio, avec Georges Martin, Luis Marin et Pamela Tudor. Les trappeurs de descendance française sont exploités par le directeur anglais du comptoir qui impose ses prix d'achat. Il fait fusiller ceux qui résistent. Le frère d'une des victimes rejoint un mouvement de résistance (It.-esp. 65).

dimanche 10 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
9h30 GRAINE D'ORTIE
Feuilleton réalisé par Yves Allégret, avec Yves Coudray et Douchka. Le dîner autour de la table familiale des Robin a été gai et chaleureux. Le père Florentin est très content de cette soirée; quant au petit Paul, il a immédiatement sympathisé avec Danièle, la fille des Robin (11e).
10h00 UNE FLEUR M'A DIT

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: Mgr Paul Grégoire. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.
11h00 RENCONTRES
Aujourd'hui: Robert Aron, de l'Académie française. Sujet: « Valeurs spirituelles de la tradition juive ». Robert Aron est né en 1898. Historien et essayiste, il a publié d'innombrables ouvrages dont « Les Années obscures de Jésus » (1960). Profondément attaché à la foi et aux traditions juives, il est en même temps ouvert à la spiritualité chrétienne. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
11h30 CONCERTO
Au programme: Concerto pour flûte et harpe en do majeur, K. 299 (Mozart). Solistes: Jeanne Baxtresser, flûtiste, et Dorothy Weldon-Masella, harpiste. Orchestre de Radio-Canada, sous la direction de Jacques Beaudry. Présentateur: Raymond Charette. Réal.: Yves Courville.

12h00 LE FOOTBALL PROFESSIONNEL CANADIEN
Demi-finale de l'Est. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Jacques Décarie. Invité: Pierre Dumont. Statisticien: Jean-Paul Chartrand. Réal.: Jacques Viau.
14h30 ÉCHOS DU SPORT
15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: L'industrie forestière sur la Côte-Nord, avec Jean-Guy Roy. Chronique horticole: la culture à la maison de l'ananas et de l'avocat, avec Antonin Lebeau. Commentaires sur l'actualité agricole, avec Henri-Paul Proulx. L'industrie forestière à Sacré-Cœur. Le décoré du Mérite agricole juvénile: Gilles Veilleux. Commentateurs: Jean-Guy Roy, Germain Lefebvre, Gustave Larocque et André Laprise. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claude Jobin, André Desbiens, Jean Charbonneau et Jean-Guy Landry.
16h00 D'HIER À DEMAIN
« Faits divers »: « Les Fonctionnaires ». Reportage réalisé par J.J. Peché et P. Manuel. À Bruxelles, des fonctionnaires sont chargés d'étudier les dossiers de personnes âgées susceptibles d'être pensionnées par l'État (Belge 71).
17h00 5 D
Information religieuse. Reportage sur le 4e Synode des évêques qui s'est tenu à Rome du 27 septembre au 26 octobre dernier. Sous le thème « L'Evangélisation dans le monde, aujourd'hui », les évêques se sont interrogés sur la misère du Tiers monde. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Barbeau, Roger Leclerc et Gilles Derome.

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.
18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
18h40 NOUVELLES DU SPORT
18h50 POLITIQUE PROVINCIALE
19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman inspiré du livre autobiographique de Claude Jasmin. « D'une cuisine à l'autre ». Clément et son père se rendent à leur chalet de Pointe-Calumet afin de le fermer pour l'hiver. Rue Saint-Denis, Lucie raconte à sa mère sa première visite chez Roland. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Laparé et Paul Guèvremont. Réal.: Bruno Paradis.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
En récital... Félix Leclerc. Au programme: « Moi, mes souliers », « Francis » et « L'Hymne au printemps »; « Les Perdrix », « La Mort de l'ours », « Notre sentier », « En attendant l'enfant », « L'Alouette en colère », « Litanies du petit homme », « Sors-moi donc, Albert », « Grand-papa Pan Pan », « La Vie, l'amour, la mort », « Les 100,000 Façons de tuer un homme », « La Gaspésie », « Contumaet « Le Petit Bonheur ». Direction musicale: François Dompierre. Réal.: Pierre Desjardins.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
La Bataille de Poitiers. Récit par Jean Deviosse de la Bataille de Poitiers qui mit aux prises les Musulmans et les Francs, l'Occident et le monde arabe et qui fut pendant des siècles le symbole de la victoire de la chrétienté sur l'Islam. Témoignages des historiens Michel Rouche, Georges Duby et Hichem Djaït. Réal.: Daniel Costelle.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
La Valse. Anthologie des valses de différents compositeurs, réunissant Roberta Peters, Cécile Vallée et Louise LeCavelier, sopranos; Paule Verschelden, mezzo-soprano; Paul Trépanier et Robert Peters, ténors; Bruno Laplante, baryton; Marek Jablonski, pianiste; Sonia Vartenian, Lorne Toumine, Michel et Barbara Boudot, danseurs solistes. Au programme: pot-pourri des valses de Strauss; extr. de « La Périchole » d'Offenbach; les Valses nos 1, 2 et 6 de Chopin; extr. du « Lac des cygnes » de Tchaïkovski; « Fascination », valse 1900, et extr. de « La Chauve-souris » de Strauss. Chef d'orchestre: Vladimir Jelinek. Chef des chœurs: Marcel Laurencelle. Chorégraphie: Michel Boudot. Animateur: Gérard Poirier. Mise en scène et réal.: Peter Symcox
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h30 CINÉ-CLUB ●
L'Invitation. Comédie satirique réalisée par Claude Goretta, avec Jean-Luc Bideau, Jean Champion, Michel Robin et François Simon. À la mort de sa mère, un employé de bureau a l'occasion de vendre à bon prix la propriété héritée de celle-ci pour s'installer dans un pavillon à la campagne. Il invite ses camarades de travail à une fête champêtre, qui dégénère bientôt en affrontement (Fr.-suisse 72).

lundi 11 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Les effets de l'activité et de l'inactivité sur le cœur. Participation de Catherine.
10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Christiane Pasquier (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Une graine de Chiboukis liquéfiés ».
10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « L'Animal étrange ».
10h30 LE JOUR DU SOUVENIR
Documentaire sur le 30e anniversaire du débarquement en Normandie, effectué en juin dernier lorsqu'un groupe de militaires et d'anciens combattants se rendaient en Normandie. — Cérémonies du souvenir du cénotaphe d'Ottawa, en hommage aux victimes des deux guerres mondiales. Reporter: Jean Groulx. Réal.: Gilles Thibault, à Ottawa.
11h15 LE XVIIe SIÈCLE, LE RETROUVÉ
« Du monde surhumain de Georges de La Tour au microcosme de Jacques Callot ». Documentaire réalisé par Frédéric Mégret. Voix de Jean Négroni et de Paule Emanuele. Texte: F. Mégret. Deux peintres importants du XVIIe: Georges de La Tour et Jacques Callot.
11h30 MINOS 5
À la suite d'un ouragan, le Minos 5 est réquisitionné afin de repérer des embarcations coulées.
12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. « De l'ordre avant toute chose ».
12h30 LES COQUELUCHES
Des Galeries d'Anjou, jeux et variétés. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Sketches: Jacqueline Barrette. Invités: Jen Roger, Denis Martin et Guy Skornik. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Magazine féminin. « L'Île-aux-Grues », racontée par Louis C. O'Neil, autrefois journaliste à La Tribune de Sherbrooke, qui s'est retiré avec sa femme à l'Île-aux-Grues. Témoignages des gens de la place. Narration par une fillette de 12 ans, Louise Lavoie. Réal.: Lucille Paradis.
14h30 CINÉMA ●
Verdun. Documentaire de Daniel Costelle. Verdun, ville marquée par le destin: elle est sur la route de toutes les invasions. De février à novembre 1916, Verdun est le centre nerveux de la Grande Guerre. Quatre millions d'hommes s'y affronteront: 400,000 hommes y périront (Fr. 66).
16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.
17h00 DAKTARI
En vedette: Marshall Thompson. « Contrebande de diamants ».

18h00 ACTUALITÉS 24
Magazine d'information. Avec Wilfrid Lemoine et Joël Le Bigot. Reporters-animateurs: Gilles Racine et Myra Cree.

19h00 LES OUTARDES,
5e et dernier épisode. Comédie dramatique de Gaby Déziel-Hupé. Interprètes: Marie Benoist, Jeannette Arcand, Irène Mahé, Jean-Louis Hébert, Francis Fontaine, Gilles Cop, Lucien Létourneau. Réalisé à Winnipeg par Lucien Létourneau.
19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « La Partie de pêche ». Fred et Arthur se rendent à une partie de pêche organisée par l'Ordre des Bisons des Prairies. La présence des deux compères ne passe pas inaperçue.
20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec Elisabeth LeSieur, Pierre Dufresne, François Tassé, Hélène Lasnier, France Berger, Pascal Rollin, Colette Courtois et Jacques Godin. Réal.: Richard Martin.
20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Jacques Thisdale, Andrée Boucher, Judith Paré, Yolande Roy, Jean-Louis Paris, Ovila Légaré, Gilbert Comtois, Ian Ireland, Françoise Faucher, Yvan Canuel, Guy Provost et Julien Bessette. Clémence se décharge le cœur, tantôt chez le curé Melançon, tantôt chez Irène, puis finalement, c'est son mari qui y passe. À l'hôpital, Jacques se montre très entreprenant auprès de son infirmière, ce qui ne sera pas sans agacer Denise. Réal.: Guy Hoffmann.
21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

21h30 TOMA
En vedette: Tony Musante.
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
Lise Payette, en compagnie de Jacques Fauteux, accueille des personnalités. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal.: Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.
24h00 TÉLÉ-MYSTÈRES ●
Série policière mettant en vedette Claude Volter, André Gevrey et Christian Barbier. « Crime dans la ligne droite ». L'inspecteur Servais s'initie au monde du turf et des paris. Le hasard veut que la course à laquelle il assiste soit marquée par un accident mortel. Réal.: Teff Erhat.

PROFESSION CHEZ LES SOEURS GRISES

Ce n'est pas sans dessein que, au jour de sa profession perpétuelle chez les Soeurs Grises de Montréal, le 12 octobre 1974, en l'église St-Pie, Letellier, Manitoba, ce n'est pas sans dessein que Soeur Anita Douville a choisi comme chant de méditation le Psaume 39 (40), c'est afin de manifester en présence des nombreux témoins de sa consécration ses sentiments intimes envers le Christ, vrai Dieu. "J'espérais dans le Seigneur d'un grand espoir, Il s'est penché vers moi pour entendre mon cri... En ma bouche Il a mis un chant nouveau, une louange à notre Dieu... Beaucoup en le voyant adoreront et croiront dans le Seigneur... Tu m'as ouvert l'oreille... alors j'ai dit: 'Voici, je viens'..." C'est bien ce que figure la silhouette agenouillée au pied du grand Crucifix du sanctuaire: "Me voici!"

C'est à dessein aussi que Soeur Anita s'est servie de la représentation allégorique du Goéland Jonathan Livingston pour intituler le programme de cette fête: "Je veux partager ma découverte..."

Le Père Victor Bilodeau, O.M.I., curé, préside la célébration et prononce l'homélie.

Il attire l'attention de l'assemblée sur le thème de partage figuré par le goéland. En souhaitant la fidélité à la professe, il souligne que son engagement est une question de partage avec les Soeurs Grises dont le but est de devenir toujours de plus en plus humaines afin de partager avec le peuple de Dieu. A la suite de la Bienheureuse Mère d'Youville, la fidélité à la vocation de soeur grise, c'est le partage avec les plus pauvres et les plus souffrants de l'humanité.

S'adressant maintenant à Soeur Anita, le célébrant lui pose cette question: "Que demandez-vous à Dieu et à l'Eglise?" – "De suivre le Christ de plus en plus dans la Congrégation".

...

Voulez-vous, Soeur Anita, entrer définitivement dans cette communauté apostolique de vie active pour être envoyée vers vos frères démunis et y dépenser généreusement votre temps, vos talents et votre vie au service du peuple de Dieu dans une perspective de foi, d'espérance et de charité apostolique? – Oui, je le veux.

...

Agenouillée, tenant en main un cierge allumé au cierge pascal, Soeur Anita Douville, d'une voix ferme et résolue émet ses voeux de religion. Elle reçoit ensuite l'anneau qui vient d'être bénit par le célébrant et que lui présente sa supérieure provinciale, Soeur Bernadette Poirier. La professe signe maintenant son acte de profession.

Geste significatif, ce sont les parents et les soeurs de Soeur Anita qui portent les offrandes du sacrifice au célébrant. Le programme de chant est exécuté en beauté par la chorale de la paroisse. Cependant les Soeurs Grises chantent "All that I am I give to you".

Le chant de sortie "Seigneur, je m'en vais vers toi..." clôt la célébration et on replie le programme pour y découvrir le goéland qui s'élève en fixant le ciel: "Vers toi..."

C'est maintenant une rencontre familiale à la salle paroissiale où les paroissiens sont invités à se joindre aux parents et amis de Soeur Anita pour le goûter préparé par les Soeurs Grises et servi par les religieuses elles-mêmes. Il fait bon chanter "Greeting Song" composition de Soeur Helen Greyeyes, s.g.m. Avec joie aussi tous se joignent à M. Napoléon Comeault, de Letellier, pour chanter ce qu'il a composé pour 'Anita' sur l'air de 'Dominique'.

Soeur Anita sait partager. Reconnaissante de la présence de ses parents et amis et de l'accueil des membres de sa communauté, elle sait aussi remercier tous et chacun pour la part qu'ils ont prise à la fête. Elle n'oublie pas le bon Père curé, les membres de la chorale non plus que les dames de la paroisse qui ont participé à l'organisation et à la décoration de l'église et de la salle. Elle a bien garde d'oublier ses amis "les Indiens de la réserve Roseau" qui sont venus nombreux à cette belle célébration qu'ils ont expérimentée pour la première fois.

MINISTÈRE des TRANSPORTS
CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour demeure de personnel – Bissett" seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 20 novembre, 1974 pour: construction d'une demeure comprenant trois chambres à coucher complète avec fondation à Bissett, Manitoba.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301–391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports
Aériens du Canada

Ministère des Transports
Winnipeg, Manitoba

APPEL D'OFFRES
pour Services de Nettoyage
à
l'Aéroport International de
WINNIPEG

SOUMISSIONS SCELLÉES transmises au soussigné, 309–391, Rue York, Winnipeg, Manitoba, et marquées "Soumission pour Services de Nettoyage, Aéroport International de Winnipeg, seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg, le 22 novembre 1974, pour l'accomplissement des services de nettoyage à l'Aéroport International de Winnipeg, Winnipeg, Manitoba.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être examinés, au bureau du soussigné, 3e étage, 309–391, Rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, et des colis de soumission obtenus contre un dépôt d'un chèque visé au montant de cinquante dollars ($50.00) pour chaque colis, à l'ordre du Receveur Général du Canada. Des copies sont disponibles pour référence seulement au bureau du Surveillant de l'Entretien Structurel, Aéroport International de Winnipeg.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à une assemblée dans la Salle de Conférence, Bâtiment d'Administration, Aéroport International de Winnipeg, le 8 novembre 1974, à 9 heures, (heure en vigueur) pour analyser les spécifications et faire une tournée complète de l'établissement.

D. A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports
Aériens du Canada.

Le Petit Coin

Nico aime beaucoup voyager.. comme tu vois il s'habille en vrai Voyageur. Aimes-tu sa ceinture et ses mocassins?

Bicolo!!!





Première neige

La première neige s'annonce rarement,
Dans mon pays, par la tempête;
Elle préfère y venir en fête
Ainsi, elle reste plus longtemps

La pluie, la grêle et la gelée
Ont eu beau jeu depuis vingt jours,
La boue a pris d'assaut les cours
Et chaque étang s'est englacé

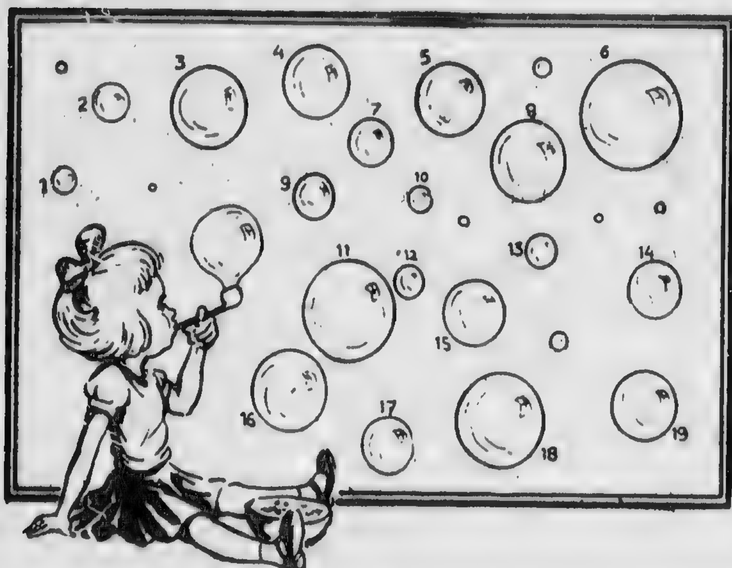
Mais le soleil, en revenant
Irradier le paysage,
S'avère un plus que digne présage
A l'arrivée des flocons blancs

Et tombent, tombent les flocons
Recouvrant tout d'un manteau blanc
Un autre hiver s'installe en grand;
Les froids s'en viennent et seront longs!

(Poèmes) JJ⁻P, Ottawa



ISABELLE: "REGARDE, MAMAN! CET HOMME N'A PAS UN CHEVEU SUR LA TÊTE
MAMAN: "CHUT. PAS SI FORT. IL VA T'ENTENDRE."
ISABELLE: "TU PENSES QU'IL NE LE SAIT PAS?"



Colette est en train de faire des balles de savon et elle s'amuse énormément: regardez comme elle en a fait déjà beaucoup! Seulement, parmi toutes ces bulles il y en a trois d'exactement la même grosseur et je vais vous demander de me dire lesquelles!

ÉTUDE GÉOMÉTRIQUE

UNE DE CES FIGURES GÉOMÉTRIQUES DIFFÈRE DES AUTRES. LAQUELLE ET POURQUOI?



Solution:

M
MI
MIE
MIEL
MIEUX
MIETTE
MICROBE

même initiale ↑

Cher Bicolo,

Merci pour le beau livre que j'ai reçu comme prix pour le concours de dessin. Je le trouve bien beau. Il me servira à passer bien des heures intéressantes pendant les vacances.

Sincèrement,

Rita Emond
St-Norbert, Man.

TOUJOURS LA MÊME INITIALE

☐ voyelle qui a plusieurs pattes

☐☐ note de musique

☐☐☐ intérieur du pain

☐☐☐☐ nectar produit par les abeilles

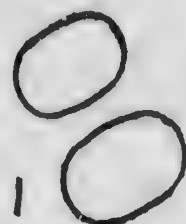
☐☐☐☐☐ fait des progrès

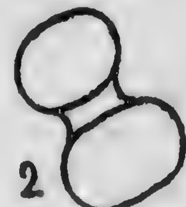
☐☐☐☐☐☐ petite parcelle tombée du pain

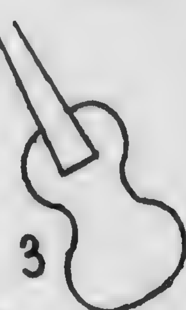
☐☐☐☐☐☐☐ infiniment petit qui cause les maladies

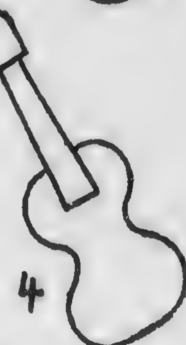
Nico veut t'aider à dessiner une Guitare!

↓

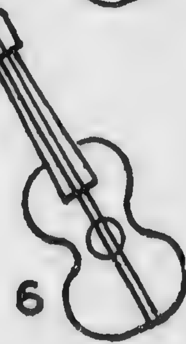


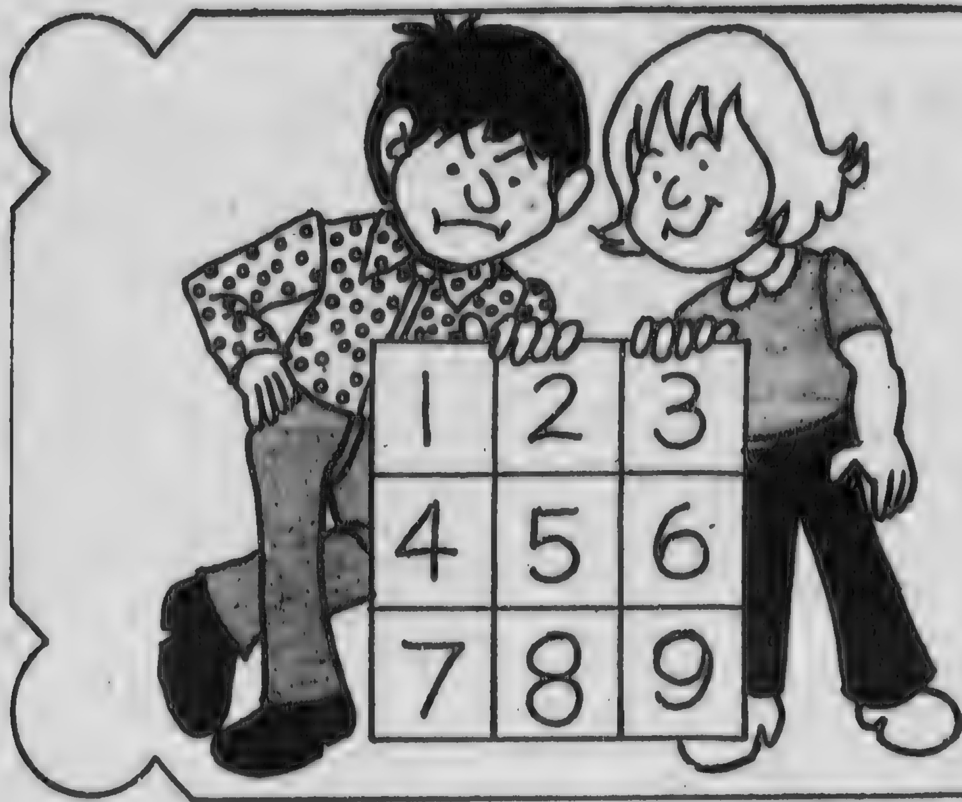








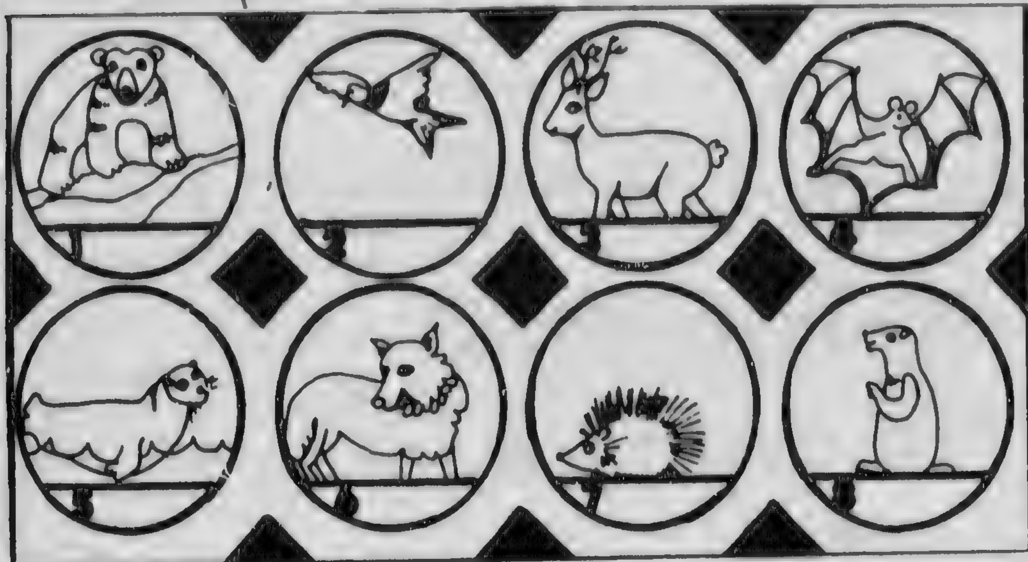




CHIFFRES CROISÉS

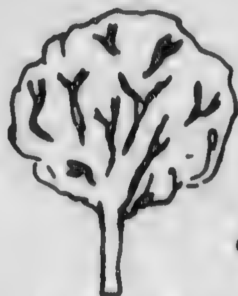
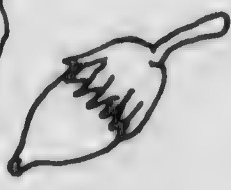
Place les neuf chiffres inscrits dans les cases de ce carré de telle sorte que leur somme horizontalement, verticalement et en diagonale soit toujours la même.

Peux-tu nommer ces animaux? Trouve parmi ces animaux celui qui émigre, ceux qui hibernent, et ceux qui vestent tout l'hiver!

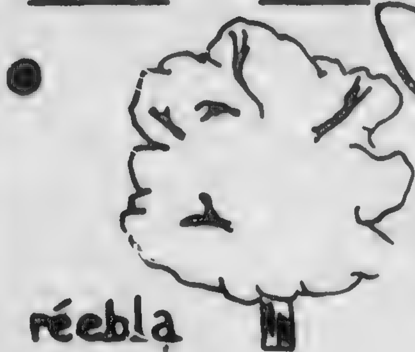


Le professeur de Nico a demandé de dessiner certains arbres et leurs fruits. Il a demandé aussi d'écrire leurs noms. Mais Nico s'est amusé à mêler toutes les lettres. Démêle-les pour lui et tu sauras le nom des arbres et de leurs fruits.



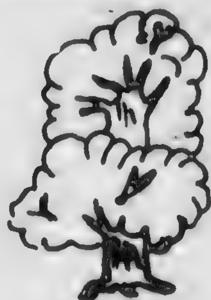
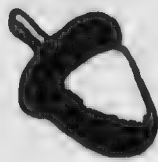



naisp ______ nôce ______ toisenier ______ soiteten ______




réebla ______ masare ______



thàre feina nêche gnald

Cher Bicolo,

Je t'offre un poème

L'ECOLIERE

Je vais à l'école chaque jour
J'étudie et je pense beaucoup.
On a des examens en épellation et autres.
Ils sont difficiles mais je parviens à les passer.
Par mon travail constant.
Voici la fin de juin!
Le programme scolaire tire à sa fin.
Je suis heureuse de partir en vacances.
Car j'ai passé mon grade.
Je fais mes aurevoirs.

Comment aimes tu mon poème?

Une amie,

Cécile Dumesnil
Ste-Agathe, Man.

Chère Cécile

J'aime beaucoup ton poème. Il me fait déjà rêver aux prochaines vacances!

Ecris-moi encore.

Bicolo

Cher Bicolo,

Je suis content d'avoir reçu ce beau livre. Et j'aime "Astérix" beaucoup.

Merci,

Paul Lapointe
Ste-Agathe, Man.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

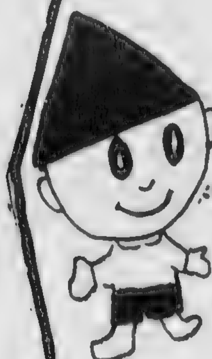
2332 Nicole Trudel, 65, Baie Frontenac
2333 Lynne Brisson, La Broquerie, Man.
2334 Robert Brisson, La Broquerie, Man.
2335 Luc Colette, St-Jean-Baptiste, Man.
2336 Louis Colette, St-Jean-Baptiste, Man.
2337 Louise Colette, St-Boniface, Man.
2338 Lise Colette, St-Boniface, Man.
2339 Ginette Roy, St-Boniface, Man.
2340 Kristina Laurin, St-Boniface, Man.
2341 Lucille Gregory, Winnipeg, Man.
2342 Guy Bouvier, Lorette, Man.
2343 Claude Catellier, St-Boniface, Man.
2344 Marcel Gisiger, St-Boniface, Man.
2345 Alexandre Lafrenière, N.-Dame-de-Lourdes, Man
2346 Luc Perron, St-Joseph, Man.
2347 Daniel Roy, St-Pierre, Man.
2348 Susanne Rioux, St-Boniface, Man.
2349 Marlyn Messner, Somerset, Man.
2350 Edith Huberdeau, St-Lazare, Man.
2351 Mirielle Tetreault, Lorette, Man.
2352 Luc Tetreault, Lorette, Man.
2353 Rachel Fiola, Ste-Anne, Man.
2354 Gilbert Durant, N.-Dame-de-Lourdes, Man.
2355 Emile Petit, Ile-des-Chênes, Man.
2356 Suzanne Lansard, Ste-Anne, Man.
2357 Rhena E. Vinet, Vasser, Man.

MEMBRE GAGNANT
Diane BADIOU, 10 ans
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ Grade: ________



SAMEDI 9 NOVEMBRE

12:10 POLITIQUE PROVINCIALE – À la disposition du parti NPD.

16:03 TOUR DE CHANT – Récital de Georges Moustaki au Festival de Spa, en juin 74.

18:03 FLEUR AUX DENTS – De Moncton. Patrick Vatran, animateur, vous invite à écouter de la musique pop de tous les pays.

19:03 OPERA – A l'affiche "Siegfried" de Wagner, drame musical en trois actes, interprété entre autres par les chanteurs Jean Cox (Siegfried), Brenda Roberts (Brunnhilde), Heins Zednik (Mime) et Heinz Feldhoff (Fafner).

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

8:30 ORCHESTRE DE CHAMBRE DE QUEBEC – Au pupitre; Sylvio Lacharité. Soliste: Denis Bédard, clavecin. Au programme concerto en ré pour clavecin de Bach et Suite extrait de "Didon et Enée" de Purcell.

9:30 RÉCITAL – Invité: Claude Savard, piano dans des oeuvres de Bach et Beethoven.

11:15 PRÉSENT INTERNATIONAL – Magazine international, animé par Louis Martin.

13:03 MUSIQUE DES NATIONS – De "la Russie" avec l'invité: Henri Elbaum et l'animateur Alain Stanké.

18:30 LA SOIRÉE DU HOCKEY – Les Canadiens de Montréal rencontrent les Capitals à Washington. Commentateur: Richard Garneau.
ANNULE: À FLEUR DE NUIT.

23:03 ORCHESTRES CANADIENS – Orchestre symphonique de Winnipeg, sous la direction de Piero Gamba, et avec le soliste: Steven Staryk, violon. Au programme: Ouverture de "Taras Bulba" de Lysenko, concerto pour violon de Fiala, composé en l'honneur du centenaire de Winnipeg et symphonie no 4 de Tachaikovsky.

LUNDI 11 NOVEMBRE

19:03 BOOK-CLUB – "Neige noire" de Hubert Aquin avec les collaborateurs: Alain Pontaut, Rénald Bérubé et François Ricard.

19:30 SUR TOUTES LES SCÈNES DU MONDE – À l'affiche une pièce de Léonide Andreiev "La pensée".

21:30 RÉCITAL D'ORGUE – André Laberge à l'orgue de l'Université Laval à Québec dans des oeuvres de Pachelbel et Bach.

MARDI 12 NOVEMBRE

19:03 L'ART AUJOURD'HUI – "La jeune musique américaine" avec les plus illustres représentants: Monte Young, Terry Riley, Steve Reich et Philip Glass. Rencontre de l'animateur Philippe Bérard et de Philip Glass.

19:30 CONCERT INTIME – Au programme le quatuor en mi mineur, opud 121 de Fauré interprété par le Quatuor classique de Montréal.

20:00 DOCUMENTS – Dernière partie d'une émission consacrée à "André Malraux" aujourd'hui. Entretien avec Guy Suarès. Production ORTF.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

19:30 LES GRANDS CONCERTS – Invités: Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano, et Bruno Laplante, baryton; au piano: Janine Lachance. Au programme, des oeuvres de Purcell, Schumann, Brahms, Spontini, Mahler, Ravel, Duparc, Gounod et Absil.

JEUDI 7 NOVEMBRE

6:00 HELLO-BONJOUR – Plus étoffée que jamais, l'émission vous offre les informations, les nouvelles des sports, les chroniques de l'agriculture, de l'état des routes, les horaires des transports air-fer-routes, le bulletin de la météo, l'aperçu des activités et bien sûr musique et chansons. A l'animation: Germain Massicotte (et Pierre Lachance les lundi et mardi) et (Christian Leroy les mercredi, jeudi et vendredi). Recherches: Lina Legal, réalisation: Gabriel Dubé.

13:20 DETENTE – Emission musicale dont le choix est fait par Pierrette Lachance les lundi et mardi et par Christian Leroy les mercredi, jeudi et vendredi.

16:30 ACTUEL-MANITOBA – Magazine d'affaires publiques animé par Louise Delisle et Gilles-Claude Thériault qui s'entretiennent avec des invités et qui vous présentent diverses chroniques.

17:35 Vous entendrez Actuel-Agricole avec notre commentateur Louis Molin.

19:30 ORCHESTRE SYMPHONIQUE – Orchestre de Toronto, au pupitre: Kazimierz Kord; soliste: Alexis Weissenberg, piano, dans des oeuvres de Ford, Chopin et Strauss.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

19:03 BILAN CULTUREL – 1ère émission d'une série de trois sur la vie artistique au sein de la communauté francophone du Manitoba. Jean-Louis Hébert vous propose des entrevues avec des musiciens, des peintres et des sculpteurs. La réalisation est de Simon Boivin. Les deux autres émissions seront diffusées à la même heure les 15 et 22 novembre sur le réseau français de Radio-Canada.

19:30 BANC D'ESSAI – Quatuor de l'Ecole Normale de Musique de Westmount: Diane Drouin, flûte traversière, Robert Désilets, flûte à bec, Roland Côté, guitare et Denis Lalonde, violoncelle.

20:00 PREMIERES – A l'affiche "Les collectionneurs" de Jean Somcynsky.

D'la poterie et des peintures...

A partir du 6 novembre, le Centre Culturel Franco-Manitobain présentera une exposition de l'oeuvre de deux artistes manitobains: Marcel Debreuil et Stan Taniwa, soit les peintures de Debreuil et la poterie de Taniwa.

On connaît déjà Marcel Debreuil au Manitoba et on se souvient peut-être qu'une de ses peintures figurait à l'exposition du mois dernier au CCFM. Stan Taniwa est de descendance japonaise. Il a travaillé comme artiste commercial, ce qui lui a permis d'acquérir une bonne technique de base. De plus, il a fait des études en beaux-arts où il a eu l'occasion d'essayer différents médiums avant de rencontrer l'argile, qui, dit-il, lui permet de s'exprimer le mieux. Il travaille plus récemment selon la méthode Raku, méthode qu'employaient anciennement des moines de la Corée et que les Japonais ont adoptée lorsqu'ils conquérirent ce pays. Ce procédé donne une pièce légère, délicate, douce, très terre à terre. Les gens qui pratiquent cette méthode sont pour la plupart des gens très engagés spirituellement. Taniwa avoue que ce n'est pas par hasard qu'il a commencé à faire du Raku à un moment spécifique de sa vie.

Les peintures de Marcel Debreuil sont pour la plupart exécutées sur des toiles rondes. Elles engendrent



Une des peintures de Marcel Debreuil qui seront en exposition au Centre Culturel Franco-Manitobain du 6 au 25 novembre.

la sérénité, le calme et la douceur. On n'y retrouve pas de mesquinerie, d'hostilité, et de conflit profond. Il choisit des toiles rondes pour éviter les angles brutaux et les lignes rigides. C'est comme la vie où tout va et vient en cycles. Ses couleurs sont tendres, onctueuses, jamais criantes ou déchirantes, parfois même impressionnistes.

Debreuil et Taniwa disent vouloir laisser de côté cette tendance qu'a l'art contemporain d'aller vers l'abstrait et ces affreuses raies de couleurs voyantes où l'on retrouve difficilement l'engagement de l'artiste. Ils décrivent leur art comme celle du peuple. Dommage que le dit peuple ne puisse payer $300.00 pour avoir son art dans sa maison... Leur art n'est pas quelque-chose de hautement intellectualisé. Non plus, ils ne cherchent pas à réformer le monde. C'est tout simplement l'expression de leurs sentiments, de leurs réflexions, bref quelque chose de très personnel. Souvent même, ils commencent quelque chose sans avoir la moindre idée de l'allure du produit final.

Pour être un bon artiste, il faut être honnête avec soi-même, peindre ce que l'on est véritablement, nous dit Taniwa. En vivant ce principe, Taniwa s'est surpris lui-même. Une fois, à l'école des Beaux-Arts, il travaillait une certaine forme. Quelques années plus tard, il feuilletait un livre sur l'art ancien du Japon et a retrouvé cette même forme que lui-même avait inventée sans savoir qu'elle était japonaise.

La plaine du Manitoba, ajoute Taniwa, est très propice à l'inspiration; tout ce que l'on voit à perte de vue est ce ciel bleu magnifique sans accidents géographiques nombreux pour troubler l'harmonie. L'est également le climat: l'hiver rigoureux ralentit les activités et cette vie tranquille encourage la méditation et la création.

On peut se demander pourquoi Debreuil et Taniwa exposent ensemble. Finalement, leurs oeuvres se ressemblent: ils connaissent les mêmes motivations et leur conception de la vie est très rapprochée. Tous deux recherchent la tranquillité, le subtil, la pureté et la beauté dans les choses.

Leurs oeuvres se complètent donc.

On vous invite à assister à l'exposition qui se poursuivra jusqu'au 25 novembre. Venez connaître, apprécier et critiquer.

Les objets exposés seront en vente alors si quelque chose vous plaît ou vous attire, profitez-en!

N.S.

BEN VITE...

Revue des événements culturels et communautaires

L'ÉVENEMENT que toute la POPULATION attendait avec une impatience sans borne arrive enfin. Eh! oui, "Tit-Coq" de Gratien Gélinas, présenté par le Cercle Molière, débute ce vendredi à la salle de théâtre du CCFM à 20h30. Venez encourager le CM qui présente cette année une saison entièrement canadienne.

M. GRATIEN GÉLINAS, qui sera ici pour la première de "Tit-Coq", donnera une conférence au Collège de St-Boniface, le vendredi, 8 novembre à 16h30.

LES 9 et 10 NOVEMBRE prochain dans l'auditorium du musée de l'homme et de la nature, se déroulera une présentation multi-média de 50 minutes sur la vie et l'oeuvre du Dr Gerhard Herzberg. On se souviendra que ce canadien s'est vu décerner le prix Nobel pour la chimie en 1971.

LE "CHRISTMAS CHEER BOARD" de de Winnipeg a commencé ses opérations dans le but de s'assurer que personne ne sera oublié le jour de Noel. Les gens voulant aider, ou donner des boîtes de nourriture, sont priés de signaler 786-6737.

Les GROUPES désirant prendre part au concours Renaissance Bach sont priés de s'inscrire avant le 15 novembre. Le 100 NONS lance ce concours dans le but d'enseigner aux jeunes à travailler en groupe, à chanter et avoir du plaisir en français tout en encourageant leur créativité. Un prix de $1,000.00 sera accordé au groupe qui présentera la meilleure boîte dans son ensemble.

Les ADEPTES du SKI seront peut-être intéressés de savoir qu'à partir du 12 novembre, le YMCA de la rue Webb offrira aux dames la possibilité de se remettre en forme pour la saison de glissades à venir. Le "Y" offrira des cours de pré-conditionnement, qui consistent en exercices spéciaux, pendant 5 semaines.

N'OUBLIONS pas que le VERNISSAGE de l'exposition Debreuil-Taniwa aura lieu au CCFM le 6 novembre. Cette exposition de peintures et de céramiques se poursuivra jusqu'au 25 novembre.

Et enfin, L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE de Winnipeg présentera les 8 et 9 novembre prochain, la violoncelliste américaine Christine Walevska. Elle interprétera le concerto Khatchaturian Rhapsody. Au programme également: Ouverture #1 de Beethoven et la Symphonie #7 en ré mineur de Dvorak, sous la direction de Piero Gamba.

Monsieur Turgeaon venait de terminer son repas.
– Vous en voulez encore?, lui demanda la serveuse.
– Non merci, répondit-il, j'ai mangé suffisamment assez.
– Mais c'est un PLEONASME! s'exclama la serveuse
– Ca ne fait rien, je n'ai plus faim!

FILMS À L'ÉCRAN

JUGGERNAUT

Drame policier réalisé par Richard Lester avec Omar Sharif.

Alors que le paquebot Britannic traverse une mer houleuse, un inconnu se surnommant Juggernaut téléphone à un directeur de la ligne transatlantique à laquelle appartient le navire pour avertir qu'il a placé sept bombes à bord et réclamer une rançon. Pendant que la police entreprend de retracer Juggernaut, une équipe de spécialistes sous la direction du commandant Fallon est dépêchée par avion vers le Britannic.

Sur le canevas conventionnel d'une catastrophe menaçant la vie d'un bon nombre de personnes, Richard Lester a brodé quelques variations personnelles marquées au coin d'un humour noir. Le suspense n'est pas toujours maintenu à son summum de tension mais l'intérêt reste constant grâce à certaines touches insolites dans la peinture de situations et des personnages forcément schématisés.

Ce suspense met en évidence le courage tranquille d'une équipe de démineurs. Quelques éléments de critique sociale s'y font jour. "Mature".

* * * * *

AIRPORT 1975

Drame réalisé par Jack Smight, avec Charlton Heston et George Kennedy.

Un Boeing 747 part de Washington pour une envolée régulière vers Los Angeles. Alors qu'il se prépare à atterrir à Salt Lake City pour une escale imprévue, il est frappé de plein front par un avion privé dont le pilote vient d'être victime d'une syncope. La cabine de pilotage est défoncée, le co-pilote est entraîné dans le vide et le pilote gravement blessé, ne peut plus tenir les commandes. Qu'adviendra-t-il?

Le titre est un peu abusif, car cet Airport 1975 ne se préoccupe guère des problèmes inhérents à l'administration d'un grand aéroport comme le faisait son prédécesseur et modèle, Airport. On se limite plutôt à la tension entourant un seul incident avec de rares variations secondaires pour ajouter à la tension. En dépit de développement fantaisistes, l'intrigue se suit assez bien et son illustration profite d'une réalisation technique professionnelle et de bons trucages. L'interprétation est plus que convenable.

Ce film bien fait mais superficiel met l'accent sur la force d'âme de personnages impliqués dans une situation critique. "Général".

* * * * *

CRY OF THE WILD

Documentaire canadien réalisé par Bill Mason.

Cry of the Wild est une étude fascinante du loup. Ce film N'EST PAS une adaptation de la nouvelle "Call of the Wild".

Bill Mason est allé planter sa caméra soit dans des régions très éloignées de l'Artique, soit à la baie James, soit encore dans un enclos installé dans la Gatineau au nord d'Ottawa. Tout ceci lui permit de saisir sur le vif les aspect les plus intéressants des moeurs du loup dans ses aventures quotidiennes. Il parvient même à en apprivoiser quelques-uns.

Pour réaliser ce film, Mason a fait preuve d'une patience extraordinaire – durée du tournage près de trois ans. A la valeur scientifique du document s'ajoute une présentation cinématographique exceptionnelle qui provoque l'émerveillement. Découpage, montage, musique rivalisent de qualité. Le commentaire est à la fois sérieux et humoristique. La valeur éducative de ce document est indéniable.

Ce film constitue un spectacle enrichissant pour tous les publics. Quelques scènes comme celle de carnages durant lesquels le fauve est à l'affût de sa proie, etc... peuvent cependant impressionner les jeunes enfants.

A voir au Hyland. Pour tous.

Monseigneur Provencher et son temps



par Donatien Frémont

La prière pathétique du Canadien des pays d'en haut avait trouvé une oreille sympathique. Le grand colonisateur de la Rivière-Rouge allait remuer ciel et terre pour qu'elle fût exaucée.

Résolu à procéder par étapes, Mgr Plessis s'était adressé à la Compagnie du Nord-Ouest pour obtenir le transport d'un missionnaire au lac de la Pluie. Sa requête avait été accueillie favorablement et le départ fixé à l'été de 1816; mais dans l'intervalle, un autre projet plus ambitieux allait prendre corps. Mis au courant de l'expédition, Miles Macdonell s'adressait aussitôt à l'évêque pour l'engager à faire pousser une pointe jusqu'à la Rivière-Rouge.

"Nos besoins augmentent avec notre nombre, écrivait-il. Nous avons beaucoup de catholiques d'Ecosse et d'Irlande, et de plus, les Canadiens sont toujours avec nous et nos rangs vont être grossis par les gens du pays même. Il y a des centaines de Canadiens libres qui circulent autour de notre colonie. Il sont des enfants nés de femmes indiennes et sont dans une situation déplorable, faute de secours spirituels.

"Une grande moisson religieuse pourrait aussi se récolter parmi les indigènes qui nous entourent. Leur langue est celle des Algonquins. Ils sont faciles à guider et bien disposés, si l'on considère la corruption des moeurs introduite au milieu d'eux par des traitants rivaux et d'autres habitudes démoralisatrices.

"J'ai appris avec grand plaisir que vous envoyez cette année deux missionnaires jusqu'au lac de la Pluie. Je serai heureux de donner passage dans mon canot à l'un de ces messieurs de Montréal à la Rivière-Rouge, qui n'est qu'à six jours de là. S'il devait rester en permanence avec nous, la Compagnie lui fournirait une fois par an le moyen d'aler voir ses confrères au lac de la Pluie."

Le fondateur de la colonie approuvait chaleureusement la requête de son subordonné: "Je suis convaincu, écrivait-il de son côté, qu'un ecclésiastique zélé et intelligent ferait un bien incalculable parmi ces gens, chez qui le sentiment religieux n'est pas perdu. Ce serait avec la plus grande satisfaction que je coopérerais de tout mon pouvoir au succès d'une telle oeuvre; et si Votre Grandeur veut choisir un sujet convenable pour l'entreprendre, je n'hésite pas à lui assurer ma considération et à lui offrir tous les secours que Votre Grandeur jugera nécessaires."

Lui aussi optait carrément pour un prêtre établi à demeure à la Rivière-Rouge: "Si vous me permettez d'émettre une opinion, je pense qu'un missionnaire résidant à la Rivière-Rouge réaliserait beaucoup mieux votre pieux dessein; car, de cet endroit, il pourrait visiter facilement, durant l'hiver, les postes de traite sur le lac de la Pluie et sur le lac Supérieur, à l'époque où les gens y sont assemblés en plus grand nombre."

Des appels si pressants et si fortement motivés ne pouvaient manquer d'impressionner vivement Mgr Plessis. Il délégua immédiatement l'abbé Pierre-Antoine Tabeau, curé de Boucherville, pour se rendre à la Rivière-Rouge, afin d'examiner sur place l'opportunité d'y établir une mission permanente. L'évêque faisait à lord Selkirk le portrait suivant de ce prêtre: "Santé robuste, solidité de caractère, intelligence remarquable, zèle et bonne volonté, tout se réunit dans cet ecclésiastique en faveur de l'oeuvre projetée. Etranger à toute vue temporelle, il ne se propose que le salut des âmes et le doux plaisir de seconder les louables intentions de Votre Seigneurie en faveur des pauvres créatures dont les vices doivent croître en proportion de l'ignorance où ils sont de Dieu et de sa religion."

Le curé de Boucherville se mit en route pour les pays d'en haut. Arrivé au lac de la Pluie, en apprenant la nouvelle du massacre de la Grenouillère, il jugea prudent de ne pas avancer plus loin. Il n'y avait rien à tenter pour des missionnaires, croyait-il, dans une région où les habitants s'entr'égorgeaient avec une telle sauvagerie.

L'abbé Tabeau ne se hâta pas de revenir ni de préparer son rapport, lequel ne parvint à Québec qu'au bout de deux ans. Il se prononçait contre l'établissement d'une mission permanente et pour de simples visites périodiques. Peut-être avait-il prêté inconsciemment une oreille trop complaisante aux propos intéressés des gens du Nord-Ouest, pour qui ce projet de mission à la Rivière-Rouge, – initiative de la compagnie rivale, – ne pouvait être pris au sérieux.

Mais le séjour de lord Selkirk à la Rivière-Rouge l'avait confirmé dans son dessein de tout mettre en oeuvre pour lui obtenir des missionnaires. Il fit signer une pétition en bonne et due forme qui fut adressée à Mgr Plessis. On y mentionnait les troubles de l'année précédente, dont la responsabilité devait retomber non sur les Métis, "tous bien disposés et d'un caractère doux et paisible", mais sur leurs maîtres qui les avaient mal conseillés. On y déclarait aussi que presque toute la population chrétienne, tant parmi les colons que parmi les gens libres, appartenait à la foi catholique. Les pétitionnaires suppliaient donc l'évêque de Québec, "au nom de leurs espérances d'une vie à venir, de bien vouloir leur accorder le secours d'un prêtre de leur sainte religion, secours que leur conduite aura mérité si elle est irréprochable, et qui ne leur sera que plus nécessaire si elle est considérée comme fautive (1)."

suite à la page 23

* * * * *

(1) Parmi les vingt-quatre signataires de cette pétition, on relève les noms de Louis Nolin, Jacques Hamelin, Jean-Baptiste Hamelin, François Eno dit Delorme, Charles Boucher, Pierre-Chrysologue Pambrun, Jean-Baptiste Marsolais, Augustin Cadotte, Jacques Bain, Joseph Frobisher, Joseph Fraser, Angus Macdonell.

suite de la page 22

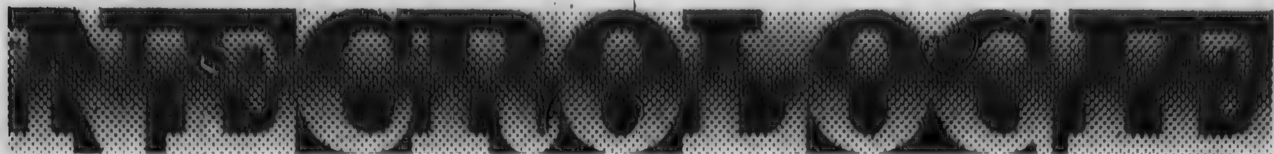
Devant une manifestation aussi nette de la volonté populaire, l'évêque ne pouvait plus hésiter. Rejetant les conclusions du tardif rapport de son délégué, il lui répondit que sa décision était prise, qu'une mission à poste fixe s'imposait. On ne pouvait, disait-il, attendre que les deux compagnies eussent cimenté une paix que l'une et l'autre se croyaient peut-être intéressées à reculer pour travailler au salut de ces pauvres chrétiens.

"J'ai la confiance, ajoutait le prélat, qu'on trouvera dans le clergé canadien des hommes assez généreux pour se mettre à la tête de cette entreprise. N'est-ce pas honteux que, pour le seul motif d'un gain temporel, des marchands nous aient devancés dans ces pays lointains?"

Mgr Plessis avait décidé l'envoi immédiat de deux prêtres et d'un séminariste à la Rivière-Rouge. Sans doute pour montrer à l'abbé Tabeau qu'il ne lui gardait pas rancune, il offrit de lui confier cette mission, ou à son défaut, la mission de passage qui serait établie en même temps au Sault-Sainte-Marie ou à Fort William.

La réponse, tout comme le mémoire, se fit attendre. L'évêque n'insista pas. Il avait déjà les yeux sur un jeune prêtre chez qui il discernait toutes les qualités requises pour mener à bien la grande oeuvre apostolique qui se dessinait.

À SUIVRE



TARIF DES NECROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00

SOEUR Emma PINEAULT

Soeur Emma Pineault, S.G.M., est décédée à la Maison Provinciale, le 15 octobre 1974, à l'âge de 89 ans, dont 72 de vie religieuse.

Dernière survivante de sa famille, la dépouille mortelle de Soeur Pineault a néanmoins été entourée des religieuses et d'un bon nombre d'amis, au nombre desquels, le Père Wilfrid Lambertz, o.s.b., de St. Michael's, No. Dakota, qui a concélébré avec M. l'abbé Odilon Larochelle à la messe des funérailles, le 17 octobre.

Soeur Pineault avait oeuvré pendant 31 ans à la mission de St. Michael's en qualité de visiteuse et pourvoyeuse des pauvres, et de catéchiste.

REMERCIEMENTS

Les enfants de feu Mme Léa Clément remercient bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion de leur dure épreuve. Un merci spécial aux porteurs, ainsi qu'au Père Tessier, O.M.I., célébrant.

SOEUR M.-Anne POLIQUIN

Soeur M.-Anne Poliquin, S.G.M., est décédée le 22 octobre 1974, à l'âge de 82 ans, dont 62 de vie religieuse.

La défunte laisse dans le deuil: une soeur, Mme Emilie Firman de Winnipeg; un neveu, M. Henry Firman de Lethbridge, Alta; 4 nièces, Mme Joseph -E. St-Hilaire (Irène) de St-Boniface, Mme Neil Webb (Alice) de Los Angeles, Mme Napoléon Bélanger (Thérèse) de Selkirk, Mme Raymond Arpin (Marguerite) de Winnipeg;

Plusieurs petits neveux et petites nièces; plusieurs cousins et cousines, dont M. l'abbé Donat Martel d'Ottawa, Ont. Soeur Clara Houle, s.g.m., de Montréal, Soeur Cécile Houle, s.g.m., de Montréal, Soeur Anna Leclair, s.g.m., de Saint-Boniface, Soeur Thérèse de l'Eucharistie et Soeur Thérèse des Anges, des Soeurs de la Providence de Montréal, Soeur St-Lazare de la résidence Ste-Claire, Methuin, Mass. E.U.

REMERCIEMENTS

M. Bousquet et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par envois de fleurs, cartes de condoléances ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Ils tiennent aussi à remercier les porteurs, ainsi que Mme Bernadette Bérard pour le service du goûter, et M. l'abbé Dacquay, curé d'Ile-des-Chênes, qui officiait à la messe des funérailles. La famille se souviendra toujours de la bonté et de la délicate attention qui lui furent accordées par tous.

REMERCIEMENTS

Les familles Shore et Lavoie désirent remercier bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, assistance aux prières et aux funérailles à l'occasion de leur grand deuil. Un merci spécial aux Pères C. Tharnopolski et J.-P. Gagné, aux porteurs et aux Soeurs Juliette, Pauline et Lorette, ainsi qu'aux dames de la L.F.C. pour le service du goûter.

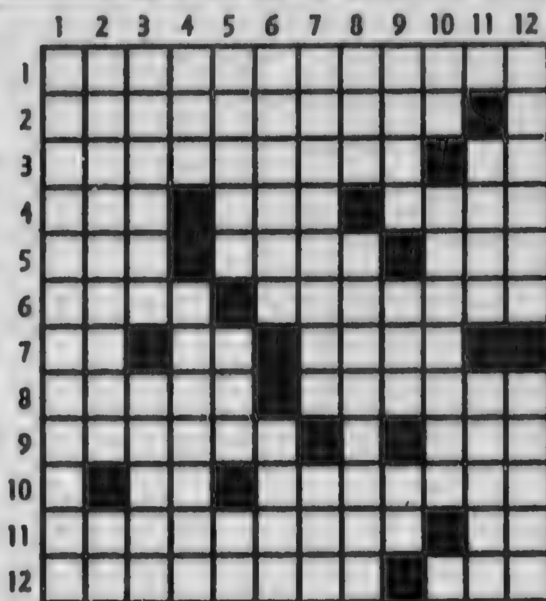
REMERCIEMENTS

La famille de Thérèse Forest ainsi que Mme Annie Forest désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrande de messes et de fleurs ou de toute autre façon à l'occasion du décès d'Albert. Elles aimeraient aussi remercier M. l'abbé Nadeau, le Père St-Denis, la chorale, les dames auxiliaires de Dufrost, les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb et les porteurs honoraires et actifs. A tous et chacun un merci sincère.

REMERCIEMENTS

Mme Alice Gousseau et sa famille désirent expr mer leurs plus sincères remerciements à tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs nombreuses offrandes de messes ou de toute autre façon à l'occasion de leur récent deuil. Merci aussi aux membres du clergé, au Père Trappiste, à l'organiste, à la chorale de Ste-Agathe présents aux funérailles, au personnel de l'Hôpital St-Boniface et aux médecins pour leurs bons soins.

MOTS CROISÉS

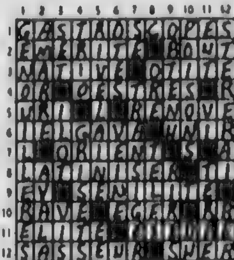


HORIZONTALEMENT

1- Juriste spécialisé en matières criminelles.
2- Rend conforme aux règlements.
3- Doctrine philosophique fondée sur la croyance aux années innées (pl). -- Altesse Royale.
4- Vieux. -- Tente. -- Vase.
5- Colère. -- Fondateur de l'Oratoire. -- Chez les gnostiques, esprit émané de l'intelligence éternelle.
6- Matière pesante. -- Qui sonne.
7- Lise Nadeau. -- Avant-midi. -- Gaz rare.
8- Estonie. -- Treizième.
9- Mélangera. -- Terme au jeu d'échec.
10- Or. -- Soumettra une matière brute à l'action d'une machine-outil.
11- Qui cause une vive affliction (f.pl). -- Préfixe.
12- Nattées. -- Effet comique jouant sur la surprise.

VERTICALEMENT

1- Cri ou bruit désagréable.
2- Remplie la tremie de nouveau de grain. --Altesse Royale.
3- Qui ont les qualités du feu. -- Du groupe qui comprend les Russes, les Polonais, etc.
4- Se transforme. -- Organe de contrôle d'une machine à planter les pommes de terre (pl.).
5- Un des noms de Troie. -- Communauté villageoise en Russie. -- Carte à jouer.
6- Paniers en osier. --Arbre croissant souvent au bord de l'eau.
7- Fortifieront, prémuniront. -- Sainte.
8- Ligote. -- Manque d'activité (pl).
9- Sorti. -- Patriarche biblique. -- Notre-Seigneur.
10- Pronom personnel. Redonne de la vigueur.
11- Petit âne. -- Ville du Nigéria.
12- Se trompent. -- Etendue d'eau peu profonde.







Je remercie les électeurs du quartier 3 de la municipalité Ritchot pour la confiance qu'ils ont mise en moi lors des dernières élections, le mercredi, 23 octobre 1974. Soyez assurés que je continuerai à m'efforcer de représenter de mon mieux les contribualbles de mon quartier.

A titre de renseignement, c'est la première fois depuis 1916 qu'une élection a lieu dans le dit quartier.

Emmanuel LEMOINE

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

comptables

divers

avocats-notaires

dentistes

ferblantiers

garagistes

optométristes

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

transports

tv-radio

on demande

Officier Administratif

(PRODUCTION ET MARKETING)

requiert les services d'une personne dont la tâche sera l'administration et la mise en oeuvre de programmes de production et de marketing agricoles. Elles devra répondre aux requêtes visant à la formation de nouvelles coopératives; recommander une ligne de conduite et former la gérance et les directeurs.

Elle aura en plus à fournir une direction en production et en marketing; à coordonner les activités agricoles choisies par les coopératives individuelles. Cette position comprend aussi des voyages.

Le candidat devra posséder un diplôme universitaire en agriculture; une connaissance des principes coopératifs et de l'aptitude pour le travail en groupes.

Salaire: $12,504 à $16,872 par année.

S'adresser par écrit, en rappelant no 1251, avant le 12 novembre 1974 à:
Manitoba Civil Service Commission
Salle 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba
R3c 0V8



National Film Board of Canada — Office national du film du Canada

Représentant de l'ONF à Winnipeg

Quand on accepte de travailler à l'ONF à titre de représentant, on accepte en fait de s'établir dans un territoire donné afin de promouvoir l'utilisation rationnelle des films et produits de l'Office dans les secteurs tant culturel, social que de l'éducation.

Pour bien le faire, nous croyons qu'il faut être diplômé universitaire (ou l'équivalent), avoir des préoccupations sociales, être imbu de culture mais en même temps avoir les deux pieds bien solides sur terre, être prêt à accepter une éventuelle mutation à un autre de nos bureaux, avoir certaines notions de marketing et une compréhension des techniques d'animation culturelle et sociale, pouvoir bien fonctionner avec des groupes le plus souvent assez hétéroclites et avoir du "fun" à faire tout ça.

Il serait également avantageux d'avoir, en plus, de l'expérience dans un domaine similaire. Il est absolument nécessaire d'être bilingue.

Tout compte fait, nous sommes même disposé à vous payer en plus entre $8,822 et $16,046 par année. Si jamais l'offre vous intéresse, veuillez envoyer votre "curriculum vitae" immédiatement à :

Guy Gauthier
Division du Personnel
OFFICE NATIONAL DU FILM
Case postale 6100 — Station "A"
Montréal, Qué. H3C 3H5



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CES CONCOURS SONT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Analystes de l'utilisation des terrains et Agents de l'élaboration des projets

Il y a des postes vacants à la Direction nouvellement établie de l'aménagement immobilier de la Division de l'analyse de l'utilisation des terrains et à celle de l'élaboration des projets d'aménagement. Les endroits où l'on exercera les fonctions de ces postes de divers niveaux sont situés à l'Administration centrale de la Direction de l'aménagement immobilier, à Ottawa et aux Administrations régionales du M.T.P. à Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal, Halifax et Ottawa. On tiendra compte des préférences individuelles et il sera possible d'affecter les titulaires à divers endroits.

ANALYSTES DE L'UTILISATION DES TERRAINS

Traitement: $14,937 à $23,891 Concours: 74–PW–15(70)

FONCTIONS: Effectuer des analyses de l'utilisation des terrains et des études sur leur utilisation optimale, notamment, examiner l'utilisation globale des terrains dans un secteur déterminé et en faire l'appréciation; examiner la pertinence fonctionnelle d'une présente utilisation et effectuer une analyse de l'emplacement tant du point de vue urbain que du point de vue régional; préconiser diverses solutions de rechange relativement à l'aménagement des emplacements.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Connaissances acquises normalement à la suite de l'obtention d'un diplôme universitaire dans une discipline connexe et expérience pratique jugée en fonction des niveaux des postes.

AGENTS DE L'ÉLABORATION DES PROJETS

Traitement: $14,937 à $23,891 Concours: 74–PW–16(70)

FONCTIONS: Effectuer des études d'une grande portée dans le domaine de l'élaboration des projets en explicitant la solution approuvée à l'aide d'études de l'utilisation des terrains, notamment de leur utilisation optimale. S'assurer que les solutions approuvées en viennent au stade d'élaboration définitive, en totalité et prêtes à être réalisées.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: On exige normalement le diplôme universitaire dans une discipline connexe, notamment le génie, l'architecture, la géographie ou les sciences sociales. On tiendra toutefois compte de l'expérience acquise dans une domaine connexe.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA

Si une carrière dans les achats d'Aéronefs et de services

De réparation d'aéronefs a de quoi vous intéresser

LISEZ CECI

Vous aurez la responsabilité de planifier, d'organiser et de diriger des programmes d'approvisionnement comportant la négociation avec le fournisseur de même que la réalisation et la production ou la réparation et réfection d'aéronefs complexes, de moteurs d'avion, de systèmes et matériel aéronautiques.

Vous devrez avoir un diplême universitaire en génie, en commerce ou l'équivalent et avoir démontré l'aptitude à élaborer, gérer et exécuter avec succès des programmes, études et travaux en matière de conception, de réalisation, d'essais, de production, de gestion du matériel et d'acquisition de systèmes aéronautiques complets, de moteurs, de cellules et de composants d'avion ainsi que de l'équipement connexe.

NOUS OFFRONS UNE VARIETE DE SALAIRES

De $18,400 à $24,700

Des postes vacant sont à prévoir dans la région de la Capitale nationale. Une fois l'inventaire constitué, les nominations s'effectueront au fur et à mesure des vacances.
Prière de rappeler le numéro de concours 4–A–G–007(70).

CONSEIL DE LA RADIO-TÉLEVISION CANADIENNE

OTTAWA, ONTARIO

Chef, services éducatifs et multiculturels

Traitement: $15,817 à $17,935 Concours: 4–A–P–016(70)

FONCTIONS: Sous direction, élaborer des lignes de conduite, des politiques et des règlements et évaluer les moyens par lesquels le système de la radio-diffusion canadienne peut répondre aux besoins des éducateurs dans l'élaboration de programme destinés aux écoles, aux adultes ou à l'éducation permanente. Etablir des principes directeurs relatifs aux politiques et règlements concernant l'utilisation de radiodiffusion canadienne dans la programmation multiculturelle.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en Communications sociales ou toute autre discipline connexe OU des études secondaires reliées à une expérience éprouvée de travail comportant des responsabilités accrues en matière de radiodiffusion particulièrement en ce qui concerne les techniques, politiques et règlements s'appliquant à l'industrie de la radiodiffusion.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: Pour certains postes, une connaissance de l'anglais est essentielle. Pour d'autres postes, une connaissance du français est essentielle. Pour les autres postes une connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Présentez votre demande sur la formule (PSC 367–4110) "Demande d'emploi" que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et faites-la parvenir à l'adresse suivante :

Cadres Administratifs
Commission de la Fonction Publique
17e étage — Tour "A", Place de Ville
Ottawa, Ontario K1A 0M7.

Veuillez mentionner le numéro de référence du concours.

Les demandes d'emploi devraient nous parvenir au plus tard le 22 NOVEMBRE 1974.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JESEPH HENRI GOUSSEAU, du village de La Salle, au Manitoba, Cultivateur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 2e jour de décembre, A.D.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour d'octobre, A.D. 1974.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LEA CLÉMENT, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, veuve de feu Henri Clément du même endroit, fermier, retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 12 décembre 1974.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour d'octobre, A.D. 1974.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH VERMANDER, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 2e jour de décembre A.D. 1974.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour d'octobre A.D. 1974.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EDGAR FELIX LUSSIER, autrefois de la Communauté de St-Boniface, Province du Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-195, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 9e jour de décembre, A.D. 1974.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour d'octobre, A.D. 1974.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

personnel

Une institutrice est à la recherche d'une gardienne à demi-temps. Pour plus de renseignements composez: 247-9405 après 1 heure.
30-332-JNO

ON DEMANDE une personne pour surveiller et préparer les repas pour couple âgé et mobile. Appartement de 2 pièces meublé gratis, ainsi que salaire. Composer: 256-0024.
32-357-35 C

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
12-155-JNO

à louer

141 Provencher. Espace de 640 pieds carrés au 2e étage. Idéal pour bureau. Composer : 233-3889.
16-197-JNO

Norwood. Appartement de 3 chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse, eau, chauffage, électricité et place de stationnement inclus. $200.00. Composer: 253-2511.
32-360-32 C

Logis de 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Libre. Composer: 233-3111.
32-358-32 C

Rue Aulneau, et boul. Dollard. Appartements de 1 chambre à coucher. Place de stationnement. Câble de télévision. Electricité et eau incluses. Libre immédiatement. Composer : 247-5960 ou 247-5175.
16-198-JNO

Logis de 3 pièces meublé. Réfrigérateur, poêle et stationnement. $90.00 par mois. Une rue de l'hôpital St-Boniface. Possession immédiate. Appelez Tom: 667-6923 ou 222-7241.
32-359-32 C

Rue St-Jean-Baptiste. Petite maison de 3 pièces. Très propre. Composer: 943-9194.
32-356-JNO

à vendre

Bouvillons (engraissés au grain) "Vidé" $.70 la livre. Peut vendre par moitié. Composez: 248-2203.
30-334-32 P

Renault 16 – 1972. Transmission automatique. Composer: 233-2246.
24-282-JNO

MIEL FRAIS – Apportez vos propres contenants et économisez. 1 1/2 mille au sud du Périmètre sur chemin Ste-Marie. Giguere Honey Farm, 60, boul. Paul, St. Germain Post Office, Man. Tél.: 256-1644.
20-237-JNO

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Un manteau long avec col en loutre. Grandeur: 40. $30.00. Composer: 233-6626.
32-352-32 C



RUE DES MEURONS
Vente Privée

Maison de 12 pièces ou pouvant servir comme duplex. 3 salles de bains, brochage pour 3 poêles et 2 sécheuses. Chauffage au gaz. Très central – près Collège, magasin et autobus. Une bonne offre sera considérée. Possession: 1er décembre. Composer: 256-7059.

agents d'immeubles

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-VITAL — CH. AVALON
Bungalow de un an, 3 chambres à coucher sur lot boisé de 50' x 110' PLAFOND GENRE CATHEDRALE — Tapis mur à mur au salon et chambre des maîtres. Maison très spacieusé. Possession immédiate.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9104
Rés. : 233-5874

GEORGE DEMARE AGENCIES LTD.

Près Précieux-Sang — maison de 4 ch. à c., salle à manger, salle de récréation, 2 salles de bain. En excellent état. Prix: $34,900.

Solarium — Salle de couture

Oui, cette maison, située sur un beau lot de 50' possède les deux. Elle a aussi un salon de 22', une cuisine de 17', et 3 ch. à c. dont la plus grande est de 11' x 14'. A la suite du garage se trouve un patio de 8' x 20'. Prix: $24,900.

Ferme de 322 acres $39,500

2 1/2 milles de la route no 1 est sur chemin provincial 302, à 32 milles de la route 59. 162 acres en foin de marais, 40 acres en foin ensemencé, 35 acres en luzerne, 80 acres en pâturage clôturées (plus usage de 80 acres clôturées attenantes). Etable de 11 ans 30 x 60 convenable pour 36 vaches ou 240 porcs. Grainerie de 2,000 boisseaux, garage 16 x 24, poulailler 10 x 12, niches et espaces pour 3 chiens. Maison moderne de 3 ch. à c.

BUREAU 247-7604

ST-BONIFACE — Grand lot de 50' x 122'. Zoné R2. Idéal pour duplex. Très bonne localité. Prix modiqué.

PRES DE RICHER — 128 acres tout près de la route Trans Canada. Terrain idéal pour l'élevage de bestiaux. Prix très intéressant .

ST-NORBERT — Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher, avec mur mitoyen. Plein soubassement. Clôturé. Prix très attrayant à $25,900.

ST-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Soubassement de bonne grandeur. Près autobus, etc. Plein prix: $15,500. Comptant requis: $800.00

PARC WINDSOR — Bungalow très charmant. Plus de 1,300 pieds carrés. Comprend 4 chambres à coucher, grande salle de récréation, 2 salles de bain, etc., etc. Grand garage. Le tout en très bon état. Prix à négocier.

ST-VITAL — Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Plein soubassement. Sur grand lot. Plein prix: $24,-900.

PAUL'S

LOUIS WENDEN
233-0678

PAUL FOURNIER
256-1520

PAÚL GAGNON
256-6538

REALTY LTD

184 1/2, boul. Provencher
247-8861 247-8862

ST-BONIFACE — Duplex très chic. Logis au 1er étage comprend 5 pièces, 3 chambres à coucher. Logis au 2e comprend 4 pièces, 2 chambres à coucher. Aussi, autre revenu supplémentaire. Propriétaire transféré demande une vente rapide. Comptant requis : $4,500.

ST-ADOLPHE — Grand lot avec 300 pieds de frontage sur rivière Rouge. De beaux arbres. Subdivision récente. De très belles maisons avoisinantes.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $5,000.

ST-VITAL — PRES STE-MARIE — Grande maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $18,-900.

1) Avons besoin urgent de maisons à Norwood, St-Boniface, Parc Windsor, etc. Aussi terrain agricole.
2) Avons plusieurs clients avec argent comptant.
3) Pour service d'évaluation gratis, s'il vous plaît, appelez-nous.

Trust Royal

A VENDRE
Trust Royal
"L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"



PAUL BILODEAU
Rés.: 256-9455

284-6131

84 bureaux des ventes au Canada

ST-MALO: 10 acres — Grande étable — Maison de 3 ch. à c. nouvellement rénovée — Beaucoup de commodités — $31,-900.

ST-VITAL: 3 ch. à c. — Agée de 9 mois — Bonne hypothèque — $33,900

CARMAN, MAN.: 2,300 pieds carrés — 4 ch. à c. — Salle familiale — 1 1/2 salle de bain — Garage chauffé — $58,900.

PARC WINDSOR — Côte à côte — 3 ch. à c. — Tapis mur à mur — Bonne hypothèque — Possession dans 30 jours.

GRUNTHAL, MAN.: Ranch à chevaux — Bungalow moderne de 2 ch. à c. — 2 étables — Corrals — $24,900.

PARC WINDSOR: 3 ch. à c. — Nouveau tapis mur à mur — Possession immédiate — $35,-900.

ST-VITAL: 1 1/2 étage — 3 ch. à c. — Salle de récréation — 1/2 acre — $39,900.

FORT GARRY — Neuve — 4 ch. à c. — 1,400 pieds carrés — Tapis mur à mur — $43,900.

DESIREZ ACHETER OU VENDRE, APPELEZ
PAUL: 256-9455 MARG: 256-9491.



ST-BONIFACE

Cherchez-vous un beau petit bungalow avec garage double, belle grande cuisine moderne? Si oui, appelez Claude.



ST-BONIFACE CENTRE

Bonne maison de 2 étages. 2 ch. à c. au 1er. Grand garage double. Nouvelle fournaise au gaz. Revenu au 2e étage. Appelez Claude.



ATTENTION NORWOOD

Beau petit bungalow de 2 ch. à c. Cave à la grandeur. Chambre supplémentaire à la cave. Garage. Cette maison a été complètement rénovée. Appelez Claude.

ST-BONIFACE $24,500

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Décorée avec goût. Près écoles et autobus. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE

Maison de 3 logis. En très bon état. Suite de 2 chambres à coucher au 1er plancher. Nouvellement décorée. Sous-bassement fini. Près de l'autobus. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



PARC WINDSOR EXCLUSIF

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Salle de récréation. Garage attenant. Seulement 8 ans. En très bon état. Hypothèque à 6 1/4 p.c. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE $25,900

En face du Parc Provencher. Maison de revenu de 2 étages, ou très bel emplacement pour maison de famille. Près des écoles, autobus et parc Provencher. Beau lot de 50 pieds. Vendeur assumerait hypothèque pour client qualifié. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.



ST-VITAL — MAGER DRIVE

Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.



RUE DESAUTELS $23,900

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon, grande cuisine, fournaise neuve au gaz, soubassement complet. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Fenêtres toute saison. Garage. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Claude Bouchard - Rés: 257-3883
Nap. et Bernice Gagnon - Rés. : 233-3510



PLACE NIAKWA

Grande maison de 4 chambres à coucher. Salle famiale avec foyer. Garage double attenant. Grande cour privée donnant sur terrain de golf.



PARC WINDSOR

Maison de 2 chambres à coucher, cave à la grandeur, grande cuisine. Garage isolé et lot de 76'. Prix demandé: $26,900.

MARION

1129, Patterson
— Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 233-5080
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



ST-VITAL — Jolie maison de 3 ch. à c. — En parfait état — Pour visiter ce bung. au 97, rue Guay — appelez Mme Danis ou Jeanne D'Auteuil ou Aimé Fillion.

GRAND LOT SUR DAWSON à l'entrée du village de Lorette — 130 x 180 — Service d'égouts — Appelez Jeanne D'Auteuil.

ILE-DES-CHENES — 3 lots de 94 x 120 — Baie Notre-Dame — Service d'égouts — Appelez Jeanne D'Auteuil.

STE-ANNE — MANITOBA — 1,535 pieds carrés — Cuisine moderne — Tapis mur à mur — Salle de famille — 2 salles de bains — Garage — Tout ceci sur un lot de 89 x 183 — Appelez Léo Grouette.

ST-VITAL — ELLSMERE — Venez voir ce charmant bung. de 2 ch. à c. — Près école — autobus et magasin — Réduit au prix d'aujourd'hui à votre avantage — Appelez Léo Grouette.

NORWOOD — 4 ch. à c. — grande cuisine — 2 salles de bains — salle de récréation — Garage — Près école et autobus — Appelez Léo Grouette.

ST-ADOLPHE — Grande maison de famille — 1,200 pieds carrés — Salon et salle à manger combinés — grande cuisine — Amplement d'armoires — Fenêtres combinaison — Patio pavé — Grand lot 80 x 200 — Hypothèque de 11 1/2 p.c. — $5,000 comptant — Appelez Jeanne D'Auteuil.

Mel Mc LENNAN: 452-5478 Maurice DANIS: 253-2102 Réjane LEBECQUE: 247-9461
Jeanne D'AUTEUIL: 233-6104 Aline DANIS: 253-2102 Doreen DERKACH: 256-7271
Aimé FILLION: 256-4762 Marie-Anne HAMOLINE: 256-9823 Léo GROUETTE: 233-8757



ANNIVERSAIRES

des membres du Régime e Sécurité Familiale

Mlle Suzanne Pelletier, rue Dumoulin, St-Boniface du 8 nov.
M. Robert Levacque, rue Marion, St-Boniface ...... du 9 nov.
M. Roger Poiron, Somerset .... du 9 nov.
M. Jean-Marie Gagnon, St-Pierre .... du 10 nov.
M. Philippe Jubinville, boul. Lomond, St-Boniface du 10 nov.
M. Florent Bélanger, Place Cabana, St-Boniface .... du 12 nov.

RALLYE RÉGIONAL

A la réunion des représentants régionaux du 30 octobre, les représentants du Conseil Jeunesse ont décidé que le rallye jeunesse aurait lieu en même temps que le Rallye Rouge, c'est-à-dire

8 DECEMBRE A STE-AGATHE

8 Décembre 8 Décembre 8 Décembre

ST-LAZARE

A St-Lazare, ça bouge. Le club 4—H est en plein élan. Les jeunes qui y participent apprennent la couture, la menuiserie, la cuisine, le bricolage, le crochetage, le tricot, l'élevage d'animaux, etc.

Ensuite, grâce à l'école vocationnelle de Brandon, les dames suivent un cours de couture de six niveaux, qui s'étend sur une période de deux ans.

Des ateliers de chant se donnent pour l'église.

Il y a aussi 23 jeunes (8 anglais parmi eux) qui participent au programme Mini Franco-Fun. Ca marche bien.

LORETTE

Rencontre locale à Lorette (rallye) le 17 novembre.

Gens de Lorette, venez en grand nombre prendre part à cette rencontre.

Les ateliers suivants seront donnés :

chant
agriculture et économie
âge d'or
théâtre
la Femme d'aujourd'hui.

STE-ROSE/LAURIER

Un cours de leadership sera donné à Ste-Rose pour les gens intéressés de Ste-Rose et Laurier la fin de semaine des 29, 30 novembre et 1er décembre. L'instructeur sera Marcel Lécuyer.

Les Gais Manitobains vont animer une soirée de danse à Laurier le 9 novembre.

CHEVAL BLANC

Le Rallye régional aura lieu à St-François le 30 novembre. Voici les ateliers qui seront donnés :

agriculture
programmes féminins
éducation
entraînement au leadership
jeunesse
Nouveaux Horizons (âge d'or)
tourisme et récréation

LA ROUGE

Le comité culturel de Ste-Agathe organise un cours de solfège qui sera donné par Marcien Ferland, de Mélo-Mani, pour la région de la Rouge. Le premier cours sera offert à l'école de Ste-Agathe le 12 novembre à 7h30 p.m. l'Inscription sera de $2.00 par personne.

ST-GEORGES/POWERVIEW

Chansons, musique, rires et gaieté jusqu'aux petites heures du matin, et même quelques personnes avec des maux de tête... Voilà le succès remporté par le Mélo-Mani qui avait lieu les 26 et 27 octobre.

Ceux qui voulaient s'amuser n'avaient qu'à s'y rendre pour être de la partie. Les gens de St-Georges/ Powerview sont réellement amicaux et hospitaliers.

Si vous désirez voir un homme qui se donne à 100 p.c. et qui prend vraiment le Mélo-Mani à coeur, vous n'avez qu'à vous rendre au prochain et participer avec M. Ludger Jubinville; comme on dit, c'est tout' sa vie!

Le 5 novembre les représentants régionaux de cette région se réunissent pour commencer à organiser le RALLYE qui aura lieu au mois de janvier.

LES TOURNESOLS DE ST-VITAL APPRÉCIERAIENT VOTRE AIDE...



Les Tournesols de St-Vital, une prématernelle française, ont commencé leurs rencontres les mardi et jeudi après-midi, à l'école Norberry.

Plusieurs personnes ont répondu à leur appel pour du matériel, mais le comité de parents nous mentionne qu'il leur manque encore des jouets éducatifs, des casse-tête, des blocs, des jeux d'assemblage, etc. Donc, si vous en avez à la maison qui pourraient leur être utiles, veuillez appeler Jeannine au 257-2090. Votre générosité sera grandement appréciée!



MÉDITATION TRANSCENDANTALE

Voulez-vous savoir ce qu'est la Méditation Transcendantale, telle qu'enseignée par Maharishi Mahesh Yogi?

D'après plusieurs études, la Méditation Transcendantale développe notre intelligence créatrice et améliore notre clarté de perception. C'est une expérience unique et naturelle qui assure un développement complet de l'individu.

Une conférence d'introduction sur la M.T., présentée par Mme Jeannette Saurette

mardi 12 novembre à 8h30 p.m.

à la Salle Dussault
269, rue Dussault, Parc Windsor

CONFÉRENCE À NE PAS MANQUER!

COURS PRENATAUX

Le ministère de la Santé et du Développement Social offre des cours Prénataux en français aux francophones qui le désirent. Un personnel bilingue sera disponible à cet effet.

Ce cours est composé de six rencontres de deux heures, une fois par semaine. Des sujets d'information tels que les suivants sont offerts aux couples :

- la reproduction humaine
- la nutrition et l'hygiène physique et mentale durant la grossesse
- La préparation à l'accouchement et l'accouchement lui-même
- l'ajustement post-natal et le soin du bébé
- les relations familiales

Le tout est présenté par une infirmière hygiéniste communautaire, sous forme de présentations, discussions, films et brochures; de plus, ces rencontres fournissent l'occasion d'échanges fructueux entre les futurs parents.

Pour plus d'informations, adressez-vous à Rita ou Yolande au Ministère de Santé et de Développement Social, 233, boul. Provencher, Winnipeg, Man., R2H 0G4. Téléphone : 233-2464

N.B.-- Ce programme sera offert si nous avons un nombre suffisant d'inscriptions et débutera le jeudi 14 novembre 1974.

SFM vous La informe

ATTENTION, gens de St-Claude, Haywood et environs

Tel que décidé à la convention des représentants régionaux de la S.F.M., des rencontres par village remplaceront le rallye régional de la Montagne cette année.

Et, puisqu'on est actif dans cette région, St-Claude et Haywood organisent leur soirée d'ateliers pour LUNDI SOIR 18 NOVEMBRE à 8H00 P.M. à l'école secondaire de St-Claude.

Voici, en bref, les détails :

— ateliers pour tous les goûts : agriculture
jeunesse
âge d'or
leadership et personnalité
etc.

Surveillez votre journal local et la colonne de la semaine prochaine pour plus de renseignements.

À venir - 26 novembre - soirée d'ateliers à Notre-Dame de Lourdes

1975 ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

L'année Internationale de la Femme, c'est vous, les femmes franco-manitobaines, c'est votre groupe local, régional, votre fédération...

Pour célébrer la proclamation de cette année, le gouvernement fédéral met à la disposition des individus et des groupes un budget pour la réalisation de projets spéciaux. Cependant, le budget est limité, alors il faudrait soumettre les projets le plus tôt possible.

Donc, si vous cherchez un vrai défi, pensez à un projet qui favorise l'égalité, l'épanouissement de la femme, soit par cours de recyclage, cours de leadership, personnalité, voyages-échanges, ateliers, journées d'études, conférences, etc.
A VOUS DE DECIDER!

Pour plus de détails, appelez Louise au 233-4915.

L'A.I.F., c'est votre affaire!